



Évaluation des formations

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sociétés, sujet, temps,  
territoires, organisations, santé

Université Paul-Valéry Montpellier 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 30/08/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Marc-Éric Gruenais, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sociétés, sujet, temps, territoires, organisation, santé* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Licence Sciences sociales
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Gestion et accompagnement des projets pédagogiques
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle
- Master Administration et échanges internationaux
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Économie et management publics
- Master Ethnologie
- Master Études du développement
- Master Études européennes et internationales
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Géomatique
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire
- Master Intervention et développement social
- Master Management des PME et PMI
- Master Psychologie
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sociologie
- Master Tourisme
- Master Transport, mobilités, réseaux
- Master Urbanisme et aménagement

## PRÉSENTATION

Le champ de formations *Sociétés, sujet, temps, territoires, organisations, santé* (SSTOS) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) regroupe des formations qui relèvent du domaine des sciences humaines et sociales. Le dossier, et donc la présente évaluation, concerne 31 formations, dont neuf licences, trois licences professionnelles (LP), et dix-neuf masters, sur les 35 formations au total rattachées à ce champ. En effet, quatre formations coaccréditées relevant de ce champ ont déposé un dossier dans le cadre d'autres établissements : Sup Agro pour la LP *Gestion et accompagnement des projets pédagogiques*, Université de Montpellier pour les masters *Économie et management public* et *Management des PME et PMI*, Université de Perpignan pour le master *Urbanisme et aménagement*. Sur les 31 formations, cinq sont coaccréditées (avec Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM), Sup Agro, Université de Montpellier, Université de Perpignan, Université de Nîmes).

Ces formations sont rattachées à quatre unités de formation et de recherche (UFR) : Faculté des sciences humaines et des sciences de l'environnement (UFR3) ; Faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR 4), Faculté des sciences du sujet et de la société (UFR 5), Faculté éducation et sciences pour les lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales - LLSASHS (UFR 6). Le champ SSTOS ne dispose pas encore de structure de pilotage spécifique et s'organise à partir de ces UFR. Les formations s'inscrivent dans un réseau important d'établissements partenaires de la région Occitanie (lycées, instituts de formation, région, départements et collectivités locales, entreprises).

Les formations du champ SSTOS sont adossées à 15 équipes de recherche, dont 10 unités mixtes de recherche (UMR), ainsi qu'à deux écoles doctorales de l'établissement (ED 58 « Langues, littératures, cultures, civilisations » ; ED 60 « Temps, territoires, sociétés, et développement ») et une école doctorale de l'Université de Montpellier (ED 231 « Économie et gestion »). Dans l'ensemble, les effectifs sont stables, voire en augmentation. Le champ couvre 46 % de l'offre de formation de l'établissement en rattachement principal, ce qui représentait pour l'année universitaire 2019-2020 un total de 8 412 inscrits, chiffre en augmentation de 6 % (année de référence non précisée).

## AVIS GLOBAL

L'UPVM3 semble avoir pris toute la mesure de la structuration de l'offre de formation en champ. Le dossier précise que des responsables des quatre champs qui regroupent l'ensemble des formations de l'établissement ont déjà été identifiés et qu'à la rentrée 2019-2020 ces responsables de champs se réuniront avec les directeurs d'UFR et les responsables des formations pour préciser les modalités de pilotage à partir des champs et en faire un dispositif opérationnel.

La préoccupation d'un positionnement au niveau local, régional, national et international est réelle. Des partenariats avec d'autres établissements universitaires de la ville et de la région sont clairement identifiables, ainsi qu'avec des établissements scolaires (classes préparatoires) et d'autres instituts de formation (dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'élevage...). L'établissement se soucie d'identifier dans quelle mesure les formations proposées sont originales, complémentaires ou en concurrence avec d'autres formations. Relevons en particulier l'inscription des formations du champ dans un projet consacré aux « humanités environnementales » en partenariat avec d'autres établissements universitaires et de recherche, le site de Montpellier étant d'une manière générale un site phare en matière d'environnement et d'écologie. Au niveau international, on soulignera en particulier les liens privilégiés avec la Chine, mais aussi avec l'Amérique du sud et les pays de la Méditerranée.

Des choix appréciables de pluridisciplinarité et de mutualisations conséquentes ont été faits. Néanmoins, ils imposent des contraintes, bien identifiées dans le dossier, pour la construction des emplois du temps mais aussi en termes d'autonomie et de pilotage de certaines formations.

L'ensemble des formations apparaît bien adossé à des laboratoires de recherche. En revanche, on trouve peu d'informations sur la poursuite en doctorat.

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés, la professionnalisation et la mise en situation professionnelle constituent un élément important pour ce champ (projet personnel et professionnel, intervenants professionnels, stages). L'établissement a mis un accent particulier sur la professionnalisation. Chaque formation contribue à la réalisation des DiCoPro (Diplôme aux Compétences PROfessionnelles)

destinés aux entreprises et aux étudiants. Ces efforts se traduisent notamment par une augmentation du nombre d'étudiants inscrits en formation continue, et une subvention de la région Occitanie témoigne de cette reconnaissance. Une proposition de diplômes universitaires (DU) permet de compléter la formation en réponse aux exigences du monde socio-économique. La généralisation de la professionnalisation des formations doit être poursuivie.

L'ensemble des formations, selon des modalités et des degrés variables, s'est engagé dans un recours accru au numérique, et bénéficie du soutien d'un projet intitulé Nexus, obtenu par l'établissement en juillet 2018, qui a pour objectif d'offrir à tous les étudiants des formations aux humanités numériques. L'utilisation effective du numérique reste cependant traditionnelle. Un effort en matière d'innovations pédagogiques serait le bienvenu.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

### Finalité

Les objectifs de formation, en termes de connaissances et de compétences sont globalement bien exposés. L'offre de formation en licence est importante : neuf licences, proposant pour certaines plusieurs parcours. Les finalités spécifiques sont claires : les objectifs en termes d'acquisition de connaissances et de compétences ainsi que les débouchés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études y sont bien définis. Le contenu des enseignements paraît en cohérence avec les objectifs de formation. Notons cependant que la licence *Sociologie* (UFR5) et la licence *Sciences sociales* (UFR4) témoignent de fortes proximités : tout en présentant des mutualisations importantes avec les autres licences de leurs UFR respectives (avec les licences *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Psychologie* pour *Sociologie* ; avec la licence *Administration économique et sociale* pour *Sciences Sociales*), leurs ancrages disciplinaires, théoriques et méthodologiques sont largement partagés. Cette situation peut être lue comme une complémentarité entre formations et entre UFR ou comme une mise en concurrence. Du côté des étudiants, on peut se demander si cette distinction est compréhensible.

Les trois LP ont des finalités spécifiques, claires et intelligibles. Les contenus de formation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage théorique et pratique. Les compétences académiques et professionnelles développées permettent d'occuper des emplois en accord avec ces trois LP.

L'offre de formation en master est importante, notamment en psychologie (quatre masters et huit parcours). Les finalités en termes de connaissances et de compétences sont clairement définies et, de manière globale, les contenus d'enseignement paraissent coordonnés aux objectifs d'apprentissage (avec une réserve pour le master *Administration et échanges internationaux* pour lequel le manque d'informations sur les contenus d'enseignement ne permet pas d'apprécier leurs finalités par rapport à certaines compétences professionnelles annoncées). Pour les parcours *Dynamiques cognitives et sociocognitives* (DCS) et *Psychologie de l'évaluation du fonctionnement cognitif et des comportements* (PEFC) du master *Psychologie*, il semblerait utile de clarifier les débouchés professionnels lorsqu'une poursuite vers un doctorat n'est pas envisagée. Pour les autres masters, les débouchés en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en doctorat sont bien exposés. Ils apparaissent en cohérence avec les objectifs de chacune des formations. S'agissant des contextes professionnels et des métiers sur lesquels les étudiants sont susceptibles de se positionner, certaines formations présentent des recoupements : par exemple, le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* avec le parcours *Dynamiques cognitives et sociocognitives* du master *Psychologie*, ou le master *Sociologie* et le master *Intervention et développement social*.

Certaines formations sont localisées sur deux sites (Montpellier et Béziers, Montpellier et Nîmes). Pour deux formations de licence proposées à Montpellier et à Béziers, l'offre de formation entre les deux sites pourrait être davantage harmonisée et/ou coordonnée. La licence *Géographie et aménagement* est délocalisée à Mayotte sans qu'aucune information précise ne soit fournie sur son fonctionnement.

### Positionnement

La capacité des formations à se positionner dans leur environnement académique est inégale mais reste dans l'ensemble juste et suffisante, en particulier pour les masters et les licences professionnelles. Les masters et les LP ont bien identifié les formations semblables ou proches au niveau local, régional et national, tout en

identifiant bien en quoi elles s'en distinguent. Cependant, le master *Sociologie* ne dit rien des autres masters de sociologie du sud de la France, et le master *Administration et échanges internationaux* passe sous silence les masters de gestion tournés vers l'international et portés par l'Université de Montpellier et par la faculté des langues et cultures étrangères et régionales de l'UPVM3.

Neuf formations font état de partenariats académiques ou de coopérations avec d'autres formations, soit de l'établissement, soit avec des établissements d'enseignement supérieur locaux, régionaux ou nationaux. Pour les licences *Administration économique et sociale*, *Sciences de l'éducation*, *Sciences sanitaires et sociales*, la licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, les masters *Ethnologie*, *Géomatique*, *Gestion des ressources humaines*, et *Gestion des territoires et développement local*, les partenariats ou coopérations académiques sont pertinents et adaptés aux objectifs des formations.

Pour ce qui est du positionnement scientifique, les relations avec l'environnement de recherche sont solides et pertinentes et en font clairement un point fort des formations. À l'exception du master *Administration et échanges internationaux*, toutes les formations de licence, LP et master ont un bon adossement aux laboratoires de recherche de l'UPVM3. En licence et licence professionnelle, les enseignements sont assurés majoritairement par des enseignants-chercheurs. Les travaux de recherche menés par les enseignants-chercheurs alimentent les activités d'enseignements théoriques et méthodologiques. Certaines licences et LP sensibilisent les étudiants lors d'activités pédagogiques spécifiques, par exemple avec l'organisation de journées d'études, de séminaires annuels ou encore de stages de sensibilisation à la recherche : on pense ici à la licence *Psychologie*, la licence *Sciences de l'éducation*, la licence *Sciences sanitaires et sociales*, la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et aux deux LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* et *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. En master, seul le master *Administration et échanges internationaux* témoigne d'interactions insuffisantes avec le monde de la recherche : le master ne mentionne aucun laboratoire d'adossement et aucune poursuite d'études en doctorat. Les autres masters forment clairement les étudiants à la recherche et par la recherche. Les liens avec des laboratoires reconnus au niveau national et souvent même international (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Géomatique*, master *Gestion des ressources humaines*, master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, master *Sciences de l'éducation*, master *Sociologie*) sont solides, pertinents et profitables aux étudiants. On regrettera seulement le manque d'information concernant les écoles doctorales ou une trop faible poursuite d'études en doctorat pour deux masters : master *Administration et échanges internationaux* et master *Ethnologie*.

Le positionnement socio-économique des formations est très inégal selon les formations. Il est excellent pour les LP qui mobilisent des professionnels pour les enseignements de préprofessionnalisation notamment, et qui ont développé des réseaux de relations étroites avec le monde entrepreneurial, associatif, social ou encore culturel. Pour les licences générales, hormis pour la licence *Sciences sociales*, on regrette qu'il n'existe pas ou que ne soient pas mentionnés dans les dossiers des partenariats avec le monde socio-économique qui pourraient bénéficier aux formations, notamment pour développer les offres de stage et la professionnalisation. De même le master *Administration et échanges internationaux* et le parcours de sociologie générale du master *Sociologie* ne décrivent pas clairement l'environnement socio-économique ou de potentiels partenariats avec des organisations professionnelles. Dans l'ensemble, les formations gagneraient à développer davantage de partenariats et à les formaliser par des conventions.

Au niveau international, les accords de coopération semblent surtout pilotés par l'établissement et profitent aux formations. Les accords de coopération sont nombreux et suffisants. On regrette que les dossiers soient dans l'ensemble lacunaires quant aux données chiffrées de mobilités étudiante et enseignante.

### Organisation pédagogique

En licence comme en master, l'organisation des enseignements répond aux exigences d'une spécialisation progressive ; la progression est lisible, à l'exception du master *Ethnologie* et du master *Transport, mobilités, réseaux*. Les parcours proposés sont globalement cohérents avec les intitulés des formations et les débouchés. La logique pluridisciplinaire et la mutualisation de certains enseignements, dès la première année pour certaines licences, est à relever, dans la perspective d'une orientation fine post-bac des étudiants et la possibilité de passerelles entre les différentes formations. Cependant, pour certaines formations les mutualisations affichées conduisent les étudiants à suivre des enseignements complémentaires hors de leur UFR ce qui contraint fortement le pilotage des formations qui perdent alors en autonomie (licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*). Globalement, on ne perçoit pas suffisamment de structure d'ensemble, de cohérence du parcours de l'étudiant. Une construction en majeure / mineure permettrait sans doute de gagner en lisibilité et en cohérence et favoriserait les passerelles.

d'ensemble, de cohérence du parcours de l'étudiant. Une construction en majeure / mineure permettrait sans doute de gagner en lisibilité et en cohérence et favoriserait les passerelles.

Pour deux des LP, on constate une articulation forte et équilibrée entre enseignements théoriques et acquisition des savoirs pratiques, soit en alternance (LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*), soit par un second semestre ciblé sur le stage et le projet tutoré (LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* gagnerait à développer l'alternance. La place accordée à la professionnalisation est suffisamment importante dans ces formations.

Dans l'ensemble les équilibres entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) sont cohérents. Les crédits ECTS (*European credits transfer Scale*) affectés aux volumes horaires sont équilibrés, sauf pour la licence *Psychologie* et le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations*, ce dernier ne créditant le stage de 500 heures que de cinq crédits ECTS. Il est également à relever une répartition déséquilibrée des crédits ECTS en fonction du volume horaire des enseignements pour le master *Administration et échanges internationaux*.

L'enseignement est dispensé avant tout en présentiel, à l'exception de la licence et du master en *Sciences de l'éducation* qui proposent des enseignements à distance.

La plupart des formations sont ouvertes aux validations des acquis professionnels (VAP) et validations des acquis de l'expérience (VAE) ainsi qu'aux dispositifs de la formation tout au long de la vie. Les dispositifs de VAE sont rarement décrits (à l'exception de la licence *Psychologie* et de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) et ne concernent que très peu d'inscrits. Dans la plupart des formations des aménagements sont prévus pour les étudiants à contraintes spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau) et pour les salariés, des aménagements sont mis en place par les équipes pédagogiques et par l'établissement.

La professionnalisation est très présente dans la plupart des formations au regard de l'importance accordée aux projets professionnels, via l'intervention d'acteurs extérieurs pour les enseignements, la découverte d'un champ professionnel ou encore des contrats de professionnalisation (licence *Administration économique et sociale* pour le parcours *Développement social* en partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS), LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). Des formations en alternance sont également proposées (LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, master *Psychologie sociale, du travail et des organisations*) avec un bon équilibre entre enseignements théoriques et savoirs professionnels. Le master *Intervention et développement social* donne également la possibilité aux étudiants de faire le master en apprentissage. Cette large place donnée à la professionnalisation est à saluer, et il faut noter le travail de l'équipe pédagogique des masters *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, et *Psychologie sociale du travail et des organisations* pour leurs programmes de formation pour des demandeurs d'emploi qui sont subventionnés par la région Occitanie. Le nombre d'étudiants en formation continue est également bien renseigné.

Les stages sont obligatoires en master (à l'exception de certains parcours des masters *Histoire, Sciences de l'éducation* et *Sociologie*) et bien encadrés pour plusieurs formations, dont certaines ont rendu obligatoire la réalisation de ce stage à l'étranger (master *Administration et échanges internationaux*). Il serait aussi pertinent de rendre le stage obligatoire pour certaines licences.

La place de la recherche, parfois à partir de la troisième année de licence, mais surtout en master, est bien mise en avant, avec un adossement à différentes unités de recherche bien identifiées. Les modalités concrètes de formations à la recherche et par la recherche sont variées et opérationnelles.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 s'est vu attribuer une dotation pour le projet « NEXUS : Réussir en licence avec les humanités numériques ». Le numérique est présent dans toutes les formations, à des degrés de développement divers, son utilisation reste traditionnelle, et il y a peu d'innovation en la matière. Des innovations pédagogiques sont néanmoins en cours de développement dans certaines formations (licences *Psychologie, Sciences de l'éducation*, LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, masters *Gestion des ressources humaines, Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, Psychologie*).

L'évaluation des connaissances paraît classique, et dans l'ensemble des formations, bien adaptée aux contenus et aux attentes. On note toutefois une utilisation trop importante des QCM en licence *Psychologie* en deuxième année de licence (L2) et troisième année (L3).



L'enseignement en langue vivante (anglais ou autres langues) est bien présent dans presque toutes les formations (à l'exception de la licence *Sciences de l'éducation* et de la licence *Histoire*) avec parfois des dispositifs de certification en langue (licence *Psychologie*, master *Psychologie*, master *Gestion des ressources humaines*) ou des enseignements dispensés en anglais (parcours *Psychologie clinique et psychopathologie en thérapie comportementale, cognitive et émotionnelle*, parcours nimois du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*). On apprécie la possibilité offerte aux étudiants de suivre une seconde langue vivante dans les unités d'enseignement à choix.

Dans la plupart des formations, particulièrement en master, la place de l'international reste à développer. La mobilité sortante est peu renseignée, et lorsqu'elle l'est, on constate qu'elle est réduite. C'est particulièrement problématique dans le master *Tourisme*. Trois formations donnent cependant une grande place à l'internationalisation : le parcours *Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive : adulte et personne âgée* du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*, le master *Études européennes et internationales* et le master *Intervention et développement social* qui a reçu le label Erasmus+ joint au master *degré* qui permet de développer des relations internationales encore plus étroites avec les partenaires. Cela se traduit par de la mobilité étudiante sortante.

### Pilotage

Le pilotage est globalement satisfaisant avec des équipes très engagées. Certaines formations (licence *Sciences sanitaires et sociales* par exemple) comptent un nombre trop important de professionnels par rapport à l'équipe titulaire, ou ont recours à un nombre important d'enseignants d'autres UFR (licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et master *Ethnologie*), ce qui peut influencer négativement sur le pilotage. À l'inverse, on compte trop peu d'intervenants professionnels au sein du master *Études européennes et internationales*, du master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* et du master *Sciences de l'éducation*. Les réunions entre membres de l'équipe pédagogique sont explicitement mentionnées pour plusieurs formations dans un but de cohérence, d'harmonisation et de communication.

Toutes les formations ont mis en place un conseil de perfectionnement par mention, réuni au moins une fois par an, et dont les missions et conditions de fonctionnement sont fournies. La composition de celui-ci n'est pas toujours décrite (master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*). Certains conseils n'intègrent pas de représentants du monde socio-économique (licence *Sociologie*, licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*, master *Administration et échanges internationaux*). D'autres doivent impérativement intégrer des étudiants dans leurs conseils (LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*). Soulignons la participation des personnels administratifs à ces conseils.

Des comptes rendus des conseils de perfectionnement sont fournis pour quelques formations, mais n'indiquent pas toujours si les conditions d'amélioration et les recommandations proposées ont été prises en compte. D'autres conseils sont évoqués selon les structures des diplômes, tels que les conseils de département, conseils pédagogiques, commissions paritaires et comités de pilotage.

L'évaluation des enseignements se fait principalement sous deux formes : l'une pilotée par la direction d'évaluation et d'aide au pilotage de l'établissement, l'autre par des démarches spécifiques par diplôme. Le taux de réponse est faible, mais n'empêche pas la mise en place de remédiations suite aux remarques. Les retours attendus des entreprises accueillant en stage sont très appréciables.

Les différents jurys et leur composition sont connus des étudiants. Pour certaines formations, les connaissances à acquérir sont explicitées par blocs de compétences (licence *Sciences de l'éducation*, licence *Sciences sanitaires et sociales*), mais pour d'autres, l'approche par compétences manque de précision (licence *Psychologie*), ou reste à mettre en place (licences *Géographie et aménagement* et *Histoire*, licence et master *Sociologie*). Le supplément au diplôme est mentionné mais pas toujours fourni dans les dossiers (master *Sciences de l'éducation*), ou n'est pas encore établi (masters *Administration et échanges internationaux, Gestion des territoires et développement local*). Toutes les formations se sont attachées à produire une matrice SWOT, outil synthétique fort appréciable pour connaître les marges de progression envisageables.

L'aide à la réussite prend des formes différentes en fonction des formations (tutorat, ateliers de remédiation, unités d'enseignement spécifiques, dispositifs pour les étudiants à besoins spécifiques...), et est une préoccupation pour toutes les mentions de licence. Toutefois, aucune information sur l'efficacité de ces dispositifs n'est mentionnée dans les dossiers.



## Résultats constatés

L'attractivité des formations semble bonne mais parfois difficile à apprécier car le nombre de demandes d'entrées dans les formations pour chaque année de diplôme n'est pas toujours mentionné et serait une donnée importante à fournir, de même que les critères de recrutement et l'origine des étudiants. Pour les licences, générales et professionnelles, les effectifs sont soit stables pour les formations qui atteignent le plafond de places disponibles, soit en augmentation (licence *Psychologie*, licence *Sciences sanitaires et sociales*, licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*). En master, hormis pour le master *Administration et échanges internationaux* (130 inscrits en première année de master (M1) en 2016-2017 puis 38 et 52 les deux années suivantes), le master *Ethnologie* (9 inscrits en M1 en 2017, 7 en 2018) et les masters *Archéologie, Études du développement* et *Gestion des territoires et développement local* qui voient une baisse de leurs effectifs sur la période évaluée, les autres masters sont attractifs. Le master *Sciences de l'éducation* et le master *Intervention et développement social* affichent une attractivité excellente en M2, du fait de la possibilité d'y accéder directement pour les étudiants en reprise d'études et en formation continue.

Les taux de réussite des trois LP sont excellents : 100 % pour les LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques, Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, 92 % pour la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*. Pour les licences générales, seule la licence *Sciences de l'éducation* ne fournit aucune information sur les taux de réussite, ce qui est regrettable. Pour les autres licences, les taux de réussite en première année de licence (L1) sont variables selon les formations et selon les années, mais ils sont globalement faibles : 25 % en 2016-2017 puis 41 % en 2017-2018 pour la licence *Sciences sociales* par exemple, ou encore 34 % pour la licence *Administration économique et sociale*. Les autres licences ont des taux de réussite en L1 autour de 40 %. On relève l'effort dans la licence *Histoire* avec la mise en place du dispositif « Réussite, innovation, histoire » pour la L1. Les taux de réussite sont en revanche bons en L2 et en L3, pour l'ensemble des licences générales ; ils sont compris entre 77 % et 97 %.

En master, les taux de réussite sont en baisse pour le master *Sciences de l'éducation* (de 88,2 % en 2016-2017 à 70 % en 2017-2018 pour les M1 de 62,4 % à 53,2 % en M2), et sont très modestes pour le master *Ethnologie*, sur de faibles effectifs (53 % de réussite en M1 en 2017/2018, 31 % deux ans auparavant) et pour le master *Études du développement* (60 % en M1). Pour les autres masters, les taux de réussite sont satisfaisants. En ce qui concerne les taux d'abandon, ils ne sont que rarement évoqués. Il aurait été apprécié que l'ensemble des dossiers fournissent et discutent cette donnée.

Le suivi des diplômés et l'appréciation de la qualité de l'insertion professionnelle et du taux de poursuite d'études sont des points faibles pour la quasi-totalité des formations évaluées. Hormis pour la licence *Sciences sanitaires et sociales*, la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, l'un des parcours du master *Sciences de l'éducation* et le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* qui ont mis en place des outils efficaces qui permettent de fournir des données complètes et analysées du suivi des diplômés et d'apprécier positivement la qualité de l'insertion professionnelle et la cohérence des taux de poursuite d'études avec les objectifs de ces mentions, les données sont insuffisantes pour les autres formations. Plusieurs mentions de master affichent des taux d'insertion faibles et peu analysés (master *Histoire*, master *Gestion des territoires et développement local parcours Gestion agricole et territoire*) ou une insertion à des niveaux ne correspondant pas au diplôme (master *Tourisme*).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une offre de formation importante avec, pour chaque domaine de formation, des modalités de spécialisation et/ou de professionnalisation plurielles et diversifiées.
- Des contenus d'enseignement généralement clairement définis, en coordination avec les objectifs de formation, avec spécialisation progressive globalement bien respectée.
- Des équipes pédagogiques très engagées.
- Des débouchés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études généralement clairement définis, en cohérence avec les objectifs de formation.
- Une professionnalisation globalement bien accompagnée.
- Des relations solides et pertinentes avec l'environnement de recherche.
- Un bon positionnement dans l'environnement régional.

## Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles en L1 et pour certains M1.
- Des données et des analyses sur le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études largement insuffisantes.
- Des proximités fortes entre trois licences qui nuisent à leur visibilité.
- Une structure des L1 pas toujours lisible et ne facilitant pas la cohérence du parcours de l'étudiant.
- Un manque de précisions sur les données de mobilités étudiantes et enseignantes.
- Une utilisation traditionnelle du numérique et peu d'innovations pédagogiques.

## Recommandations :

La diversification de l'offre de formation, avec des voies de spécialisation et/ou de professionnalisation plurielles, devrait être poursuivie. Il conviendra de veiller aux situations de complémentarité forte ou de mise en concurrence entre formations. La transcription en termes de compétences est en cours, et la mise en place de ce dispositif ainsi que ses résultats, autant du point de vue de l'établissement que de l'utilité dans la vie professionnelle des étudiants, sont vivement attendus.

La composition des conseils de perfectionnement doit être améliorée pour une meilleure représentation des différents types d'acteurs (personnels enseignants, professionnels, étudiants, personnels administratifs). Il conviendra de veiller à équilibrer la répartition des professionnels et des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques.

Le numérique et l'innovation pédagogique doivent être développés, principalement dans les formations de master. Les réflexions menées au sein de l'établissement pour renforcer le numérique, avec le déploiement du *Learning Center Atrium* ira certainement dans ce sens.

Les formations gagneraient à développer les stages et les liens, sous partenariats conventionnés, avec des acteurs du monde socio-économique, ce qui permettrait à la fois de s'ouvrir à la société civile et de proposer aux étudiants de licence qui ne poursuivent pas en master davantage de perspectives pour une insertion en emploi rapide et de qualité. L'établissement gagnerait à développer la part de l'alternance dans l'offre de formation pour améliorer l'insertion professionnelle de ses étudiants. Cela renforcerait encore la préoccupation très présente dans le dossier s'agissant de la professionnalisation des étudiants.

La place effective de l'international apparaît trop peu marquée dans la plupart des formations. Une harmonisation du suivi des données de mobilités entrantes et sortantes, enseignantes et étudiantes permettrait de mettre davantage en valeur les nombreux accords de coopérations internationales existants.

Les formations du champ affichent une bonne attractivité sur laquelle ces dernières doivent capitaliser pour l'avenir. Les taux de réussite en L2, L3, en LP et dans la plupart des M2 sont satisfaisants. Cependant, cela ne doit pas faire oublier des taux de réussite trop faibles en L1 et en M1 pour la majorité des formations évaluées. Il pourrait être pertinent de développer, dès la L1, la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite des entrants. Il est par ailleurs regrettable de ne pas disposer de davantage d'informations sur le devenir des diplômés. Mettre en place, au niveau de l'établissement mais aussi au niveau des formations des outils de suivi adaptés pourrait permettre de valoriser plus encore les taux élevés de diplomation du champ SSTOS.

## POINTS D'ATTENTION

Le master *Administration et échanges internationaux* possède une architecture générale incohérente, avec un seul parcours portant deux intitulés différents en M1 et en M2. Le dossier ne fournit aucune information sur la poursuite d'études des étudiants ayant validé le M1 et ne poursuivant pas en M2 dans la mention, et ne donne aucune indication quant à un adossement à la recherche. Par ailleurs, l'équipe pédagogique est déséquilibrée ce qui entraîne qu'une part trop restreinte des enseignements soit réalisée par des

peut-être également le cas pour les étudiants car les effectifs sont faibles, comme le sont les taux de réussite. Enfin, on ne dispose pas de données sur le devenir des rares diplômés.

Le master *Gestion des territoires et développement local* comporte deux parcours en M2 dont le parcours *Gestion agricole et territoire*, ce dernier affiche un taux d'insertion professionnelle très faible (38 % à un an après l'obtention du diplôme, 62 % à deux ans). Ces chiffres, en décalage avec la qualité de la formation, méritent une analyse approfondie sur les débouchés de ce parcours.

Sans que l'on puisse savoir si cela vient du dossier qui est mal présenté et peu intelligible, ou de la formation elle-même, le master *Sciences de l'éducation* présente un fort déséquilibre des équipes pédagogiques entre ses trois parcours, ainsi qu'un déséquilibre très important des effectifs entre le M1 et les parcours de M2. D'ailleurs, on peine à percevoir l'articulation entre le M1 et les parcours de M2. Enfin, deux des trois parcours ne prévoient pas de stage obligatoire et les taux de réussite en M2 sont faibles.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) portée par la faculté des Sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR4) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation pluridisciplinaire et généraliste permettant aux étudiants d'acquérir de solides connaissances en sciences humaines et sociales en général, et en particulier dans les domaines du Droit, de l'économie et de la gestion. Elle propose quatre parcours en troisième année (L3) sur deux sites : le parcours *Administration et gestion des entreprises – ressources humaines* (AGE-RH), le parcours *Commerce et affaires internationales* (CAI) et le parcours *Développement social* (DS) sur le site de Montpellier et le parcours *Sciences de l'homme et de la société* (SHS) sur le site de Béziers, avec une première (L1) et une deuxième année (L2) sur ce site.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs, les compétences acquises et les débouchés en termes d'insertion professionnelle et de poursuites d'études sont clairement définis et mis à la disposition des étudiants à travers le site internet de l'UPVM3 et leur sont exposés tout au long de leur cursus. On peut relever que la poursuite d'études est l'issue la plus indiquée et la plus choisie par les étudiants à l'issue de la formation. À ce titre, on peut apprécier que le département AES de l'UFR4 propose différents masters dans les domaines des <i>Ressources humaines</i>, des <i>Échanges internationaux</i>, du <i>Management des petite et moyenne entreprise-industrie</i> (PME-PMI), du développement social, de l'éducation et de la formation, masters qui sont en parfaite cohérence avec la licence AES. Il semble en revanche que le parcours situé à Béziers devrait être mieux profilé : on ne saisit pas forcément l'adéquation entre le titre du parcours, les enseignements proposés et l'articulation avec les débouchés en master.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Au sein de l'UPVM3, le positionnement du parcours proposé à Béziers n'est pas défini. Au niveau local (ville de Montpellier), il existe une seconde licence AES portée par une autre université montpelliéraine, l'Université de Montpellier (UM) dans le cadre de l'école de management Montpellier Management. Ces deux licences, bien que respectant toutes deux le cadre national pluridisciplinaire du diplôme, ont selon le dossier d'autoévaluation,</p>

un positionnement très différent : la licence proposée par l'UPVM3 a une orientation plutôt sciences humaines et sociales, conformément aux thématiques de cette Université et la licence proposée par Montpellier Management (UM) aurait, elle, une orientation plutôt gestion. On peut toutefois relever que la frontière n'est pas étanche entre les deux orientations d'autant plus que le droit, l'économie et la gestion font partie des sciences sociales et humaines d'une part et que la licence AES de l'UPVM3 affiche comme objectif principal l'acquisition de solides connaissances dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion d'autre part. D'où la question de la pertinence de deux licences AES dans la ville de Montpellier. Au niveau régional, le dossier mentionne l'existence de plusieurs autres licences AES, sans préciser leur nombre exact et leur localisation. L'UPVM3 affiche toutefois sa différence par la spécialisation progressive de la formation (quatre parcours proposés). Des partenariats académiques ont été développés avec des établissements tel que l'Institut régional du travail social (IRTS), des lycées et les classes préparatoires de la région, les étudiants de ces dernières pouvant constituer un bon vivier pour la licence AES de l'UPVM3 (61 % des candidats).

Vis-à-vis de la recherche, le positionnement de la licence AES se réalise à travers la participation dans la formation d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs (EC) tous titulaires à l'UFR4 de l'UPVM3 et de leur rattachement à un laboratoire de recherche. On regrette que le dossier ne fasse pas mention d'un positionnement au niveau socio-économique.

Sur le plan international, de nombreux partenariats avec des universités étrangères ont été noués par l'UPVM3, essentiellement en Europe (31 conventions) mais peu d'étudiants de la licence AES partent étudier à l'étranger (le dossier fait état de quatre étudiants seulement en mobilité sortante pour 2018-2019). Le département AES a également développé une convention avec l'Institut franco-chinois de Suzhou, ce qui permet d'accueillir des étudiants chinois au sein de la licence (45 étudiants en moyenne par an entre 2014 et 2018).

### Organisation pédagogique

La licence AES est structurée sur un tronc commun de deux ans (L1 et L2), permettant aux étudiants d'acquérir de solides connaissances dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion, auxquels viennent s'ajouter des enseignements complémentaires en techniques quantitatives et langues. Une spécialisation est proposée en L3 de manière à mieux préparer les étudiants à une poursuite dans les masters proposés par l'UFR4 de l'UPVM3. Cette organisation est de nature à permettre aux étudiants d'affiner leur projet professionnel pour la poursuite d'études en master, voire pour une insertion professionnelle même si ce n'est pas la vocation de la licence.

La formation est ouverte à la validation des acquis professionnels (VAP), à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et aux dispositifs de la formation tout au long de la vie et cela concerne deux à cinq inscrits par an.

La professionnalisation est développée à chaque semestre par le biais de projets professionnels personnalisés (L1), la découverte d'un champ professionnel (L2), les enseignements de professionnalisation et les stages (L3). Le parcours DS a la particularité d'être dispensé en partenariat avec l'IRTS et inclut dans la formation un stage de quatre mois ou un contrat de professionnalisation. Un stage est proposé aux étudiants de L3 des parcours AGE et CAI : il semble malgré tout que d'une part, ce stage est d'une durée trop courte pour apporter une véritable expérience professionnelle (15 jours), et d'autre part, il n'est proposé que sur la base du volontariat et suivi par peu d'étudiants (15 étudiants en 2018-2019), ce qui est dommage. On peut relever le fait que la licence AES bénéficie des actions et informations sur l'entrepreneuriat mises en place par l'UPVM3 et du dispositif PEPITE.

La licence AES propose deux langues vivantes : une première langue majeure obligatoire, une deuxième langue mineure facultative. On peut apprécier le large choix des langues, tant pour la majeure que pour la mineure. Le numérique est présent dans la formation à travers des enseignements d'informatique (passage du certificat informatique et internet (C2i) pour tous les étudiants), cours et supports en ligne sur Moodle, possibilité pour les étudiants de s'autotester. Le département AES cherche également à développer les examens en ligne, ce qui apporterait plus de souplesse et de flexibilité aux évaluations. Des aménagements ont été prévus pour les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau et les salariés. Enfin, on apprécie la mise en place des dispositifs



d'accompagnement et d'aide à la réussite : tutorat, référent pédagogique (en 2019), et la proposition d'un semestre renouvelé pour les étudiants ayant échoué de peu.

### Pilotage

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur, avec un responsable par année d'étude et par parcours, et dispose d'une équipe pédagogique composée majoritairement d'EC de l'UFR4, avec une répartition diversifiée et assez équilibrée au niveau des spécialités (droit, économie, gestion,...), avec la participation de quelques professionnels en L3 (un ou deux par parcours). Elle est également dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition, les missions et conditions de fonctionnement sont fournis. Celui-ci répond parfaitement aux exigences universitaires. Le compte-rendu du dernier conseil est également produit. À sa lecture, on ne peut malheureusement pas savoir si les décisions et recommandations formulées ont été prises en compte.

Le département a développé des outils de pilotage comme la réalisation d'une matrice SWOT, ce qui lui permet d'identifier les points forts et points faibles de la formation. Les enseignements sont évalués par les étudiants. Quelques résultats d'enquête sont fournis mais ne sont malheureusement pas analysés afin d'en tirer des conclusions exploitables. Les étudiants ont à leur disposition divers supports d'information sur le règlement des études, les règles de délivrance des crédits ECTS, les modalités de contrôle de connaissances (MCC), la note explicative sur la constitution et le rôle des jurys d'examen, etc.

### Résultats constatés

Des enquêtes sont réalisées sur l'origine des étudiants, leur devenir après la L3, les raisons des choix de formation. Aucune statistique n'est donnée sur le nombre de candidatures reçues afin d'apprécier l'attractivité de la formation d'une part et pour permettre aux futurs candidats d'évaluer leur chance d'admission d'autre part. Par ailleurs, la capacité d'accueil n'est pas précisée.

Les effectifs pour les sites de Montpellier et de Béziers en 2018-2019 sont de 480, 190 et 313, respectivement sur les L1 L2 et L3 des deux sites, ce qui dénote un important recrutement parallèle en L3. Si les annexes du dossier mentionnent 110 étudiants pour la L1 sur le site de Béziers, nous n'avons pas trouvé les chiffres se rapportant aux années suivantes. Par ailleurs, on aurait apprécié une évaluation des flux ou mouvements des étudiants entre les différents parcours d'une part et entre les deux sites d'autre part. Il est intéressant de relever que pour 75 % des inscrits en L1, la licence AES était leur premier choix.

Selon les enquêtes sur 2017-2018, le taux de réussite en L1 était de 34 %, ce qui n'est pas très élevé mais malgré tout en nette augmentation par rapport à 2016-2017 (23 %). On ne peut donc qu'encourager l'équipe pédagogique à poursuivre l'aide à la réussite. En L2 et L3, les taux de réussite respectivement de 77 % et de 87 % sont satisfaisants, et en augmentation.

Une dernière enquête d'avril 2019 sur le devenir des étudiants de 2017-2018 révèle que 24 étudiants sur 91 répondants ont arrêté leurs études en L3, et la moitié (12) suite à une insertion professionnelle. Les autres sont en poursuite d'études dont 29 en master. Il aurait été souhaitable d'avoir un chiffrage des taux d'accès des diplômés dans les masters de l'établissement.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Grand choix de langues, tant pour la mineure que la majeure.
- Mise en place de dispositifs d'aide à la réussite efficaces.

### Principaux points faibles :

- Stage non obligatoire et trop peu suivi (parcours AGE et CAI).
- Parcours *Sciences de l'homme et de la société* (Béziers) insuffisamment profilé et justifié.
- Données statistiques absentes sur les articulations et flux d'étudiants entre L2 et L3 par parcours d'une part et sur les poursuites d'études en masters d'autre part.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Administration économique et sociale* doit poursuivre les efforts entrepris sur l'accompagnement des étudiants de L1 qui ont permis une élévation des taux de réussite. Une meilleure orientation doit être faite en amont, particulièrement pour les candidats issus de bacs professionnels et de bacs technologiques. Même si l'insertion professionnelle n'est pas sa vocation première, il serait souhaitable de développer davantage les dispositifs de professionnalisation (notamment les stages sur les parcours AGE et CAI) et la mobilité étudiante sortante. Il faudrait également engager une réflexion sur le positionnement du parcours proposé à Béziers, à partir des besoins du territoire et des débouchés en master. Enfin, il conviendrait d'établir des enquêtes plus précises et des statistiques plus détaillées sur le devenir des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE GÉOGRAPHIE - AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie-aménagement* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme généraliste en abordant toutes les sous-disciplines de la géographie et de l'aménagement. Après une première année de licence commune (L1), elle se compose ensuite de deux parcours distincts en deuxième année (L2) et troisième année (L3) : le parcours *Géographie* qui permet une approche régionale diversifiée des grandes problématiques mondiales, un approfondissement des connaissances dans le domaine de la géographie physique et de l'environnement et la poursuite de l'apprentissage sur les méthodes et outils d'analyse ; le parcours *Aménagement* qui a pour objectif de développer des connaissances sur l'approche théorique et les pratiques de l'aménagement du territoire, les politiques territoriales urbaines, rurales et environnementales et la conduite de projets. Les deux parcours mènent à des masters différents. Cette licence s'inscrit dans une structure plus générale, liée au domaine des sciences humaines et sociales au sein de l'unité de formation et de recherche - Faculté des sciences humaines et des sciences de l'environnement (UFR3). Dans ce cadre, le contenu de la L1 est composé pour 30 % d'enseignements de tronc commun partagés avec l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie et l'écologie.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances et compétences sont clairement exposées, bien répertoriées et déclinées : de manière générale et d'un point de vue disciplinaire, spécifique à la formation mais aussi transversal avec les compétences du champ des sciences humaines et sociales. Plus précisément, la licence permet aux étudiants titulaires de poursuivre vers les métiers de l'enseignement primaire et secondaire (professeur des écoles, professeur de collège et lycée), ainsi que vers les métiers de la fonction publique d'État et territoriale (concours administratifs). La formation de licence ouvre sur l'ensemble de l'offre master <i>Géographie</i> proposée à Montpellier mais aussi ailleurs en France. Ces finalités, mais aussi les débouchés ou encore le taux de réussite sont présentés clairement aux étudiants au travers de la fiche de présentation mais aussi de différentes actions de communication (salon ou journée portes ouvertes). La formation n'est pas délocalisée à l'international.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Géographie-aménagement</i> de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ressemble à la plupart des licences <i>Géographie et aménagement</i> au niveau national. Le cadre national de son diplôme est clairement défini, il facilite son identification et favorise la mobilité d'étudiants qui pourraient commencer ou achever leur diplôme ici ou ailleurs. Au niveau des universités de Montpellier, c'est la seule offre en géographie au niveau de la licence.</p>

Au niveau international, cette licence est chaque année l'objet d'une dizaine de mobilités entrantes avec une progression importante depuis 2016, date à laquelle la licence *Géographie* de Mayotte a été rattachée au Département de géographie de Montpellier. Les étudiants se saisissent de manière assez classique du dispositif ERASMUS (surtout en L3 et dans une moindre mesure en L2).

Cette formation s'articule classiquement à la recherche, via l'appartenance des enseignants-chercheurs de son équipe pédagogique à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement : l'unité mixte de recherche (UMR) 5281 Acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-Dev), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Université de Montpellier, l'Université de Perpignan Via-Domitia) l'UMR Gouvernance, risque, environnement, développement (GRED), et l'Institut de recherche pour le développement (IRD)/Université Paul-Valéry Montpellier 3). L'équipe pédagogique est composée à la fois d'universitaires et de professionnels qui ont une solide expérience et pratique des interactions entre monde de la recherche et monde professionnel.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence *Géographie-aménagement* est clairement exposée. On apprécie sa progression depuis une première année organisée autour d'enseignements disciplinaires mais aussi de tronc commun en sciences humaines et sociales vers des enseignements essentiellement disciplinaires (spécifiques à chaque parcours) mais aussi de préprofessionnalisation en L2 et L3. Ces enseignements sont systématiquement complétés par des cours de langues, ce qui constitue un point fort et une particularité de cette formation, de méthode et d'ouverture. Néanmoins en L1, l'unité d'enseignement (UE) comptant pour 13 crédits ECTS est certes l'UE de spécialité mais elle possède un poids particulièrement déséquilibré par rapport aux autres UE allant de deux à cinq crédits ECTS.

Les dispositifs à destination des étudiants salariés ou en situation de handicap semblent être bien en place et fonctionnels. La formation est accessible suivant les dispositifs de validation des acquis de l'expérience.

L'usage du numérique et des plateformes pédagogiques semble relativement poussée, aussi bien via les outils de la recherche en sciences sociales et en géographie (Système d'information géographique, Sphinx) ou les outils pédagogiques numériques (plateforme Moodle notamment).

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme, annexés au dossier sont bien détaillés et précis en termes de compétences.

Il n'y a pas de données sur les stages professionnels.

### Pilotage

La formation est pilotée à plusieurs niveaux. Elle s'insère dans l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences humaines et des sciences de l'environnement constituée de quatre départements (Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Géographie et aménagement, Biologie – Écologie – Environnement). La licence est intégrée dans le Département de géographie. Le pilotage s'exerce au travers de plusieurs instances ou fonctions : un directeur de département, une directrice de mention qui exerce la fonction de responsable du diplôme de licence, des responsables pour chacun des parcours. Un conseil de département restreint se réunit pour s'occuper de la gestion du diplôme. Enfin il existe un conseil de perfectionnement (composé des responsables de mention, de personnels administratifs, d'étudiants et de personnalités extérieures qualifiées). Il est regretté que le dossier d'auto-évaluation ne présente pas des exemples des effets de ces différentes instances sur le fonctionnement de la licence (en annexe avec des CR par exemple).

L'équipe pédagogique est diversifiée mais suit une répartition classique pour une formation disciplinaire et générale (71 % d'enseignants-chercheurs (EC), 5 % de professeur agrégé et 8 % d'enseignants-chercheurs – PAST (enseignants-chercheurs associés ou invités)). Les 32 EC titulaires couvrent un vaste champ de la géographie humaine (géographie culturelle, rurale, urbaine, de la santé, des transports...) et de la géographie physiques (climatologie). La licence *Géographie* dispose par ailleurs de moyens administratifs, principalement un gestionnaire administratif qui prend en charge la licence.

Les modalités d'interaction de l'équipe pédagogique au sein des différentes instances sont bien détaillées, de même que le fonctionnement et la portée du conseil de perfectionnement.

Le recrutement se fait classiquement par le biais de Parcoursup tandis que les effectifs de la formation sont régulièrement suivis, et font l'objet de présentations détaillées en conseil de département.  
Le recrutement de la licence est principalement régional.

### Résultats constatés

Les taux de réussite sont connus et communiqués notamment lors des conseils de perfectionnement et des conseils de département. Sur la période 2014-2018, ces taux sont compris entre 35 et 47 % des inscrits en L1, de 60 à 77 % en L2 et de 73 à 83 % en L3. Selon les sites, ces taux diffèrent. En effet les résultats à Mayotte (licence *Sciences des territoires*) sont moins bons qu'en métropole. Ce sont les taux de réussite en L1 qui sont les plus problématiques, mais ils semblent être au centre des préoccupations de l'équipe pédagogique (analyse des causes et mise en place de dispositifs pour améliorer la situation, notamment programme « Prépafac »). Un nombre important d'étudiants de L1 effectue une interruption pédagogique ce qui renforce le diagnostic partagé par l'équipe pédagogique qu'il y a une volatilité importante de étudiants mais aussi un intérêt assez faible (choix par défaut) pour le parcours chez une partie des étudiants de L1.

Le nombre d'étudiants s'inscrivant en L1 augmente régulièrement, pour passer de 96 en 2013 à 156 en 2018.

Le suivi des étudiants après leur diplôme n'est pas commenté mais une annexe est attachée au dossier

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne organisation de la formation pour un parcours initial et disciplinaire.
- Formation performante en langue et en outils numériques.
- Instances de gouvernance claires et nombreuses.

### Principaux points faibles :

- Taux de réussite trop faible en L1 à Mayotte (licence *Sciences des territoires*).
- Peu de données sur la poursuite d'études.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie-aménagement* de l'Université Paul- Valéry Montpellier 3 est une formation généraliste. On encourage l'équipe pédagogique à poursuivre sa réflexion sur le taux d'échec de la L1 et de celui associé à Mayotte. Les instances de gouvernance de la formation semblent suffisamment nombreuses et assez bien structurées pour être réellement fonctionnelles. Le suivi des stages et des diplômés doit être développé.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Histoire* de l'Université Paul-Valéry est une formation générale en trois ans. Elle comporte un tronc commun en première année, puis trois parcours : *Histoire*, *Histoire, relations internationales, sciences sociales* (HIRISS) et *Histoire - géographie*. Chaque parcours conduit à des masters ou des débouchés précis. L'enseignement est dispensé sur les trois sites de l'université : Route de Mende, Saint Charles, Béziers. La formation est en cours de formalisation des enseignements en blocs de compétences. La procédure devrait être achevée à la rentrée 2021.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Par l'étude des quatre grandes périodes de l'histoire (histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne et histoire contemporaine), la finalité de la licence est de donner aux étudiants une culture générale étendue, de solides connaissances dans chacune des périodes du passé et la maîtrise des outils fondamentaux de l'historien. La formation a pour but principal de préparer les étudiants à poursuivre des études en master histoire. L'organisation de la formation a pour but une spécialisation progressive : année portail en première année de licence (L1), parcours différenciés en deuxième et troisième années de licence (L2, L3) conduisant à des masters distincts, qui en sont la continuation. S'y ajoute la finalité de débouchés professionnels bien identifiés (métiers de l'enseignement et de la recherche, métiers de la fonction publique, métiers de la culture et du patrimoine, métiers de l'information et de la communication, métiers des ressources humaines) pour lesquels la licence <i>Histoire</i> constitue une voix privilégiée, sans toutefois y préparer directement.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Deux des spécialités de la mention ( <i>Histoire-géographie</i> et <i>Histoire</i> , HIRISS, dès le L2) sont unique au niveau régional. La licence <i>Histoire</i> est aussi dispensée sur le site de Béziers. La discipline étant ouverte aux concours de l'enseignement, elle est présente dans toutes les universités importantes, sans concurrence notable.
<b>Organisation pédagogique</b>
La licence est construite autour d'un tronc commun assez classique comprenant les quatre grandes périodes historiques. Les parcours se distinguent dès la L2 et les enseignements spécifiques à chaque parcours sont considérés comme des fondamentaux.



Des passerelles sont proposées. En première année, les étudiants construisent avec un enseignant référent leurs parcours professionnels et sont orientés dès la deuxième année vers des modules adaptés. Les stages sont facultatifs mais sont encouragés. Les enseignements de préprofessionnalisation visent explicitement les métiers de la recherche. Il n'y a pas de formation en alternance. Une langue vivante est obligatoire tout au long de la licence (sans possibilité de changement). L'équipe juge cependant cet enseignement insuffisant et peu efficace. La gestion des étudiants en situation de handicap (32 en 2018-2019) et des sportifs de haut niveau est assurée au niveau de l'établissement, mais seuls les premiers bénéficient de procédures adaptées. Il existe un dispositif d'aide à la réussite, dont la possibilité de suivre en juin 75 heures d'enseignements intensifs. Le programme Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) a permis de mettre sur pied des ateliers de soutien et une proposition de première année en deux ans. La licence est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais les demandes sont rares. Il existe un conseil de perfectionnement, constitué selon les règles de l'établissement. L'équipe leur accorde une importance majeure.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est importante, puisqu'elle comprend 44 enseignants chercheurs des sections 21 (histoire, civilisation, archéologie, et art des mondes anciens et médiévaux) et 22 (histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art et de la musique du Conseil national des universités (dont un professeur agrégé et six attachés temporaire d'enseignement et de recherche), 44 autres enseignants-chercheurs d'autres unités de formation et de recherche (UFR), et 8 intervenants extérieurs. Plusieurs des membres de l'équipe participent à d'autres mentions, comme le master *Mondes anciens*. Il existe un conseil de perfectionnement, réuni deux fois par an, qui répond aux attentes. Il existe également un conseil de gestion, qui se réunit de manière plus fréquente (tous les mois et demi), ainsi qu'un conseil de département (trois à quatre fois par ans). Le dossier fait état du fait que la charge administrative globale s'est encore accrue, du manque de salles de cours ou pour les ateliers, et aussi du sous-équipement informatique.

### Résultats constatés

Le recrutement sur les sites de Montpellier et Béziers est essentiellement régional, comme il est normal pour une licence d'histoire. Les effectifs en L1 sont en hausse, à 486 en 2017. Le taux de réussite en L1 est relativement bas (40 à 50 %), même pour une licence d'histoire. Toutefois, le dispositif « Réussite innovation histoire » affiche un taux de réussite de 80 à 90 % pour les étudiants qui le suivent. En L2 et L3, le taux de réussite est plus habituel. L'équipe est en attente de résultats du Plan de réussite en licence (PRI). Les débouchés possibles envisagés sont ceux des licences d'histoire : enseignement, fonction publique, journalisme, métiers de la culture et du patrimoine, etc., mais la formation n'y prépare pas spécifiquement. La mention ne dispose que des chiffres de l'université, apparemment insuffisants pour les étudiants poursuivant leur cursus ou leur carrière hors de l'université de Montpellier. La mobilité sortante est en augmentation avec huit étudiants en 2018-2019. L'équipe affiche une quarantaine de mobilités entrantes. Le document de l'université mentionne 23 étudiants en programme d'échange, sans précision. L'information sur l'international est un peu confuse et semble mêler plusieurs niveaux d'études. Des cartes indiquent les partenariats internationaux de la faculté, sans préciser ce qui relève de la mention ni les flux réels.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Parcours construit autour de compétences bien identifiées.
- Un taux d'encadrement favorable.
- Bonne appropriation de l'utilité des conseils de perfectionnement.
- Le choix explicite de privilégier l'appui à la formation (dispositif d'aide à la réussite, programme IDEFI).

### Principaux points faibles :

- Faiblesse de la place des langues dispensés et des échanges internationaux.
- Améliorer le suivi du devenir des étudiants.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation généraliste a fait ses preuves, cependant, comme le relève l'équipe, les échanges sortants pourraient et devraient être développés. Il serait utile de pouvoir déployer un enseignement de langue vivante plus efficace, comme le souhaite l'équipe, par restructuration des cours et par renforcement des moyens alloués.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master, les deux diplômes étant nécessaires à l'obtention du titre de psychologue. Elle se présente comme généraliste en première année de licence (L1) et se spécialise progressivement en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3). Les différents champs de la psychologie sont abordés : *Psychologie Clinique Et Psychopathologique, Psychologie Sociale, Psychologie Du Développement, Psychologie Cognitive*. En L3, les étudiants se spécialisent en choisissant une des sept options proposées : *Psychologie et psychopathologie cliniques, psychanalyse, Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive, Psychologie clinique et psychopathologie du sportif, Psychologie cognitive et de l'évaluation cognitive, Psychologie du travail et des organisations, Psychologie du développement, Psychologie : dynamiques cognitives et socio-cognitives*. Des stages facultatifs d'observations sont possibles tout au long de la licence. Cette licence est délivrée sur deux sites distincts : Montpellier et Béziers.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus d'enseignements sont bien détaillés. La pluridisciplinarité des différents contenus et l'ouverture vers les disciplines voisines (ethnologie et sociologie) ainsi que vers des enseignements transversaux (sport, culture générale, seconde langue vivante) sont particulièrement appréciées. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation et permettent la poursuite d'études en master avec les connaissances nécessaires.

Les débouchés sont bien présentés aux étudiants dans des enseignements spécifiquement dédiés tout au long de la licence. Néanmoins, et probablement en grande partie à cause de la sélection à l'entrée de la première année de master, un nombre non négligeable d'étudiants arrête leurs études après leur diplôme. Cette licence est proposée sur deux sites avec un choix d'options plus restreint à Béziers (4) qu'à Montpellier (7).

### Positionnement dans l'environnement

Par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. Le site de Béziers constitue un point d'équilibre sur le département de l'Hérault, mais l'Université de Nîmes n'est pas mentionnée dans le dossier (à 1h de route dans le département du Gard). Le rattachement recherche des enseignants-chercheurs se réalise par l'intermédiaire du laboratoire EPSYLON EA 4556 qui accueille régulièrement des étudiants en stage de sensibilisation à la recherche.

S'agissant de la relation avec l'environnement socio-économique, le nombre de partenaires institutionnels potentiels se réalise via les stages de L3. Le centre hospitalier régional universitaire de Montpellier est cité et on regrette que ne soient pas mentionnés d'autres partenaires réguliers dont pourrait bénéficier la formation. Il est évoqué des discussions en cours avec le centre de formation des apprentis de l'enseignement supérieur-Languedoc-Roussillon afin de mettre en place une convention de partenariat.

En 2018, c'est un total de 191 étudiants étrangers qui sont inscrits sur l'ensemble des niveaux. On regrette de ne pas disposer d'éléments concrets ni sur la mobilité sortante des étudiants (il est fait mention en 2018-2019 de quatre étudiants de L3 partis en Amérique du Nord, une en Amérique Latine et 20 dans des pays européens), ni sur celle des enseignants et/ou personnels administratifs. La mise en place du projet collaboratif avec l'Université Normale du Henan, Xinxiang pourrait faciliter ce point.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec une spécialisation progressive qui se caractérise par un volume d'heures de plus en plus important d'enseignements de spécialités avec l'avancée en licence et l'apparition de choix de parcours en L3. De plus, les étudiants ont la possibilité de personnaliser leur formation en choisissant à chaque semestre des unités d'enseignements d'ouvertures. Des aménagements d'études cohérents sont proposés aux étudiants en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau. Il n'est en revanche pas très clairement précisé quels enseignements bénéficient d'un enseignement à distance à l'exception du tutorat pour les étudiants éloignés. La démarche de validation des acquis de l'expérience est bien décrite et permet l'accès à la formation ou la validation de tout ou partie du diplôme.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation avec des enseignements spécifiques et des ateliers d'orientation et de documentation proposés par l'Université. Des dispositifs de certification en langue sont proposés tout au long de la formation. Les stages sont bien présents mais uniquement facultatifs ce qui est regrettable en particulier en L3. La recherche est présente dans la formation au travers d'enseignements méthodologiques en L2 et L3 et d'un travail d'étude demandé en L3. L'utilisation du numérique est classique et se traduit principalement par le dépôt de ressources pour les enseignements et le rendu de travaux sur une plateforme en ligne. L'innovation pédagogique proposée apparaît encore assez faible mais des réflexions sont en cours notamment au travers l'utilisation de tablettes lors de travaux dirigés et pour la construction d'une testothèque numérique.

### Pilotage

L'équipe pédagogique semble diversifiée et bien équilibrée entre enseignants-chercheurs (près de 70 en 2018-2019 en psychologie) et professionnels. On regrette que la liste des professionnels concerne la période 2015-2019. On dénombre néanmoins près de 110 professionnels (hors monde universitaire et étudiants) avec une surreprésentation de personnel du centre hospitalier de Montpellier.

Des responsables de chaque année de licence ainsi qu'un responsable du grade sont élus mais leur fonction est très peu décrite et aucune information n'est précisée concernant la tenue de réunions avec l'ensemble des responsables. En revanche, le conseil de perfectionnement à la composition conforme est en place et se réunit une fois par an. L'évaluation des enseignements par les étudiants est proposée mais le taux de participation est

très faible. Les résultats sont bien pris en compte par le conseil de perfectionnement avec des propositions d'amélioration. Les jurys d'examen sont présents, décrits et leur rôle précisé.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées mais on regrette le recours aux QCM encore trop fréquent en L2 et L3. La maquette révèle des déséquilibres importants entre les volumes horaires des enseignements et les crédits ECTS associés qui questionnent (par exemple en L3, 40h en *Neurophysiologie* pour 3 ECTS au S5 et au S6, contre 20h pour 3 ECTS pour les sous-disciplines de la psychologie).

L'approche par compétence a été proposée et décrite mais les modalités d'évaluation semblent encore floues. Le supplément au diplôme est fourni (EuroPass).

La licence est attractive et plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés notamment par la mise en place du contrôle continu mais également la proposition de « semestre renouvelé » qui est proposé au mois de juin pour accompagner les étudiants qui ont échoué leur premier semestre avec une note comprise entre 9 et 9,9/20. Ce dispositif est intéressant mais on regrette l'absence de retour concernant son suivi et la réussite des étudiants. Dans le cadre de l'enseignement à distance proposé, un dispositif de tutorat est mis en place. Enfin pour l'année 2018-2019, des ateliers méthodologiques de remédiation sont également proposés aux étudiants de L1 qui présentent des difficultés principalement méthodologiques. Ils sont encadrés par du personnel spécifiquement recruté (contractuels à mi-temps sans indication sur leurs statuts).

On note la dynamique de coopération entre l'équipe pédagogique, l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et la direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP) pour mener à bien des enquêtes auprès des étudiants.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants et en constante augmentation (passant de 800 étudiants en L1 en 2014 à 969 étudiants en 2018) ce qui révèle une bonne attractivité de la formation mais interroge sur l'organisation pédagogique surtout si les effectifs continuent à augmenter (nombre d'étudiants par groupe, nombre de groupes, sur-service, et suivi des dispositifs d'accompagnement). On constate une différence importante entre le site de Montpellier (826 étudiants en L1 ; 533 en L2 ; 475 en L3 en 2018) et le site de Béziers (143 étudiants en L1 ; 53 en L2 ; 27 en L3 en 2018). En 2017-2018, le taux de réussite en L1, est nettement plus faible à Béziers (37 %) qu'à Montpellier (57 %). Ce déséquilibre est moins présent en L2 et L3 (Montpellier : 76 % en L2 et 73 % en L3 ; Béziers : 78 % en L2 et L3). Le taux d'abandon en cours d'année est de 6 % en 2017-2018 en L1. Entre 96 et 98 % des étudiants qui ont validé la licence dans l'établissement et qui y ont poursuivi leur cursus en master, sont inscrits dans un des sept masters de psychologie. On regrette de ne pas disposer d'éléments plus conséquents sur les diplômés non réinscrits ainsi que sur les L3 non diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne complémentarité et diversité des enseignements.
- Bonne ouverture à l'international (mobilité entrante).
- Bonne mise en place de dispositifs d'accompagnement des étudiants et d'aide à la réussite.

### Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire en L3.
- Déséquilibre important en termes de taux de réussite entre les deux sites sur la L1.
- Évaluation quasi unique des enseignements sous forme de QCM tout au long de la formation.
- Déséquilibre entre volumes horaires et ECTS associés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation attractive, riche, et ouverte, proposant des enseignements complémentaires et diversifiés. De nombreux dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite sont proposés. Un point d'attention est à observer devant l'effectif élevé d'étudiants à l'entrée de la première année. Bien que l'ouverture à l'international soit un aspect positif, le projet de délocalisation avec la Chine nécessite d'être précisé et mieux justifié notamment en termes de finalité au regard du volume horaire d'enseignement nettement inférieur au 1500h attendues en licence. Enfin, il semble important de revoir la maquette afin de rééquilibrer le rapport entre les volumes horaires et les crédits ECTS.





## LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation*, rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Éducation et sciences pour les Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (LLASHS) (UFR6), propose un cursus complet de la première (L1) à la troisième année de licence (L3) en présentiel sur le campus de l'Université Paul-Valéry, et la L3 en enseignement à distance. Elle a pour objectif de donner aux étudiants les références fondamentales dans les champs scientifiques et professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. La formation est pluridisciplinaire, théorique et pratique, dans le champ des sciences humaines et s'intéresse à tous les milieux professionnels liés à l'éducation, de formation, de l'intervention socio-éducative et de l'animation. En L3, deux parcours de préprofessionnalisation sont ouverts : *Carrières éducatives* et *Métiers de l'enseignement et de l'éducation*.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Sciences de l'éducation* est présentée comme une formation qui permet la construction de connaissances et de compétences qui pourront sous-tendre et éclairer les pratiques professionnelles dans le champ éducatif au sens large et selon les options choisies dans les champs de l'enseignement (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré), de la formation, de l'intervention socio-éducative ou de l'animation.

La licence permet d'entrer dans la vie professionnelle (par la voie des concours de la fonction publique) et/ou de poursuivre des études en master *Sciences de l'éducation* (selon les parcours proposés), ou en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 1<sup>er</sup> degré (pour devenir professeur des écoles) ou *encadrement éducatif* (pour devenir conseiller principal d'éducation), ou vers une formation complémentaire proposée par l'institut régional du travail social (IRTS) dans le champ de l'intervention socio-éducative. Les contenus des unités d'enseignements sont en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est bien affirmé au niveau local, notamment par rapport à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et la faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (chargés de la formation initiale et continue des enseignants avec les masters MEEF) : la licence *Sciences de l'éducation* ne forme pas spécifiquement aux métiers de l'enseignement, mais elle permet une poursuite vers les masters MEEF grâce aux unités d'enseignement (UE) spécifiques. Par ailleurs, plus de la moitié des enseignements sont orientés vers des thématiques scolaires ce qui renforce encore cette orientation. Des liens (par convention) existent également avec l'IRTS pour le champ éducatif, médico-social et social.

L'adossement de la licence à la recherche est suffisant. Il prend forme à travers différentes voies : les enseignements de cette licence sont essentiellement assurés par des enseignant-chercheurs rattachés aux laboratoires LIRDEF (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation) et CRISES (Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales) ; les étudiants de licence sont invités à participer aux activités scientifiques locales (séminaires, journées d'études) ; deux UE en L1 font partie du projet ANR IDEFI UM3D (Projet *Initiatives d'excellence en formation innovantes*) dont l'objectif est d'accroître la réussite en L1, grâce un dispositif comprenant une trentaine d'actions, réparties selon les 3D : Détermination, Diversification, Différence.

Les liens avec l'environnement socio-économique de la formation autres qu'avec l'Académie et l'IRTS ne sont que peu explicités dans le dossier. La licence n'a pas d'ouverture significative à l'international, à la fois du côté de la mobilité individuelle des étudiants entrants et sortants et du côté de l'articulation de la licence avec d'autres formations à l'étranger ; le dossier précise qu'un projet de partenariat avec l'Université de Hénan en Chine est actuellement en cours d'élaboration.

### Organisation pédagogique

L'architecture de la formation présente une spécialisation progressive très claire à partir d'un tronc commun en L1 pour proposer des options de spécialisation professionnelle en L2 et puis deux parcours en L3. Un projet de changement de maquette est en cours afin de marquer davantage la différence entre les deux parcours et favoriser une poursuite d'études en master *Sciences de l'éducation* ; orientation qui semble pertinente au regard du principe de spécialisation progressive et des propositions d'amélioration livrées par les étudiants en conseil de perfectionnement.

En lien avec la stratégie de l'établissement, la licence implique une dynamique de professionnalisation progressive, passant notamment par la voie de stages, facultatifs en L1, puis obligatoires en L2 et L3 (20 heures/stage). Cette proposition est pertinente car, d'une part, elle s'articule avec le processus de spécialisation par parcours et, d'autre part, elle fait l'objet d'un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une UE pour favoriser l'analyse des pratiques professionnelles. Notons également que l'Université a anticipé les demandes ministérielles en proposant dès 2012, des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite en L1, à travers l'UE « projet professionnel personnalisé » et l'UE « évaluation et orientation dans les métiers de l'éducation » (inscrites du projet d'ANR-IDEFI UM3D précédemment cité).

La recherche en éducation et en formation fait l'objet d'un enseignement spécifique et les unités d'enseignement (UE) sont sous la responsabilité d'enseignant-chercheurs. Les étudiants bénéficient d'UE spécifiquement centrées sur l'acquisition de compétences transversales : la recherche documentaire en L1, le certificat informatique et internet (C2i) et/ou le PIX (obligatoire en L1, facultative en L2 et L3). Précisons que le numérique est aussi très présent dans les enseignements, à la fois comme outil (avec l'espace numérique de travail (ENT)) pour développer un environnement personnel d'apprentissage et comme objet d'enseignement disciplinaire (à travers l'UE *Les technologies dans l'enseignement et l'éducation* qui étudie le numérique en éducation et en formation).

Les efforts du département pour accueillir des étudiants ne pouvant être en situation d'assiduité sont visibles. La

formation est ouverte à la démarche de validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE et VAP), même si elle ne concerne que peu d'étudiants (de 2015 et 2018 entre un à quatre étudiants). La formation est également ouverte à l'enseignement à distance, au niveau de la L3. Cette dernière accueille un nombre important d'étudiants (entre 170 et 180 par an), qui sont soit éloignés géographiquement de l'Université, soit en formation continue, soit avec des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, en emploi, etc.) soit inscrits en double cursus avec l'IRTS. Au regard de l'attractivité de la L3 à distance, il est dommage que le dossier ne précise pas pourquoi la L1 et la L2 ne sont pas ouvertes à l'enseignement à distance.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de trois professeurs des universités, deux enseignants habilités à diriger des recherches (HDR), six maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur certifié (PRCE). Les enseignements sont par ailleurs assurés par des enseignants-chercheurs d'autres disciplines et des chargés de cours dont la représentativité en lien avec les contenus disciplinaires et les champs professionnels visés n'est pas précisée. Si le dossier présente les enseignants mobilisés par UE, il est dommage de ne pas y trouver un tableau récapitulatif précisant le nombre d'heures assurées par des enseignants statutaires et celles assurées par des vacataires.

L'équipe pédagogique se réunit une fois par mois ; réunions qui donnent lieu à compte-rendu transmis à l'ensemble de l'équipe. Un conseil de perfectionnement est organisé au moins une fois par an et donne lieu à compte-rendu ; il est composé de six étudiants (deux par année de licence), deux enseignants-chercheurs, deux représentants du monde professionnel et deux membres du personnel administratif. Si sa composition correspond aux attendus réglementaires, on remarque qu'elle est quelque peu déséquilibrée : par rapport au nombre d'étudiants présents, le nombre d'enseignants-chercheurs et de représentants du monde socio-économique pourrait être augmenté. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée tous les ans et passe par la Direction d'évaluation d'aide au pilotage (DEvAP) de l'Université. L'analyse de cette évaluation et les évolutions qui ont pu en être tirées au niveau de la formation ne sont pas précisées, sauf à considérer l'analyse « SWOT » proposée comme autoévaluation en fin de fiche de manière plus générale sans savoir si cela inclut le retour des évaluations des étudiants.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont très clairement explicitées par blocs de compétences y compris les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme. Le dossier précise que les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont en cours de transcription en compétences pour être effectifs à la rentrée 2019. Des modalités spécifiques de suivi de ces compétences ne sont pas indiquées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen ne sont pas présentés. Le supplément au diplôme de la formation est renseigné de manière incomplète concernant les intitulés d'UE.

Les recrutements sont classiques pour une licence en sciences humaines. Des possibilités d'entrée directe en L2 et L3 sont possibles à partir de certains diplômes. Des UE comme *Évaluation et orientation dans les métiers de l'éducation et l'enseignement* et UE PPP- *Projet professionnel personnalisé* en L1 sont organisées selon des modèles pédagogiques inscrits dans le cadre du projet ANR-IDEFI UM3D et visent à accompagner les étudiants vers un parcours de formation cohérent ; on se demande cependant quelle est l'efficacité de ces dispositifs sur le taux de réussite des étudiants à la fin de la L1 (aucune information n'est mentionnée à ce sujet), on se demande également quelle sera la pérennité de ces dispositifs à la fin du projet ANR IDEFI (fin 2019). Par ailleurs une UE obligatoire *Maîtrise de la langue française* contribue également à la réussite des étudiants en L1.

### Résultats constatés

Le suivi des effectifs est assuré de manière régulière par le secrétariat de la composante. La formation est attractive avec des effectifs en moyenne de 170 en L1, de 130 en L2 et de plus de 200 étudiants en L3 (il serait d'ailleurs intéressant de pouvoir bénéficier d'éléments expliquant l'entrée de près de 100 étudiants supplémentaires en L3 ; éléments qui ne sont pas précisés dans le dossier). Il y a peu d'étudiants en formation

continue (4 en moyenne) et les effectifs d'étudiants en reprise d'études est insignifiant en L1 et L2 et très variable en L3.

Les données présentées dans le dossier ne permettent pas d'apprécier avec précision les taux de diplômés en emploi ou en poursuite d'études, ainsi que leur évolution. Il est dommage que l'on ne bénéficie d'aucune information sur les taux de réussite en L1, L2 et L3. Le taux d'abandon est faible (moins de 10 % en L1, moins de 5 % en L2 et L3, sauf pour la L3 en formation à distance qui est en moyenne de 30 %). Les résultats de l'enquête de l'année 2017 auprès d'étudiants n'ayant pas continué leurs études à l'Université Paul-Valéry sont présentés sans analyse. On y lit un nombre important d'étudiants déclarant n'avoir pas trouvé la formation recherchée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite en L1 qui mériteraient d'être reconduits après la clôture du projet ANR dont ils sont issus.
- Présence de stages à tous les niveaux assurant un contact avec le milieu professionnel.
- Modalités pédagogiques variées et innovantes.
- Offre de formation pluridisciplinaire ouverte aux milieux professionnels liés à l'éducation, la formation ainsi que l'intervention sociale.

### Principaux points faibles :

- Taux d'abandon élevé en L3 en formation à distance.
- Manque de suivi des diplômés et manque d'analyse des données statistiques de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de l'éducation* prévoit de faire évoluer la formation lors de la mise en œuvre des nouvelles maquettes de licence (rentrée 2021) pour rendre la spécialisation entre les deux parcours proposés (*Métiers de l'enseignement primaire* et *Carrières éducatives*) plus marquée à partir de la L2. Cette évolution qui répond à une demande des étudiants est très pertinente et permettra d'affirmer la spécificité d'un des parcours de licence vers les carrières éducatives. Elle favorisera la poursuite d'études dans le master *Sciences de l'éducation* proposé à l'Université Paul-Valéry et assurera une plus grande variété de débouchés. Il est recommandé d'améliorer le suivi des étudiants après la formation, qu'ils soient en poursuite d'études au sein du département des sciences de l'éducation ou ailleurs. Enfin, alors que la L3 à distance présente une opportunité pour nombre de profils d'étudiants, il faut œuvrer pour développer des stratégies de renforcement de la motivation des étudiants et favoriser leur réussite.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* (SHAE) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), ouverte en 2014, est une licence générale en trois ans dont l'objectif prioritaire est la poursuite d'études en master. Elle repose sur une offre de formation pluridisciplinaire originale : la première année (L1) aborde à parts égales l'histoire, la sociologie, l'archéologie, l'histoire de l'art et la littérature comparée. En deuxième année (L2), la formation est organisée autour d'une majeure anthropologie/ethnologie et de mineures. La licence conduit progressivement vers une offre plus spécifiquement tournée vers l'anthropologie et l'ethnologie en troisième année (L3). Délivrée en présentiel au sein de la faculté des Sciences du sujet et de la société (unité de formation et de recherche, UFR 5), elle comprend un total de 1 500h d'enseignements. Des stages sont possibles tout au long de la licence, mais seul un stage au semestre 6 (S6) permet d'obtenir des crédits ECTS. Les enseignements ont lieu sur le campus de la route de Mende à Montpellier.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité de la formation est clairement affichée. Sur la base d'un enseignement pluridisciplinaire il s'agit de proposer plusieurs voies de poursuite d'études et d'insertion professionnelle qui ne concernent pas que les domaines liés à l'anthropologie et l'ethnographie. Ainsi, et dans le cadre du champ de formation *Société, sujet, temps territoires, organisations, santé*, auquel est rattachée la licence SHAE, une ouverture vers les métiers de l'enseignement, de la recherche ou les métiers de la fonction publique liés au développement territorial et du patrimoine occupe une place importante. Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement décrites dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), et auraient pu être mieux reprises dans le dossier d'autoévaluation lui-même. Elles correspondent bien à la formation et à ses objectifs.

Les poursuites d'études en master et les emplois visés à ce niveau sont clairement renseignés et correspondent bien à la formation.

### Positionnement dans l'environnement

La licence proposée à l'UPVM3 se déroule sur trois ans. Son choix de pluridisciplinarité originale (littérature, histoire de l'art, archéologie) permet à la licence SHAE de se démarquer de celles proposées dans le sud de la France à Toulouse et Aix-Marseille Université. En matière de recherche, les liens de la formation sont solides et pertinents. Chaque enseignant-chercheur se voit attribuer des enseignements en lien avec ses spécialités de recherche. Les activités pédagogiques liées à la recherche apparaissent dès la L2, elles sont nombreuses et cohérentes et s'appuient sur les activités du LERSEM (Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de Montpellier), qui est une équipe d'accueil (EA).

Une convention a été signée avec la ville de Sète pour réaliser chaque année une semaine de recherche collective en L3. Des accords plus ponctuels existent avec des partenaires non académiques de la région, et des liens informels des membres de l'équipe pédagogique sont mis à profit pour faire bénéficier les étudiants d'un large éventail de possibilités de stages ou d'enquêtes de terrain. La formation gagnerait à formaliser certains de ces partenariats.

L'équipe pédagogique s'efforce de promouvoir des mobilités entrantes et sortantes suivies par une enseignante référente soit grâce à des programmes spécifiques (par exemple avec l'Afrique du sud), soit via les accords de l'Université.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est en cohérence avec l'ambition d'une licence en trois ans et les exigences d'une spécialisation progressive : un approfondissement progressif de la majeure de la formation (anthropologie-ethnologie), une présence forte et originale de disciplines complémentaires permettant à la fois de compléter la discipline centrale et d'ouvrir à d'autres perspectives et approches, dans des enseignements mutualisés avec d'autres UFR de l'Université. Des stages sont proposés chaque année et un dispositif de mise en place de conventions de stage et de leur suivi existe, mais seul le stage en L3 attribue des crédits ECTS. Les stages ne sont pas encore obligatoires, ce qui est d'autant plus regrettable que la réalisation de stages est clairement une préoccupation de l'équipe pédagogique. Plus globalement, la place de la professionnalisation dans la formation est pertinente, suffisante et bien pensée. L'équilibre de la maquette entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est respecté. Des dispositifs d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières existent au niveau de l'établissement. La licence s'appuie aussi sur une formation d'initiation à la recherche par la réalisation d'enquêtes collectives et individuelles, permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances. Une semaine est ainsi dédiée à cet exercice en L3.

La formation propose plusieurs pistes innovantes, comme l'initiation à l'image. Cependant, dans le cadre contraint des maquettes, cette initiative n'a pu être menée que deux années, l'intervenant estimant ne pas avoir un temps dédié suffisant. Cet aspect illustre la difficulté du pari de la licence qui, en affichant sa volonté de s'ouvrir à d'autres disciplines et approches, peut se heurter au faible volume horaire à accorder à chacune.

Enfin, dans la formation, il faut noter les dispositifs proposés pour accompagner les étudiants dans leurs parcours et leurs réussites. Outre le tutorat proposé par des étudiants de master, un dispositif original, Action semestre renouvelé, mérite d'être signalé. Le dossier ne donne malheureusement pas d'éléments d'appréciation sur les effets de cette démarche, ni ne précise combien d'étudiants de la licence en ont bénéficié.

Enfin, les langues sont bien présentes tout au long de la formation.

### Pilotage

La licence SHAE est une petite structure. Reposant sur cinq enseignants titulaires, plus un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, elle accueille également trois professionnels non académiques. Il serait bénéfique de fournir davantage de précisions sur les intervenants extérieurs et leurs activités professionnelles. La répartition du volume horaire entre universitaires et intervenants extérieurs n'est pas précisée, ce qui est regrettable.

Compte tenu de la taille de l'équipe pédagogique, il n'y a pas de responsable d'année, ni d'enseignants formellement identifiés pour prendre en charge et accompagner les stages, les premières années et les dispositifs qui leurs sont dédiés, par exemple. Une partie des cours sont dispensés par des enseignants d'autres UFR. La licence n'est pas autonome en tant que telle. Par exemple elle ne peut pas fixer ses propres effectifs qui sont limités à 100 du fait de la capacité d'accueil des autres composantes qui reçoivent ses étudiants dans le cadre de la pluridisciplinarité. Cette faible autonomie de la formation est bien identifiée dans le dossier



d'autoévaluation comme un élément influant négativement sur le pilotage.

La pluridisciplinarité est vécue à la fois comme une richesse, quant aux possibilités d'ouverture et de préprofessionnalisation, et une contrainte imposée par l'obligation faite à l'équipe pédagogique de ne pas augmenter le volume horaire de cours spécifiques dans la discipline.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition est limitée à des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants et des chercheurs ; une ouverture à des non académiques serait souhaitable. Néanmoins, dans son format actuel, il permet à la formation d'être engagée dans de réelles réflexions et dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est formalisée. Les modalités d'évaluation sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. L'approche par compétences est développée. Le supplément au diplôme est annexé au dossier d'autoévaluation. Enfin, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place et présentés dans le dossier.

### Résultats constatés

Les effectifs ont augmenté en première année entre 2014 et 2017 et ont atteint le plafond fixé (100). Sur la durée du contrat, les effectifs ont varié de 33 à 56 en L2, et de 26 à 46 en L3, effectifs jugés faibles mais contraints par le « partenaire pédagogique » dont l'identité n'est pas précisée. Les taux de réussite sont faibles en L1 (40 %), plus satisfaisants en L2 (83 %) et L3 (81 %). On ne dispose pas d'informations sur le devenir des étudiants ayant échoué, surtout ceux de L1 (arrêt des études ou réorientations vers d'autres filières). On regrette aussi l'absence d'information sur le nombre d'étudiants concernés par le dispositif Action semestre renouvelé, et sur ceux qui parviennent à valider par ce biais le premier semestre et à poursuivre en L2. Enfin, les données concernant le devenir des diplômés, leur poursuite d'études ou leur insertion professionnelle, sont incomplètes, ce qui ne permet pas d'apprécier la qualité du devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité.
- Originalité de l'offre de formation.

### Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire.
- Éclatement des enseignements sur plusieurs composantes.
- Absence d'informations sur le devenir des diplômés.
- Un conseil de perfectionnement sans professionnels.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La pluridisciplinarité est à la fois identifiée comme un point fort et un point faible de la formation. Elle permet une ouverture et donne des habiletés pour une préprofessionnalisation. Elle est aussi imposée du fait de l'obligation d'établir un volume horaire conforme à la réglementation sans augmenter le volume horaire des enseignements spécifiques de la discipline anthropologique avec une équipe pédagogique restreinte. Maintes fois mis en avant, elle s'avère être subie par les enseignants-chercheurs, aussi bien du point de vue du « choix » des disciplines, que de son organisation. Pour qu'elle soit pertinente et qu'elle reste originale, l'organisation de la pluridisciplinarité mérite d'être pleinement investie sur la base de ses cohérences pédagogiques et des complémentarités des disciplines.

Pour le reste, les recommandations rencontrent largement celles proposées dans le dossier d'autoévaluation (il est important de souligner ici l'important travail de réflexion et d'amélioration continue mené par la formation). Ainsi, il serait pertinent de rendre obligatoire le stage, tout en développant de manière formalisée des partenariats avec le monde socio-économique. Cela permettrait également d'intégrer au conseil de perfectionnement des membres issus du secteur privé ou du secteur associatif. Enfin, il serait appréciable d'améliorer la récolte et le traitement des données concernant l'avenir des diplômés.



## LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sanitaires et sociales* est une formation généraliste et pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, dont les disciplines privilégiées sont la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la psychologie et la santé publique. Cette licence a pour objectif d'apporter aux étudiants une culture générale solide dans le domaine des sciences sanitaires et sociales et de la santé publique, de les former aux méthodes et outils d'évaluation et de leur faire connaître le fonctionnement des secteurs professionnels. Cette formation présente au total 1 502h sur les trois ans, qui se répartissent de façon équilibrée entre les cours magistraux et les travaux dirigés. La formation est rattachée à la faculté des sciences du sujet et de la société (UFR 5). Les enseignements sont dispensés sur le campus de l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettant de les acquérir sont bien détaillés. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, comme l'est l'objectif de poursuivre les études dans différents masters, principalement la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* parcours *Santé et territoires*, ou la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2<sup>e</sup> degré*, parcours *Sciences et techniques médico-sociales*. Par ailleurs, ce diplôme a également été pensé comme une initiation au métier de médiateur familial et permet de valider des unités d'enseignement du diplôme d'État de médiateur familial dès la deuxième année (L2).

#### Positionnement dans l'environnement

La licence *Sciences sanitaires et sociales* a un bon positionnement local et régional. Le dossier mentionne des accords de partenariat, en cours ou à venir, avec d'autres établissements, qui sont bien adaptés aux objectifs de la formation. Comme les enseignements de licence orientent potentiellement les étudiants vers un master MEEF, la formation est également en lien avec l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation

(INSPE). Au niveau national, la licence se positionne de façon originale par rapport aux autres formations en sciences sanitaires et sociales puisque celle-ci est la seule, avec celle de l'université Bretagne-Sud, à se situer au sein d'une faculté de sciences humaines et sociales.

La licence est adossée à deux laboratoires de recherche de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 (LERSEM (Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier), Epsilon (Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé)) et un laboratoire de l'université de Montpellier (SantéSih), permettant de bonnes interactions entre la licence et les équipes de recherche. On notera notamment l'organisation d'un séminaire annuel, « Pensées socio-logiques et praxis sanitaires et sociales ».

Les relations avec les partenaires socio-économiques et culturels existent par le biais des stages qui sont effectués par les étudiants en troisième année (L3) et par les professionnels, très nombreux, qui interviennent dans le cadre de la formation.

Les relations à l'international sont peu développées à l'heure actuelle, mais il est en projet de les développer (avec l'Université de Clayton aux États-Unis). Ces accords sont portés par des enseignants-chercheurs. Mais, la mobilité internationale des étudiants est faible. Par contre, le nombre d'étudiants internationaux est passé de 5 en 2014 à 46 en 2018, ce qui est positif.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien visible avec une spécialisation progressive. La formation est ouverte aux étudiants en formation initiale et aux professionnels désireux de se former (la formation a obtenu en 2018 le label qualité Certif<sup>r</sup> région pour une période de trois ans). La L1, bien que généraliste, reste pluridisciplinaire. Elle est structurée à partir d'un tronc commun où sont enseignées les disciplines majeures telles que la psychologie, la sociologie, l'ethnologie et la biologie. Des enseignements de projet professionnel personnalisés sont également prévus sur les deux semestres, ce qui permet un suivi individualisé de chaque étudiant. Une importance toute particulière est accordée à l'apprentissage des langues vivantes (une langue vivante majeure et une mineure en option) et une unité d'enseignement en spécialité d'ingénierie sociale est également intégrée. En L2 et L3, l'enseignement se spécialise dans les domaines du médical et du social. Une même place est toujours accordée à l'enseignement des langues, de plus des unités d'enseignement permettent de découvrir divers champs professionnels (métiers de l'enseignement, gérontologie, préparation aux concours du champ sanitaire et social,...). De nombreux enseignements de la L2 sont construits autour d'un diplôme universitaire « Enjeux de la médiation familiale » qui peut offrir aux étudiants la possibilité de valider certaines unités d'enseignement du diplôme d'État de médiateur familial. En L3, la spécialisation se renforce sur les métiers sanitaires et sociaux, incluant l'apprentissage des techniques d'enquête, la gestion, la comptabilité et le droit, principalement. Cette structuration des enseignements met clairement en évidence une ambition de professionnalisation, avec la possibilité d'un stage en L3 sur les deux semestres qui ne semble qu'optionnel et mériterait d'être obligatoire pour tous les étudiants, au moins sur un semestre. L'équipe pédagogique aide les étudiants dans leur recherche de stage, secondée par les services dédiés de l'université, via notamment le bureau des stages. Les étudiants ont également la possibilité de participer à différentes conférences et ateliers sur la pédagogie ou sur la place d'une licence *Sciences humaines et sociales* sur le marché des offres de formations.

La place de la recherche dans la formation est plus liée au fait que les enseignants-chercheurs soient membres de différents laboratoires de recherche, que d'un enseignement spécifique porté à et par la recherche, à l'exception du séminaire annuel « Pensées socio-logiques et praxis sanitaires et sociales » pour lequel les étudiants sont invités à participer.

La place du numérique est importante : les étudiants ont la possibilité au cours des trois années d'études de suivre un enseignement en informatique, leur permettant de valider le certificat informatique et internet (C2i). Les étudiants de la licence ont par ailleurs accès aux outils numériques de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (accès à un espace numérique de travail avec des supports de cours en ligne). Enfin, l'université s'est vu attribuer une dotation pour le projet « NEXUS : réussir en licence avec les humanités numériques », permettant aux étudiants de réfléchir au numérique par le biais des sciences humaines et sociales, les langues et la

littérature. Par ailleurs, un soutien en sciences sanitaires et sociales est prévu (bien qu'encore facultatif pour les étudiants), et un dispositif nommé semestre renouvelé est proposé pour des étudiants ayant une moyenne entre 9 et 10 sur 20 au premier semestre, qui leur permet de suivre des enseignements de remédiation à la fin de l'année pour valider le semestre, ce qui est un point très positif. Des possibilités de réorientation sont également proposées. L'ouverture à l'international est encore peu importante, bien que des efforts particuliers soient faits pour développer l'apprentissage des langues.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants-chercheurs (5) et de professionnels (24), avec un avantage numérique en faveur des professionnels, qui représentent plus des trois-quarts des intervenants dans la licence, ce qui pose question. Les professionnels sont à la fois issus du secteur privé (professions libérales notamment) et secteur public (enseignants du secondaire notamment), porteurs de compétences variées dans les domaines sanitaires et de la santé, du droit, de la formation, notamment. Le conseil de perfectionnement est composé des délégués étudiants, des enseignants vacataires (qui représentent les professionnels), des enseignants titulaires et du secrétariat pédagogique. Il remplit bien son rôle et permet des retours pertinents sur l'organisation de la formation et son pilotage. Un conseil de département se réunit également deux fois par an intégrant des professionnels qui effectuent plus de 64h d'enseignement, des titulaires, des représentants étudiants et un personnel administratif.

Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants et adaptées aux enseignements dispensés. Le jury se réunit lors de chaque semestre. Une attention particulière est accordée à l'acquisition des compétences par les étudiants : compétences en matière de travail social ou médico-social. Par ailleurs, depuis la rentrée 2019, l'offre de formation est identifiée en blocs de compétences et de connaissances, ce qui permet de faire un lien important avec les objectifs professionnels visés. Le supplément au diplôme correspond bien aux attendus de la formation.

Des dispositifs particuliers sont prévus pour les étudiants ayant des contraintes particulières (en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés). Des conditions particulières sont prévues pour les étudiants handicapés (accompagnement aux études, aide pédagogiques,...).

### Résultats constatés

Les effectifs marquent une légère augmentation : en L1, de 97 en 2014 à 111 en 2018 ; en L2 de 29 en 2015 à 43 en 2018, avec une augmentation des admissions externes d'étudiants depuis 2015, et en L3, de 105 en 2014 à 133 en 2018. Les étudiants qui s'inscrivent en L1, le font principalement dans l'attente de préparer des concours du champ médico-social, et principalement le concours d'études d'infirmières. En L3, le poids des étudiants venus d'autres formations (notamment de BTS (brevet de technicien supérieur)) est important, ainsi que des professionnels des secteurs paramédicaux, sociaux ou médico-sociaux, de l'ordre de 60 à 70 % selon les années. Sur une promotion de 80 étudiants, le taux de réussite en 2016-2017, en L1 est de 27 % ce qui est très faible, mais qui peut certainement être expliqué par le fait que les étudiants s'inscrivent en L1 dans le but de préparer des concours. En L2 et en L3, il passe à 90 %. En 2017-2018, 67 % des diplômés poursuivent des études principalement en master, 32 % sont en emploi dans des secteurs qui concernent principalement la santé et l'action sociale, donc en cohérence avec les compétences acquises et 12 % en recherche d'emploi. Des outils efficaces ont été mis en place pour suivre les diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Organisation pédagogique favorisant un suivi individualisé des étudiants.
- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Conseil de perfectionnement qui joue bien son rôle.
- Des effectifs en augmentation constante, surtout grâce aux admissions externes.

### Principaux points faibles :

- Pas assez d'enseignants-chercheurs par rapport aux professionnels.
- Trop peu d'initiation à la recherche.
- Taux de réussite très faible en L1.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 offre un enseignement riche et pluridisciplinaire permettant d'orienter les étudiants vers une grande variété de professions dans le domaine de la gérontologie, de l'éducation, du social et du sanitaire. Cependant, cette pluridisciplinarité conduit à une certaine confusion chez les étudiants et à un manque de coordination entre les enseignements de L2 et L3, relevés par les membres du conseil de perfectionnement. De plus, le nombre d'enseignants-chercheurs est insuffisant au regard de la participation des professionnels, ce déséquilibre important entre ces deux corps, conduit à un morcellement de la pédagogie qui mériterait d'être recentrée, ainsi qu'à une faiblesse de la formation à et par la recherche. Le poids relatif des admissions externes pose également problème. Le taux de réussite en L1 est préoccupant, bien que de nombreux dispositifs d'aide à la réussite soient proposés par l'équipe pédagogique.



## LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation généraliste et pluridisciplinaire en trois ans qui a pour objectif de préparer aux concours de la fonction publique et de permettre d'intégrer les métiers du secteur social ainsi que de rendre possible la poursuite d'études dans différents masters. Délivrée uniquement en présentiel au sein du département d'administration économique et sociale de la faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR 4), la licence *Sciences sociales* permet aux étudiants d'acquérir des connaissances dans les domaines de l'économie et de la gestion mais aussi de la psychologie, de la sociologie, de l'ethnologie ou encore de l'histoire. La formation comprend un total d'environ 1 400h d'enseignement. Des stages sont possibles tout au long de la licence. Les enseignements ont lieu sur le campus de la route de Mende à Montpellier.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs sont bien définis, identifiés et sont connectés à des connaissances et des compétences explicites. La licence *Sciences sociales* forme les étudiants à la recherche d'une autonomie dans le travail et la réflexion afin de poursuivre essentiellement en master (administration, économie, gestion, *Intervention et développement social*) ou pour intégrer des emplois de la fonction publique ou du secteur parapublic. Cette licence est par ailleurs une formation pluridisciplinaire dont la finalité consiste à développer les connaissances des étudiants en sciences sociales tout en leur proposant une initiation à l'économie, la psychologie, la sociologie, l'histoire contemporaine, l'ethnologie et le droit ainsi qu'une ouverture à la professionnalisation. La formation favorise une transition du pluridisciplinaire à une orientation spécialisée en « économie et psychologie » ou en « sciences économiques et sociales ». Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement orientés vers les métiers du secteur social ou vers ceux de l'enseignement secondaire. Les connaissances attendues sont précisées notamment dans la fiche RCNP (répertoire national des certifications professionnelles) ainsi que les compétences à acquérir pour les étudiants. Les compétences sont bien identifiées et sont précisées dans le supplément au diplôme. Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement liés aux métiers du secteur social (attaché ou adjoint de direction), de l'enseignement (masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - 1<sup>er</sup> degré pour devenir professeur des écoles ou de sciences économiques et sociales) et aux métiers du conseil dans les entreprises privées (chef de projet en organisation, consultant, chargé d'étude).

### Positionnement dans l'environnement

Cette formation se positionne dans l'offre globale de formation sur la carte régionale des établissements du supérieur de la région Occitanie. Elle est à la fois concurrente et complémentaire de la licence *Sociologie* de la faculté des sciences du sujet et de la société (UFR 5). Elle offre de manière spécifique une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur des mutualisations avec les licences *Administration économique et sociale*, *Psychologie*, *Histoire* et *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* dans le cadre de ce même département. Il existe 15 licences de ce type dans d'autres établissements en dehors de la région Occitanie mais la licence proposée à l'UPVM3 est la seule proposant une orientation « économie et psychologie » et une orientation « sciences économiques et sociales ». La licence Sciences sociales est adossée à sept équipes de recherche : Art-Dev (Acteurs, Ressources, Territoires dans le Développement), CEE-M (Centre d'Économie de l'Environnement – Montpellier), CORHIS (COmmunication, Ressources Humaines et Sociales), CRISES (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales), Dynamiques du droit, EPSYLON (Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé), LERSEM (Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier) de l'UPVM3, soit avec trois unités mixtes de recherche (UMR) et quatre équipes d'accueil (EA). Les liens avec l'environnement de recherche sont solides et pertinents. La formation s'attache tout particulièrement à développer des liens avec l'environnement socio-économique. La licence permet en effet aux étudiants de s'inscrire à différentes formations (CLE « Comprendre l'entreprise », certification possible de « L'Organisation Internationale du Travail », dispositif « PEPITE » ou « Diplôme Étudiant Entrepreneur ») et de demander le Statut National Étudiant Entrepreneur. La découverte d'un champ professionnel en deuxième année, dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) Enseignements de préprofessionnalisation est effectuée par des professionnels de la recherche du monde socio-économique en abordant notamment la question de l'insertion dans les métiers de l'analyse, des études et du conseil. S'agissant des accords de coopération/partenariats avec des établissements étrangers, l'UFR4 a signé 31 conventions et le nombre d'étudiants en mobilité sortante dans le cadre d'Erasmus varie de 4 à 12 étudiants selon les années, ce qui est très satisfaisant.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique favorise une logique pluridisciplinaire et progressive. Les étudiants ont le choix entre deux options « économie et psychologie » ou « sciences économiques et sociales » à partir du semestre 4 de la formation. L'importance de l'apprentissage des méthodes d'enquêtes et des outils statistiques est bien mise en évidence. La formation favorise l'insertion par des modules obligatoires et optionnels de préprofessionnalisation permettant aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel. La maquette pédagogique est pertinente et cohérente avec les objectifs de la formation. Il serait cependant apprécié que la maquette comporte au moins un enseignement d'initiation à la recherche. L'équipe scientifique et pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs dont les thèmes et spécialités de recherche correspondent aux domaines couverts par la formation. L'enseignement d'une langue est présent à chaque semestre de la formation. Un stage facultatif d'environ trois semaines existe dans le projet pédagogique de cette formation. Il serait apprécié de rendre le stage obligatoire. Des aménagements sont proposés pour permettre de valoriser les parcours spécifiques comme par exemple les stages qui peuvent être effectués à l'étranger. La plateforme Moodle est accessible à l'ensemble des étudiants via l'espace numérique de travail (ENT) et l'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec le dépôt de supports de cours, l'accès aux bouquets numériques de la bibliothèque interuniversitaire et l'accès à du matériel informatique. Il est fait mention d'une bonne appropriation des dispositifs numériques existants dans l'organisation pédagogique et de la mise en œuvre de suivi individuel (il s'agit prochainement de l'intensifier) ainsi que d'outils et d'actions d'aide à la réussite dans le cadre d'un dispositif de remédiation. Les modalités des différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières relèvent de dispositifs bien maîtrisés par l'UPVM3. La mobilité entrante des étudiants correspond à environ 8,4 % (en 2017-2018 : 13 étudiants étrangers sur un effectif de 153 étudiants pour l'ensemble de la licence *Sciences sociales*) et tend à être stable. L'organisation des enseignements est pertinente, avec un bon équilibre entre les cours magistraux et les travaux dirigés.

### Pilotage

L'équipe est pluridisciplinaire et se compose de 39 intervenants dont 25 enseignants-chercheurs de nombreuses disciplines (droit, sciences économiques, sciences de gestion, psychologie, sociologie, anthropologie, histoire, mathématique), 5 professeurs du secondaire, 5 doctorants, 6 intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socioéconomique pour les modules de préprofessionnalisation. Leur compétence et leur niveau de responsabilité sont en cohérence avec les enseignements dont ils ont la charge. Le pilotage fonctionne avec



des responsables pour chaque année de licence et un responsable pour la mention. L'équipe pédagogique se réunit environ six fois ans. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an. Les étudiants, des professionnels et des membres du personnel administratifs sont associés à la démarche d'amélioration continue précisée dans les comptes rendus fournis en annexe. L'évaluation des enseignements n'est pas encore mise en place au niveau de la licence. Il serait appréciable que cette évaluation soit mise en place, formalisée et systématisée. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et figurent aussi dans le règlement des études.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables. En moyenne sur les trois premières années d'existence du diplôme, l'effectif est de 93 étudiants en L1, pour une capacité maximale de 100 étudiants. L'attractivité de la licence n'est donc pas remise en question. Les taux de réussite en L1 sont variables selon les années (25 % en 2016/2017 et 41 % en 2017/2018), mais trop faibles, alors même que les abandons sont rares (maximum 5 en L1 sur les 3 dernières années). Il serait bienvenu de mettre en place des actions pour améliorer les taux de réussite en L1 et maintenir dans le même temps le faible taux d'abandons. En L2 et en L3, les taux de réussite sont très satisfaisants : 96 %. La formation accueille une proportion élevée d'étudiants boursiers : L1 67 % ; L2 70 % ; L3 69 % (chiffres 2017-2018). L'annexe sur le devenir des diplômés est vide. Il aurait été apprécié d'avoir des informations précises sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation originale au niveau national.
- Equipe pédagogique pluridisciplinaire dynamique.
- Dossier de qualité et une autoévaluation objective.

### Principaux points faibles :

- Taux de réussite trop faible en L1.
- Positionnement de la formation potentiellement en concurrence avec la licence *Sociologie*.
- Absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Stage non obligatoire et absence d'accords-cadres avec des acteurs non académiques.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sociales* dispense une formation pluridisciplinaire de qualité et se démarque sur le plan de l'offre de formation régionale et nationale en proposant des contenus en « économie et psychologie » et en « sciences économiques et sociales ». Au-delà de ce positionnement original au niveau national et régional, il serait pertinent de mettre en place des actions pour améliorer les taux de réussite en L1, notamment en proposant des enseignements de mises à niveau ou en identifiant mieux les étudiants qui nécessitent des séances de tutorat. Il serait également appréciable de rendre le stage obligatoire et de formaliser par des conventions les relations avec les acteurs non académiques. Enfin, la mise en place de l'évaluation des enseignements de manière formalisée et systématisée permettrait de renforcer davantage la démarche d'amélioration continue de la formation.

Le positionnement de la formation au niveau de l'établissement nécessite toutefois d'engager une réflexion sur l'évolution des débouchés orientés vers les métiers du secteur social au regard des projets de formation comme celui de la licence *Sociologie* et de la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* de l'établissement. Il semble en effet opportun de développer une stratégie à l'échelle du site pour renforcer la lisibilité entre les mentions et faire évoluer l'offre de formation en identifiant bien les complémentarités et en recherchant d'éventuelles synergies entre les composantes de l'établissement.





## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* proposée par le département de sociologie de la faculté des sciences du sujet et de la société vise à transmettre les principaux concepts des sciences sociales et de la sociologie en particulier et à maîtriser les différentes approches méthodologiques de la discipline. L'objectif est double : développer une orientation pédagogique qui rende possible la poursuite d'études en master mais aussi préparer aux métiers de l'enseignement du secteur éducatif ou social, et à ceux de la communication. La formation se déroule à Montpellier.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Sociologie* est une formation classique dont l'objectif consiste à transmettre les concepts fondamentaux de la sociologie avec également une ouverture à la psychologie et à l'ethnologie, la méthodologie sociologique et la pratique de l'investigation qualitative et quantitative. Les connaissances attendues sont exposées avec clarté.

Le site de la formation et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) précisent aussi clairement les compétences à acquérir pour les étudiants. Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement liés aux métiers du social, de l'enseignement, de la communication ainsi que la poursuite d'études en master. Ils sont bien identifiés. Les contenus des enseignements proposés permettent d'atteindre les objectifs visés.

#### Positionnement dans l'environnement

Cette formation ressemble à la plupart des licences de sociologie au niveau national. Elle se positionne dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle coexiste avec une licence *Sciences sociales* portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales, des organisations et des institutions. Elle est adossée à une équipe d'accueil du laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de

Montpellier (LERSEM) l'Institut de recherche en sociologie et anthropologie (IRSA) qui a noué de nombreuses collaborations avec des universités à l'étranger. L'environnement socio-économique n'est pas décrit mis à part avec le Club de la Presse de Montpellier-Occitanie qui est un des partenaires de la licence professionnelle *Métiers de la communication*. On ne peut donc que regretter qu'il n'existe pas ou que ne soient pas mentionnés dans le dossier les partenariats qui pourraient bénéficier à la licence de sociologie notamment pour développer les stages et la professionnalisation.

Les accords Erasmus et de coopérations internationales sont mentionnés mais on regrette que les chiffres correspondants d'étudiants en mobilité sortante ne soient pas communiqués par l'équipe.

### Organisation pédagogique

La première année de licence (L1) est pluridisciplinaire avec un tronc commun mutualisé avec les licences *Psychologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences sanitaires et sociales* et *Sciences de l'éducation*. L'organisation des enseignements en deuxième (L2) et troisième année (L3) favorise une orientation progressive notamment aux semestres 5 et 6 avec des enseignements disciplinaires au choix. Le rapport cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) est cohérent. Plusieurs enseignements sont dédiés à la pratique du terrain, aux techniques d'enquête, et aux méthodes quantitatives qui ont vocation à professionnaliser les étudiants. On regrette l'absence d'enseignements de démographie. La découverte d'un champ professionnel au choix permet également de favoriser l'insertion professionnelle.

Les stages sont trop peu nombreux (6 stages en 2018-2019) et restent facultatifs, notamment en L3 ce qui est regrettable. On ignore presque tout des modalités du suivi des stages. L'enseignement de l'anglais est présent à chaque semestre de la formation. La plateforme Moodle est accessible à l'ensemble des étudiants via l'espace numérique de travail (ENT) et l'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec le dépôt de supports de cours et l'accès aux bouquets numériques de la bibliothèque universitaire. Le dispositif « Nexus, réussir en licence avec les humanités numériques » piloté par un service commun de l'université est intégré à la formation. Il est fait mention de pédagogies innovantes (jeux sérieux et classes inversées,...) sans que soit identifiée la manière dont la licence de *Sociologie* en bénéficie précisément, ce que l'on peut regretter. Les modalités d'enseignements sont classiques, comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières.

### Pilotage

Le pilotage est clairement exposé et cohérent. L'équipe se compose de 12 enseignants-chercheurs (quatre professeurs des universités et huit maîtres de conférences), et de huit contractuels. Le pilotage fonctionne avec des responsables pour chaque année de licence et un responsable pour la mention. L'équipe pédagogique se réunit six fois par an. La licence dispose d'un conseil de perfectionnement qui inclut des représentants étudiants ainsi que des membres du personnel administratif et se réunit a priori une fois par an. On regrette l'absence de représentants du monde social et économique.

Des nombreuses enquêtes aident à l'autoévaluation et au pilotage de la formation. Il existe des sondages sur les motivations des inscrits (réalisé par la direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage, DevaP), sur le devenir des diplômés, sur les réorientés, ainsi qu'un dispositif d'évaluation des enseignements (réalisé par la direction des études et de la scolarité). Ces résultats sont adressés à l'équipe pédagogique et débattus au sein du conseil de perfectionnement. Les échanges sont consignés dans deux comptes rendus utiles restitués dans les annexes. Mais les améliorations qu'il a proposées ne sont pas analysées.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et figurent aussi dans le règlement des études. L'approche par compétence n'a pas encore été développée mais la traduction de l'offre de formation en blocs de compétences et de connaissances devrait être mise en place lorsque l'élaboration des référentiels sera disponible.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants : 259 étudiants en L1, 121 en L2 et 76 en L3 en 2018-2019 ce qui révèle une certaine attractivité de la formation.

La mobilité entrante des étudiants correspond à environ 12 % (en 2017-2018 53 étudiants en mobilité entrante sur un effectif de 438 étudiants pour l'ensemble de la licence de *Sociologie*) et tend à progresser. Rien n'est indiqué sur la mobilité sortante.

Les taux de réussite, s'ils sont corrects en L2 et L3 (respectivement 79,5 et 77 %), sont faibles en L1 (43 %), ce qui reste toutefois un résultat comparable aux autres licences de *Sociologie*.

Le devenir des diplômés est évalué par des sondages. Il montre que 60 % des étudiants ayant obtenu leur licence poursuivent leurs études notamment en master. Les masters ne sont pas précisés. Ce chiffre est cohérent avec l'objectif de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne préparation à différentes formes d'enquête.
- Bonne implication de l'équipe pédagogique.

### Principaux points faibles :

- Absence de partenariat avec l'environnement socio-économique.
- Absence de stage obligatoire.
- Informations trop imprécises sur les dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.
- Absence d'information sur la mobilité sortante.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* est dotée d'une forte cohérence pédagogique. Elle dispense une formation générale classique en sociologie et l'organisation des enseignements est pertinente. On recommande à l'équipe pédagogique de mieux rendre compte des différents dispositifs qui pourraient davantage engager la réflexion sur les débouchés de cette offre de formation dans son positionnement au niveau régional et national. La coopération internationale doit être renforcée avec des dispositifs favorisant la mobilité sortante des étudiants. Le développement des stages et des partenariats apparaît à cet égard urgent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Montpellier SupAgro

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques (GAPPD)* a comme spécialité la *Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable (CEEDDR)*. Elle a pour objectif de former des coordinateurs de projets en éducation, environnement, développement durable (EEDD). Elle est dispensée à l'institut d'éducation à l'agroenvironnement de Montpellier SupAgro (MSA) à Florac (Lozère). La formation est accessible à un public varié (suite à une deuxième année de licence, un brevet de technicien supérieur, un diplôme universitaire de technologie) en formation initiale et continue en contrat de professionnalisation et depuis 2017 en apprentissage. L'enseignement donné en présentiel est complété par un stage en milieu professionnel et un projet tutoré.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La licence GAPPD forme des professionnels de la coordination de stratégie éducative sur la structure, l'animation d'équipes et de réunions, la conception, le suivi, l'évaluation de projets éducatifs en EEDD. Les connaissances et les compétences attendues sont renseignées avec une grande précision, connues des étudiants et en parfaite cohérence avec les objectifs de professionnalisation (métier de coordinateur de projet en EEDD), eux aussi très clairement exposés. Les débouchés concernent diverses structures publiques ou privées et les tableaux fournis et analysés montrent que l'insertion professionnelle est globalement très bonne. La poursuite d'études (en master) est possible mais marginale (3 % des étudiants concernés), ce qui est en accord avec la finalité professionnelle de la formation.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de la LP dans l'environnement est très bien décrit et analysé et fait clairement apparaître son caractère unique au niveau national. Il n'existe en effet qu'une seule autre formation de niveau équivalent visant des objectifs professionnels similaires et ces deux formations ne semblent pas être redondantes.  Le positionnement en recherche est également décrit et analysé avec soin. Il s'agit surtout de recherche appliquée en environnement par le biais de deux projets européens pilotés par MSA et intégrés à la formation. Un partenariat de la LP avec l'institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement offre aussi

aux étudiants la possibilité de participer à des séminaires et colloques.

Le positionnement socio-économique, essentiel pour une LP, est très fortement marqué et constitue un point fort de la formation. Il se manifeste par la participation de professionnels (essentiellement issus des réseaux des associations de l'EEDD tels que le réseau national École et Nature, et plus secondairement de collectivités territoriales, d'établissements publics et d'entreprises privées) aux enseignements (28 %), aux recrutements, aux jurys, au comité de perfectionnement, mais aussi dans les offres de projets tutorés et stages professionnels. De plus, la LP bénéficie du réseau d'acteurs de l'EEDD dont MSA est membre actif depuis de nombreuses années.

Le positionnement à l'international semble de bonne qualité, puisque le dossier mentionne des candidatures d'étudiants étrangers (Union européenne et hors Union européenne) et plusieurs mobilités sortantes accompagnées par un programme spécial européen (Génération Coopération – Global Education Network). Cependant le manque de données chiffrées sur ces points dans le dossier ne permet pas d'en apprécier pleinement la portée. De plus, MSA est reconnu internationalement pour l'organisation d'évènements, le pilotage de programmes européens et par des organisations majeures (UNESCO) en lien avec l'EEDD.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation, élaborée conjointement avec les professionnels du secteur visé, a été très bien pensée. La formation comprend six unités d'enseignements (UE) « thématiques et opérationnelles » (Courants et méthodes en EEDD, Animation et coordination d'équipes éducatives) et deux UE « transversales professionnalisantes » (stage de 14 semaines minimum et projet tutoré), dont les objectifs en termes de connaissances et de compétences sont très clairement décrits aux étudiants. Des compétences transversales additionnelles sont acquises à travers plusieurs séquences professionnalisantes hors UE (par exemple Communication et médias). Un enseignement de l'anglais est complété par une UE partiellement dispensée en anglais, visant à favoriser la mobilité internationale. Des temps de co-formation (échanges d'expériences et de savoirs entre les étudiants) et des activités culturelles et scientifiques (théâtre forum, conférences) sont également proposés de manière optionnelle.

En plus de la mise en situation professionnelle liée aux UE de stage et du projet tutoré (proposées et évaluées en partie par les professionnels), l'accompagnement du projet professionnel étudiant passe par plusieurs dispositifs (stage d'observation d'une semaine en milieu professionnel en début d'année, ateliers et entretiens individuels dans le cadre du projet personnel et professionnel et semble faire évoluer positivement la vision du métier par les étudiants ayant parfois une approche initiale idéologique et partisane de l'EEDD.

La validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis professionnels sont pratiquées et organisées par le service universitaire de formation continue et le coordinateur de la formation. Les étudiants à situations particulières (handicap, salariés, chargés de famille, demandeurs d'emploi) se voient proposer des adaptations matérielles, de parcours, d'aides spécifiques selon les cas, témoignant d'une attitude ouverte et attentive de la part de la formation.

L'environnement numérique est parfaitement adapté aux pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées mises en œuvre dans la formation. L'utilisation classique d'un espace numérique de travail pour le partage de documents est complétée par l'exploitation d'outils collaboratifs.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et d'ingénieurs d'études de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et de MSA, ainsi que de professionnels qui participent au comité de perfectionnement de la LP. Les tableaux fournis sont lisibles et les professionnels apparaissent clairement, mais leurs fonctions et niveaux de compétences auraient pu être davantage précisés. Le fait qu'une assistante pédagogique soit dédiée à 40 étudiants sur le site de Florac permet un pilotage administratif efficace et un bon suivi individuel des étudiants.

L'évaluation des enseignements passe par la sollicitation directe des étudiants par l'équipe pédagogique (responsables d'UE, coordinateur et assistante pédagogique) mais pourrait être améliorée par l'utilisation d'un questionnaire anonyme d'évaluation. L'équipe pédagogique discute des propositions d'amélioration et d'ajustement et gère aussi d'autres tâches (organisation de l'année, validation des stages, etc.). Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an pour valider les améliorations proposées et ajuster la formation aux réalités professionnelles, mais on peut regretter fortement que les étudiants n'y participent pas. Enfin, un comité de direction (responsables scientifiques, coordinateurs administratifs de chacun des deux établissements, coordinateur pédagogique de MSA et représentants de la direction des établissements co-accrédités) se réunit une fois par an, avec un ordre du jour parfaitement défini (budget, conventions, insertion professionnelle et

application de la démarche qualité).

L'évaluation des UE prend des formes diverses et peut relever du contrôle continu ou du contrôle terminal. Les modalités d'obtention des crédits ECTS et le calendrier des évaluations sont fournis aux étudiants, mais ces modalités ne sont pas présentées dans le dossier. Les compétences, clairement identifiées pour chaque UE, font l'objet d'un suivi d'acquisition par portfolio. Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles est jointe au dossier, mais le supplément au diplôme est absent.

L'implication de la formation dans la réussite étudiante est illustrée par la diversité des dispositifs d'aide à la réussite. Les étudiants bénéficient par exemple d'une UE0 de mise à niveau (impliquant l'immersion en entreprise durant une semaine) en tout début d'année, de suivis individuels et collectifs réguliers ou encore d'évaluations adaptées.

Enfin, le recrutement de la vingtaine d'étudiants de chaque promotion est clairement présenté (sélection sur dossier, puis sur entretien de motivation). Les étudiants ont la possibilité de poursuivre en master (quelques exemples de master sont listés), mais ce choix reste marginal, ce qui est cohérent avec la finalité professionnalisante de la formation.

L'organisation pédagogique apparaît très bien structurée, en bonne adéquation avec le contexte professionnel et à l'écoute des étudiants.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 souhaite sortir du partenariat académique et sera vraisemblablement remplacée par la faculté d'éducation de l'Université de Montpellier. Cette transition semble réalisable dans la mesure où les enseignants de MSA couvrent 60 % des enseignements (contre 10 % seulement pour les enseignants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3) et où le coordinateur de la formation est en poste à MSA.

### Résultats constatés

Malgré l'attractivité de la formation (les chiffres précis ne sont pas donnés, mais il est fait mention de plus d'une centaine de candidatures/an), le dossier justifie clairement les raisons d'un maintien d'effectif à 20 étudiants/promotion (l'insertion professionnelle des diplômés dans un secteur en développement mais encore modeste en termes d'emplois). On regrette néanmoins le manque de données chiffrées concernant les origines des étudiants et les différents régimes d'inscription. Il est noté que la formation est proposée en apprentissage depuis 2017, avec une attractivité croissante pour cette LP. Le taux de réussite est excellent (voisin de 100 % par an ou après redoublement). Le suivi des diplômés est effectué à six et à trois ans et le dossier fournit l'analyse détaillée et graphique des tableaux de suivis. Ce dernier souligne une précarité observée à 6 mois (contrats à durée déterminée courts, services civiques) avec un taux d'activité net d'environ 67,6 % et une résorption de cette précarité à trois ans (plus de contrats à durée indéterminée et de contrats à durée déterminée longs) avec un taux d'activité net très satisfaisant de près de 90 %. Si le dossier ne fournit aucun élément caractérisant le bassin d'emplois (local, régional, national), il montre que le milieu associatif est le premier recruteur des diplômés (58 %), alors que les trois autres employeurs types (établissements scolaires, collectivités/établissements publics, et entreprises) représentent chacun 10-15 % des embauches. Malgré ces chiffres, on note que les entreprises et les établissements scolaires ne proposent que très peu de stages durant la formation, et il conviendrait de s'interroger sur ce décalage entre offres de stages et offres d'emplois.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Offre pédagogique très riche et cohérente avec l'insertion professionnelle visée.
- Équipe pédagogique très dynamique à l'interface entre étudiants et professionnels.
- Approche construite par compétences et utilisant les pédagogies innovantes et le numérique.

### Principaux points faibles :

- Défaut d'intégration des étudiants dans le processus d'autoévaluation de la formation (absence de représentants étudiants au conseil de perfectionnement, évaluation des UE faite directement par les étudiants en présence des enseignants pouvant nuire à la liberté d'expression des étudiants).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré quelques manques, le dossier d'autoévaluation de la formation est d'un bon niveau de précision, de clarté et d'analyse. La LP est une formation de très grande qualité d'un point de vue pédagogique et qui offre à ses étudiants des connaissances et compétences recherchées dans le monde professionnel ciblé par cette formation. Il est recommandé cependant de travailler sur l'évaluation par les étudiants (intégrer des représentants au conseil de perfectionnement et utilisation de questionnaires anonymes d'évaluation de la formation).



## LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* (IS-APS) parcours *Gestionnaire de l'intervention sanitaire et sociale en gérontologie* a pour objectif de former des professionnels de niveau intermédiaire chargés de la gestion sociale et sanitaire des personnes âgées et dépendantes. Elle est proposée par la faculté des sciences du sujet et de la société (UFR5) de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) depuis 2007. Sa création fait suite à la demande du Conseil général de l'Hérault pour répondre aux problèmes du vieillissement de la population locale. La LP IS-APS est accessible aux étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales*, d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Économie sociale et familiale*, d'une deuxième année de licence (L2) en *Sciences humaines et sociales, Psychologie, Sociologie, Économie, Administration économique et sociale* ou du *Diplôme d'État du secteur sanitaire et social*. Elle peut être suivie en formation initiale, en alternance (contrat de professionnalisation) et en formation continue. Les cours ont lieu sur le campus de l'UPVM3.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs, compétences acquises et débouchés professionnels sont clairement définis et détaillés. Le contenu de la formation permet d'acquérir les connaissances et compétences annoncées et est en accord avec les objectifs annoncés. Le premier semestre est concentré sur l'acquisition de connaissances en psychologie et sociologie relative au vieillissement, en gestion des modes d'intervention (gestion financière et comptable et des ressources humaines), sur les systèmes de soins, protection sociale et juridique, l'informatique et l'anglais. Le second semestre est centré sur l'évaluation des apprentissages, le stage et le projet tutoré.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Dans l'espace local, la formation est unique et très visible. Au niveau national, la spécialité proposée est relativement rare. Seules 13 universités en dehors de l'UPVM3 offrent ce type de formation, avec toutefois des orientations différentes et spécifiques. Parmi ces formations, seulement deux sont relativement proches de la LP IS-APS : l'une à Grenoble et l'autre à Aix Marseille Université.



La LP IS-APS a tissé un ensemble de partenariats universitaires au niveau local, national et international, ce qui constitue un réseau très riche qui apporte des compétences et des informations. Au niveau local, il s'agit du master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* de l'UFR5 et du master *Gérontologie* avec l'UFR de médecine. Au niveau national, la LP IS-APS a également tissé des liens avec le « master national TIL DEFI-TIL Expertise en gérontologie » avec l'Université Paris VI.

L'articulation avec la recherche est solide. La LP IS-APS est rattachée par certains de ses enseignants-chercheurs à une équipe d'accueil de l'UPVM3 : le laboratoire EPSYLON (Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé), plus spécifiquement l'équipe EVOLVE (Évolution des déterminants psychologiques de la santé et du handicap selon les âges de la vie). Cette équipe comprend quatre programmes de recherche dont l'un est centré sur les personnes âgées. Les travaux de recherche menés dans cette équipe alimentent l'activité d'enseignement.

Au niveau international, la LP IS-APS accueille des étudiants étrangers, notamment d'Afrique et d'Amérique latine, mais également des enseignants-chercheurs des États-Unis. Un partenariat étroit a été conclu avec l'université de Sherbrooke qui est l'un des hauts lieux de la gérontologie à l'international. Par ailleurs, Montpellier est l'un des sept centres d'excellence du programme Européen *Center of Excellence for Neurodegenerative Disorders* (CoEn). Ce programme a pour vocation de développer la recherche afin de favoriser l'accès des équipes françaises à la compétition internationale et d'assurer le continuum entre soin et recherche pour les maladies neurodégénératives.

La formation s'appuie également sur un partenariat riche et varié avec le monde entrepreneurial et associatif. Elle mobilise des professionnels qui assurent des enseignements de préprofessionnalisation. Quatorze intervenants issus du monde socio-professionnel interviennent dans la licence à hauteur de 55 % du volume horaire total. Mais c'est davantage avec les collectivités territoriales (le Conseil départemental de l'Hérault) que la LP IS-APS a développé un réseau de relations étroites et des institutions de la protection sociale (les Mutualités sociale agricoles de Nîmes et de Montpellier et la Caisse Centrale d'activités sociales de Montpellier), des réseaux de formateurs experts (Institut de formation des cadres de santé, le Comité régional d'éducation pour la santé et en santé publique, mais également avec des Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des associations de soins aux personnes âgées, des entreprises de services à la personne. Enfin, la formation entretient des relations de coopération avec des sociétés savantes, des fondations et des associations nationales et fait partie de différents réseaux politiques de santé. La licence répond aux critères « label qualité » délivré par la région Occitanie.

### Organisation pédagogique

Les enseignements sont bien structurés avec un premier semestre permettant d'acquérir les connaissances académiques nécessaires à la pratique professionnelle. Au cours du second semestre, les étudiants mettent en pratique leurs connaissances par le biais du stage et du projet tutoré. La formation est adaptée aux publics spécifiques (salariés, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau) selon la réglementation prévue par l'Université. La formation est également accessible aux professionnels souhaitant renforcer leurs connaissances, par la voie de la validation des acquis professionnels (VAP).

Le volume des cours représente 573h en présentiel, plus 560h de stage, le poids relativement plus important du stage par rapport aux heures d'enseignement témoigne aussi de l'importance accordée à la professionnalisation. L'acquisition de compétences additionnelles est également prévue : apprentissage de l'anglais, recherche documentaire, maîtrise de l'outil numérique.

La place accordée à la professionnalisation est importante par le biais des stages et des projets tutorés. Les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport soutenu devant un jury académique. Ils ont lieu en EHPAD, dans des entreprises de service à la personne, dans des associations ou des organismes publics (comme la sécurité sociale). Les projets tutorés (156h) résident dans la conduite de projets au profit de l'organisme d'accueil dans le cadre du stage. Il peut être individuel ou collectif (deux étudiants maximum). Le projet tutoré fait également l'objet d'une évaluation avec la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury composé de trois intervenants académiques et de trois professionnels, dont le maître de stage. Dans le cadre du stage, comme du projet tutoré, l'étudiant est correctement encadré. On peut relever et apprécier la participation des intervenants professionnels à l'encadrement de projets. Le stage est supervisé par un enseignant pour faire face à différents types de difficultés. La LP IS-APS accueille également des étudiants en contrat de professionnalisation (un en 2015-16, trois en 2017-18).

L'enseignement des outils numériques est prévu dans la maquette de la formation (28h). Les étudiants peuvent également valider leurs compétences numériques en obtenant la certificat informatique et internet (C2i). Par ailleurs, les étudiants bénéficient d'un espace numérique. De plus, par le biais de l'UPVM3, les étudiants ont

accès à la plateforme Moodle permettant d'accéder à des cours, de procéder à des exercices, de diffuser des documents. Dans le cadre de la réalisation de leur projet tutoré, les étudiants ont accès à des logiciels gratuits de traitement des données qualitatives, quantitatives, réalisation bibliographique, notamment.

### Pilotage

La LP IS-APS est dirigé par une enseignante-chercheuse (professeure des universités) et codirigé par un maître de conférences associé (MAST) chargé de la coordination pédagogique. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, elle est composée de 5 enseignants-chercheurs, d'un MAST et de 14 professionnels venant de centres de santé, d'EHPAD et d'organismes divers dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées. La part de l'enseignement délivré par les professionnels est assez élevée (55 %).

Un conseil de perfectionnement a été constitué. Il est composé de la responsable de la mention, de la coordinatrice pédagogique, de deux personnalités extérieures qualifiées, de deux représentants étudiants et du secrétaire administratif de la formation. Il se réunit une fois par an afin de favoriser le dialogue entre les étudiants, l'équipe pédagogique et le monde professionnel, ceci afin de faire évoluer la formation selon les objectifs des différentes parties prenantes. Il existe également un conseil de pilotage chargé de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la formation. Ce comité composé de l'équipe enseignante assure la sélection des étudiants à l'entrée de la LP IS-APS.

L'acquisition des connaissances est conforme aux règles universitaires en la matière, y compris pour le fonctionnement du jury. La nature des travaux demandés est très diversifiée : épreuves écrites et orales, soutenance du rapport de stage et du projet tutoré. Le contrôle continu et le travail réalisé à la maison sont privilégiés. Les différents jurys (jury de diplômes, de sélection, de validation des acquis, de validation de projet tutoré) et leur composition, sont planifiés et communiqués aux étudiants.

Les dossiers sont examinés par un jury unique en fonction de leur cursus antérieur, de leurs motivations, de leur projet professionnel. Ces modalités et critères de recrutements sont explicites. La brochure en annexe du dossier fournit une information complète sur la formation en présentant de manière détaillée tous les enseignements avec leurs intervenants, objectifs, contenu, modalités d'évaluation, etc. Une évaluation des enseignements est réalisée par les étudiants. Ces derniers sont suivis à la sortie via une enquête d'insertion professionnelle.

### Résultats constatés

L'effectif de la formation en 2015-2016 était de 36 étudiants. Il a subi une baisse considérable l'année suivante (21 étudiants) et s'est stabilisé à ce niveau en 2017-2018 avec la mise en place de la procédure e-candidat. Sur l'année 2018-2019, la formation n'a enregistré que 16 inscrits. Le dossier explique cette baisse par le non recrutement de quatre étudiants en formation continue dont le financement a été refusé. On peut donc considérer que, en dehors de cet événement, les effectifs sont stables. Cette baisse des effectifs ne remet pas en cause l'attractivité de la formation puisque chaque année elle reçoit entre 120 et 150 candidatures. Il est relevé dans le dossier que 80 % des étudiants viennent d'universités extérieures, dont 6 % d'étudiants internationaux (Campus France), ce qui renforce cette attractivité. La place de l'international est importante à la fois par l'accueil d'étudiants étrangers et par celui d'enseignants-chercheurs étrangers. Environ 8 % des candidatures viennent d'étudiants étrangers. Au total, entre 2015 et 2018, quatre étudiants internationaux ont suivi la formation.

Le taux de réussite est excellent (100 %), alors que la formation accueille des étudiants issus d'origines variées. Le suivi des diplômés est bon puisque 54 % des étudiants ont répondu aux enquêtes. Ces informations apportent les renseignements suivants : 75 % des étudiants se sont insérés sur le marché du travail dans les quatre mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme (59 % sont en CDD et 41 % en CDI) dans des services d'aide à la personne (38 %), dans les EHPAD (20 %) ou des plateformes associatives en gérontologie (13 %). D'autres encore s'insèrent dans les collectivités territoriales (22 %) et le reste (22 %) ont trouvé un emploi dans des institutions sociales : caisse primaire d'assurance maladie, Union régionale de Professionnel de santé, etc. La majorité des métiers occupés se situent en accord avec les métiers de la gérontologie. Cependant 25 % des étudiants poursuivent leurs études en master (dont 75 % dans les masters de même champ). S'il est vrai qu'on ne peut empêcher une poursuite d'études à un bon diplômé de LP, ce taux est tout de même élevé.

On peut relever enfin que la singularité de la LP IS-APS suscite des demandes de validations des acquis professionnels (VAP) et validations des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi sur la période 2015-2019, 11 dossiers ont été déposés (6 VAE et 5 VAP). Neuf ont obtenu un avis favorable (4 VAE, 5 VAP) et les deux autres VAE ont obtenu une validation partielle.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation bien ciblée sur les métiers de la gérontologie qui répond à un besoin social bien identifié.
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels spécialistes du sujet.
- Pédagogie qui s'appuie sur une équipe de recherche.
- Partenariats très riches et variés aux niveaux régional, national et international.
- Taux de réussite excellent.
- Très forte implication des professionnels à la formation.
- Formation ouverte à l'alternance et à la formation continue.
- Bonne insertion professionnelle des étudiants dans les secteurs et sur les métiers visés par la formation.

### Principal point faible :

- Part importante de poursuite d'études en master.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Insertion sociale : accompagnement de publics spécifiques, parcours Gestionnaire de l'intervention sanitaire et sociale en gérontologie*, est une formation bien insérée dans son environnement et qui dispense un enseignement bien ciblé dans ce secteur d'activité. Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement dans le cadre de leurs études et de la mise en pratique de leurs connaissances par le biais du stage et du projet tutoré. La licence bénéficie du soutien du Conseil général de l'Hérault qui a identifié le problème difficile de la prise en charge des personnes âgées dans le département et la nécessité de former du personnel compétent pour les prendre en charge. Cependant, compte tenu de l'ampleur de la tâche, les ressources humaines sont insuffisantes. Le nombre d'enseignants titulaires est insuffisant pour stabiliser la formation. Il faudrait inverser la proportion enseignants/professionnels et si besoin, demander une création de poste. Par ailleurs, en dépit du problème social réel de la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans le département, les poursuites d'études en master sont importantes (25 %), ce qui n'est pas la finalité d'une licence professionnelle. Mais peut-être que cela permet de répondre à une demande d'emplois plus qualifiés en gérontologie.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Montpellier SupAgro

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement – spécialité gestion agricole des espaces naturels ruraux (GENA)* s'inscrit dans l'offre pédagogique de la faculté des sciences humaines et des sciences de l'environnement de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) et dans l'offre de formation de Montpellier SupAgro. Elle a comme objectif de former des assistants ingénieurs chargés de l'animation de projets agri-environnementaux. La formation est accessible aux étudiantes et aux étudiants ayant validé un diplôme scientifique de niveau Bac+2. Elle se propose d'accueillir un public en formation initiale, en formation continue ou en alternance (contrats de professionnalisation et apprentissage), et est ouverte également à la validation des acquis de l'expérience (VAE). L'enseignement se déroule en présentiel sur le campus de Montpellier SupAgro de Florac en Lozère durant 18 semaines (460 heures).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Le contenu des enseignements énoncé dans la maquette de la formation de la LP GENA est très clairement exposé et permet d'acquérir les connaissances attendues dans les domaines considérés. Les unités d'enseignements (UE) sont très diversifiées et permettent de répondre aux problématiques des métiers visés. Les compétences personnelles et professionnelles attendues sont elles aussi clairement définies. Les débouchés en matière de métiers sont identifiés et correspondent à ce qui est attendu dans ce type de formation.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de la formation dans un contexte local, régional et national est très clairement exposé. La LP GENA propose une formation originale en France car elle traite de questions situées à l'interface entre agriculture et environnement en mettant l'accent sur les aspects positifs des activités agricoles. De par ses particularités, la formation ne rentre en concurrence avec aucune autre formation de l'Université de Montpellier. L'adéquation entre la formation et le tissu socio-économique régional est bien exposée dans le dossier et la pertinence de la LP GENA vis-à-vis des acteurs économiques clairement démontrée.  L'articulation entre la formation et la recherche est là aussi très bien établie et est attestée par le fait que six enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs appartenant à l'unité mixte de recherche (UMR) SELMET (Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux) à l'UMR CEFE (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive) et à l'UMR Innovation interviennent dans la formation.

Un partenariat avec l'Université Autonome de Chapingo (Mexique) est mis en avant dans le dossier et a permis de recevoir, au sein de la LP GENA, trois étudiants mexicains entre 2014 et 2016.

### Organisation pédagogique

La formation est constituée de huit UE permettant l'obtention de crédits ECTS ainsi que d'une UE (UE0) ne permettant pas l'obtention de crédits ECTS. Il est regretté que cette UE0 ne soit pas plus clairement exposée dans le dossier et que le dossier d'autoévaluation ne permette pas de bien comprendre son fonctionnement. Les enseignements sont dispensés entre septembre et mars à raison de quatre à cinq semaines de cours alternant avec deux à trois semaines en entreprise pour les étudiantes et étudiants en alternance. On regrette qu'il ne soit pas précisé si l'année est semestrialisée ou pas.

La place de la professionnalisation dans le cursus est très clairement rapportée. Elle se traduit par la réalisation d'un stage de 14 semaines pour la formation initiale, par une mission de professionnalisation de 33 semaines en entreprise l'alternance et par un projet tuteuré. Les évaluations du stage, de la mission de professionnalisation et du projet tuteuré sont réalisées via un rapport et une soutenance. La durée et la structuration de la partie professionnalisante est en cohérence avec les autres formations de ce niveau. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) jointe au dossier est très lisible. La place du numérique dans la formation est clairement exposée et correspond à ce que l'on peut attendre d'une formation de niveau BAC+3. Il est grandement apprécié que de nombreuses pratiques pédagogiques innovantes, comme la classe inversée en « Zootechnie », soient mises en place. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est également un point très positif à mettre au crédit de la LP.

La formation est ouverte aux étudiants étrangers qu'elle accueille régulièrement au sein du campus. De plus la réalisation de stage à l'étranger est encouragée principalement dans le cadre d'un programme allemand « ASA-Programm ». L'enseignement de l'anglais est obligatoire ce qui est indispensable pour une formation scientifique de ce niveau.

### Pilotage

L'encadrement pédagogique de la LP GENA est constitué d'enseignants provenant de l'UPVM3 et de Montpellier SupAgro/Institut d'éducation à l'agro-environnement (IEAE) Florac. L'équipe pédagogique fait également appel à une vingtaine de professionnels qui assurent plus ou moins 25 % du temps de la formation. Les responsables pédagogiques sont clairement identifiés ainsi que le nombre de réunions pédagogiques.

Un conseil de perfectionnement incluant des professionnels, se réunit une fois par an. On déplore qu'il n'y ait pas une représentation étudiante intégrée à ce conseil. Il est regretté également que les bilans organisés entre les étudiantes et étudiants et des membres de l'équipe pédagogique ne soient pas plus clairement exposés.

Les modalités de contrôle des connaissances sont très précisément énoncées dans le dossier ainsi que les règles de délivrance des crédits ECTS. Elles sont en cohérence avec les attendus d'une LP. La composition ainsi que le fonctionnement du jury sont clairement précisés dans les annexes. Les compétences que doivent acquérir les étudiants sont exposées de manière claire. Il est par contre regrettable que le supplément au diplôme utilisé par la formation ne soit pas présent dans le dossier.

L'accès à la formation se fait en deux temps. Dans un premier temps les dossiers sont examinés par un jury suivant des critères définis, puis dans un deuxième temps les candidats retenus sont convoqués pour un entretien. Le nombre de candidatures tourne autour d'une centaine par an pour un effectif de 20 étudiants. Les dispositifs d'aide à la réussite sont clairement exposés. Ils reposent sur un suivi individuel poussé ainsi que sur une UE de remise à niveau proposée en début d'année.

### Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont volontairement limités à 20 étudiants ce qui induit une meilleure qualité d'attention des apprenants. Ceci se traduit par un taux de réussite de pratiquement 100 %, ce qui est très bien pour ce type de formation. Le pourcentage de réussite est à mettre en relation avec la sélection des candidats, ainsi qu'avec la forte implication de l'équipe pédagogique. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle sont réalisées par l'UPVM3 ainsi que par Montpellier SupAgro. Il est fortement apprécié qu'un document en ligne sur internet permette aux diplômés de mettre à jour leur situation professionnelle en temps réel. Le taux d'insertion est bon puisqu'il atteint les 90 % après 36 mois.

En ce qui concerne le niveau des emplois occupés, les enquêtes montrent que si les emplois techniques de faible niveau prédominent après six mois, les emplois d'un niveau supérieur, correspondant à des chargés de projets ou de mission, sont majoritaires après 36 mois.

Il est à noter que le taux de diplômés en poursuite d'études est plutôt faible (autour de 10 %) ce qui est très cohérent avec l'objectif de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Taux de réussite très élevé.
- Taux d'insertion professionnelle important.
- Pluridisciplinarité des équipes pédagogiques.

### Principaux points faibles :

- Nombre d'étudiants en apprentissage faible.
- Dispositif d'évaluation des enseignements pas suffisamment décrit.
- Absence des étudiants au conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP GENA est une formation qui possède de nombreux atouts dont son positionnement original dans le paysage des formations au niveau régional et même au niveau national. De plus la formation est très professionnalisante et bénéficie d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire en adéquation avec la demande de la profession.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* est rattachée à l'UFR 4 (faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions). Elle existe depuis 2006. Elle forme aux métiers de l'animation socioculturelle, du développement local, socio-éducatif, culturel et/ou social sur des fonctions d'administrateur, coordonnateur et concepteur et/ou gestionnaire de projets. Elle est ouverte à la formation initiale et continue et donne depuis peu l'occasion aux étudiants d'établir des contrats d'alternance. Par conséquent, l'organisation de la pédagogie est organisée autour de deux périodes réservées pour les stages (cinq semaines au premier semestre, onze au second). Reconnue par la région et bénéficiant de conventions cadres, elle offre la possibilité à des demandeurs d'emploi d'accéder à un financement de leurs études.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La finalité de la LP dans le secteur de l'animation sociale et culturelle est d'offrir une formation spécifiquement orientée vers les métiers relevant du champ <i>Socio-éducatif et socioculturel</i> , principalement dans le secteur associatif. Cette orientation est en partie renforcée par une forte présence d'acteurs issus de ces milieux dans le cadre de l'offre pédagogique et de l'encadrement des étudiants. L'articulation entre les enseignements disciplinaires et les enseignements professionnels (en cohérence avec le domaine de la formation) ainsi que les stages permet d'atteindre les objectifs d'apprentissage qui sont fixés.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Au sein de la région Occitanie, l'Université Toulouse Jean-Jaurès propose également une LP ayant la même dénomination. Bien que cette proximité territoriale puisse potentiellement engendrer une situation de mise en concurrence, le fait que ces deux formations reposent sur des organisations différentes et s'orientent vers des secteurs professionnels distincts permet à chacune de conserver une singularité propre et d'éviter des effets de superposition délétères. Au niveau national, on trouve neuf LP ayant cet intitulé (l'une d'entre elle étant



thématiquement proche, mais géographiquement éloignée à Rennes 1). La diversité des structures accueillant les étudiants atteste de l'inscription de la licence dans son environnement et de son identification.

L'adossement de la LP à la recherche est conséquent. En effet, l'orientation spécifique de cette formation est liée au contexte scientifique dans lequel elle prend forme. Les enseignants-chercheurs de cette formation sont rattachés à deux équipes de recherche : l'ART-Dev (*Acteurs, ressources et territoires dans le développement*) et l'équipe d'accueil CORHIS (*Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale*). Ils développent des travaux autour de deux axes de recherche qui viennent alimenter les enseignements et les interventions collectives (du type séminaires ou journées d'études) : le management des ressources humaines, les mutations des organisations, des relations d'emploi et de travail ; les sciences de l'intervention et transformations sociales.

Sur le plan territorial, cette formation fait montre de partenariats étroits avec les acteurs régionaux de l'animation sociale et culturelle, et plus largement de l'économie sociale et solidaire. Ce positionnement a été conforté par l'obtention du label Certif'Région (2018-2020), qui garantit la reconnaissance de la formation par les organismes paritaires de la formation professionnelle et la rend éligible aux financements correspondants.

La LP ne vise pas d'ouverture spécifique à l'international, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type et ne constitue pas un défaut. Il faut cependant souligner que l'équipe propose un enseignement spécifique sur la mobilité et le développement de projets à l'échelle européenne.

### Organisation pédagogique

Conformément à ses objectifs, la formation s'articule entre enseignements théoriques et acquisition de savoirs pratiques. Elle repose sur des enseignants issus du milieu académique et des intervenants venant des mondes professionnels visés par la formation. Cette articulation s'appuie sur un réseau territorial solidement constitué, où une partie des partenaires interviennent dans la formation depuis sa création. C'est une formation en alternance au sein de laquelle les stages occupent une place importante (560h au total, réparties sur une période de 5 semaines au premier semestre, puis une période de 11 semaines au second). À la suite des recommandations de la dernière évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2014, la LP a augmenté le volume horaire de cours pour arriver aux 450h de cours recommandées. Les données fournies en annexe précisent les environnements professionnels dans lesquels les stages sont effectués ; ceux-ci sont fort diversifiés, en cohérence avec les nombreux partenariats tissés avec les acteurs régionaux de l'animation sociale et culturelle.

L'équipe pédagogique développe un suivi conséquent de l'alternance à travers différents processus (structuration des relations avec les tuteurs de stage considérés comme des acteurs de la formation ; accompagnement à la professionnalisation des étudiants (avant, pendant et après la formation) ; encadrement personnalisé pour le mémoire professionnel ; création d'un séminaire professionnel menée par les étudiants). On constate un travail d'accompagnement individuel et collectif favorable à l'insertion professionnelle des étudiants dans un contexte complexe de changement des politiques publiques, de difficultés économiques et de réduction des financements de l'animation sociale et culturelle.

Les modalités de contrôle des connaissances sont adaptées à la situation d'alternance des étudiants, en valorisant l'articulation entre connaissances académiques et connaissances professionnelles.

L'équipe s'appuie sur des outils numériques et des outils d'aide à la réussite (développés à l'échelle de l'établissement dans le cadre d'un projet lauréat du PIA3) pour accompagner les étudiants dans leur professionnalisation.

### Pilotage

La responsabilité de la LP est assurée par une enseignante-chercheuse, et le suivi des projets tutorés est pris en charge par la directrice d'une association d'éducation populaire. La LP accueille chaque année une vingtaine d'étudiants encadrés par une équipe semble-t-il conséquente : 9 enseignants-chercheurs (7 maîtres de



conférences dont la responsable pédagogique, 2 professeurs des universités, 2 professeurs associés, 2 professeurs agrégés et 12 intervenants extérieurs). On regrette cependant que la liste présentant les intervenants dans la LP ne distingue pas plus clairement les membres de l'équipe pédagogique ordinaire et les intervenants plus ponctuels. Des réunions régulières rythment l'organisation de la licence (début d'année et fin de chaque semestre).

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. On regrette que la composition du conseil de perfectionnement ne soit pas plus précisément détaillée et que le compte-rendu des conseils de perfectionnement ne soit pas intégré aux annexes du dossier. On regrette également que les modalités d'évaluation des enseignements ne soient pas mentionnées dans le dossier.

On note par ailleurs que la formation souffre d'une instabilité chronique du secrétariat pédagogique qui n'est pas assuré par un personnel titulaire, ce qui a des conséquences sur la charge de travail et l'organisation de l'activité administrative et pédagogique des membres de l'équipe.

### Résultats constatés

L'attractivité de cette formation est importante : chaque année la licence reçoit environ une centaine de demandes d'inscription pour une vingtaine de places disponibles. L'origine des candidatures est clairement identifiée (candidats issus de DUT *Carrière sociale* ou de BTS). Les taux de réussite sont élevés : 94,7 % en 2015-2016, 92,6 % en 2016-2017, 88,2 % en 2017-2018.

Des tableaux permettent de connaître le taux d'insertion professionnelle de la LP, mais pour la seule année 2015-2016, où il atteint 70 %. Cet indice reste important au regard des difficultés économiques que connaît le champ de l'animation sociale et culturelle ces dernières années.

D'autres données fournies par le secrétariat de la formation livrent des éclairages sur les taux de réussite et le devenir des étudiants après la LP. Si ces données sont intéressantes, on regrette qu'elles restent partielles et difficilement exploitables, dans la mesure où elles ne portent que sur une partie des effectifs globaux. En 2014-2015, le devenir des étudiants n'est connu que pour 12 d'entre eux (10 en statut de droit privé (6 en CDD, 4 en CDI), 2 en statut de droit public). Pour l'année 2015/2016, les données sont connues pour 13 diplômés qui ont indiqué être en emploi (7 en CDI, 4 en CDD, 1 en statut de droit public) ou en poursuite d'études (1 en formation en alternance). Pour l'année 2016/2017, les données sont connues pour 8 diplômés : 4 en CDD, 3 en CDI, 1 en poursuite d'études en master. En 2017/2018, les données sont connues pour 10 diplômés : 6 en emploi, 2 en formation, 1 en service civique, 1 en recherche d'emploi. Par ailleurs, les tableaux n'indiquent pas combien de temps après l'obtention du diplôme l'enquête est réalisée, ni le temps d'accès à l'emploi.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation.
- Liens forts avec le réseau régional des professionnels de l'animation sociale et culturelle stable et étendu, et avec les équipes de recherche spécialistes du domaine.
- Formation en alternance impliquant un stage conséquent de 16 semaines.
- Suivi de l'alternance et accompagnement à la professionnalisation des étudiants.
- Forte présence d'étudiants en formation continue.

### Principaux points faibles :

- Manque de données sur l'évaluation des enseignements et la mise en œuvre des conseils de perfectionnement.
- Instabilité du secrétariat pédagogique.
- Manque de données sur l'insertion professionnelle et les indicateurs imparfaits.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* bénéficie d'une forte attractivité auprès des étudiants et d'une reconnaissance importante auprès des réseaux professionnels ; attractivité et reconnaissance qu'il s'agirait de pouvoir continuer à développer. Dans cette optique, la stabilité du secrétariat pédagogique doit être une priorité pour l'Université, afin de garantir la pérennité de l'accueil et du suivi des étudiants et l'entretien du réseau avec les professionnels de l'animation sociale et culturelle. La formation devrait également se doter d'outils stables et fiables permettant d'avoir une connaissance plus fine et plus précise du degré d'insertion sur le marché du travail des étudiants. C'est un gage de crédibilité dans le champ de la formation professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ADMINISTRATION ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Administration et échanges internationaux* (AEI) vise à former des professionnels capables d'accompagner les organisations dans leur développement à l'international. Il est proposé par la faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR4), de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3). Le master AEI est proposé sur deux ans. La première année de master (M1) propose un parcours intitulé AEI en formation initiale (FI), en formation continue (FC) et la deuxième année (M2) se décline en un unique parcours intitulé *Relations et affaires internationales* (RAI). Le M2 RAI est ouvert à la FI, à la FC et à l'alternance (contrat de professionnalisation). Chacune de ces deux années de master est ouverte à la validation des acquis d'expérience (VAE). À l'issue de la formation, les diplômés peuvent prétendre à des postes de responsabilités tels que développeur de projets internationaux, responsable ou consultant en stratégies d'internationalisation.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master AEI a pour objectif de fournir aux étudiants une grille de lecture et des outils économiques, managériaux et juridiques nécessaires à la conduite des projets de développement à l'international menés par des organisations marchandes ou non marchandes. Les compétences multiples ainsi que les débouchés professionnels sont clairement définies et explicites dans le dossier. Ceux-ci sont cohérents avec l'objectif de la formation et les enseignements proposés. Le caractère professionnalisant de la formation est avéré. Néanmoins, en l'absence du contenu de ces enseignements, nous ne pouvons apprécier leurs finalités par rapport à certaines compétences annoncées ou non, nécessaires à la gestion des opérations internationales des diplômés en entreprise. Ainsi, on se pose la question de savoir dans quels enseignements les normes, les techniques douanières et les incoterms (*International Commercial Terms*) sont traités. Une part importante des enseignements est ainsi portée sur le droit et l'économie et un peu moins sur le management et la gestion.

### Positionnement dans l'environnement

Il est précisé dans le dossier que la mention AEI constitue la seule formation du genre dans la région Occitanie, recrutant jusqu'à Bordeaux et Lyon, les masters AEI des Universités d'Évry Val d'Essonne et Paris-Est Créteil étant cités comme les seules autres formations de même nature au niveau national. Les autres formations de gestion tournées vers l'international, telles que le master *Management et commerce international* de l'Université de Montpellier sont passées sous silence.

Le dossier fait état d'un lien avec le parcours de M2 *Management international des territoires et des entreprises* (MITE) de la mention *Management des PME-PMI*, mention par ailleurs coaccréditée avec l'Université de Montpellier. Une complémentarité des deux parcours RAI et MITE est mise en avant alors qu'ils ne sont pas rattachés à la même mention.

Les interactions de la formation avec le monde de la recherche semblent se limiter à la présence des enseignants-chercheurs (EC). Le dossier ne mentionne pas de laboratoire d'adossment du master AEI, mais plutôt ceux de trois EC (deux juristes et un économiste) qui interviennent dans la formation. Ce qui est faible pour un master et conforte par ailleurs la place marginale des sciences de gestion dans la formation. Une unité d'enseignement (UE) est dédiée à la recherche (méthodologie de la recherche et stage). Les étudiants ont le choix entre rendre un mémoire professionnel ou un mémoire de recherche. Pour autant, aucune poursuite d'études en doctorat n'est relevée.

Des relations avec des professionnels experts dans leur domaine existent, notamment via les cours assurés. Le volume horaire qui leur est réservé reste toutefois faible et mérite d'être revu à la hausse. Aucun partenariat formel entre le master et une ou plusieurs organisations professionnelles n'est relevé ce qui peut constituer un handicap à l'insertion professionnelle des diplômés.

Le master AEI propose différentes modalités d'ouverture à l'international (stages, séjours, échanges) et de nombreux partenariats avec des établissements étrangers. Au-delà des échanges Erasmus et Crepuq traditionnels, un partenariat existe entre le master AEI et l'Université Renmin de Chine. Celui-ci favorise grandement la mobilité entrante et sortante. En 2018-2019, 10 étudiants sur 50 (soit 20 %) ont effectué leur second semestre de M1 en Chine, ce qui constitue un taux très intéressant. Des étudiants de l'institut Sorbonne Kazakhstan sont également accueillis. Les contours de ces deux partenariats ne sont malheureusement pas suffisamment détaillés. Il aurait été souhaitable de présenter un tableau détaillé des mobilités entrantes et sortantes (à l'exemple de celui présenté sur les étudiants internationaux hors échanges) ainsi que des précisions sur les partenariats conventionnels.

### Organisation pédagogique

Le master AEI est organisé sur deux ans (M1 et M2). Le M1 fournit aux étudiants les savoir-faire et compétences nécessaires à l'analyse politique, économique et sociale des organisations, à l'adaptation à des environnements étrangers et à la maîtrise des techniques spécifiques aux marchés internationaux. Le M2 AEI parcours RAI est formellement le seul parcours de poursuite d'études du M1 AEI à l'UFR4. Ce qui amène à se poser la question de la pertinence de la dénomination différente du parcours (AEI en M1 et RAI en M2). Pour autant, le M1 AEI constitue un vivier d'étudiants pour le M2 « suspendu » parcours *Management international des territoires et des entreprises* (MITE) de la mention *Management des PME-PMI*.

Le parcours de M2 RAI est organisé selon un calendrier compatible avec une formation en alternance (pour l'heure, un seul étudiant concerné par an). Toutefois, les détails ne sont pas communiqués, ce qui ne permet pas de s'en assurer. La validation des acquis professionnels (VAP) et validation des études supérieures (VES) est possible même si aucune demande de validation n'a été reçue depuis la création de la mention.

Un stage obligatoire vient ponctuer chaque année de master (durée non précisée). En 2017-2018, un tiers des étudiants de M1 et environ la moitié de ceux de M2 ont effectué leur stage à l'étranger. Ce qui représente un

niveau intéressant. Des ateliers de construction de lettres de motivation et de CV sont proposés aux étudiants.

La répartition des volumes horaires et des crédits ECTS aurait méritée d'être justifiée ou détaillée en tenant compte des heures de travail étudiant. En effet, il peut par exemple apparaître surprenant que l'unité d'enseignement (UE) histoire des relations internationales de 24 heures soit créditée de cinq crédits ECTS alors que l'UE traitement statistiques des données de 36h soit créditée seulement de deux crédits ECTS. Par ailleurs, en l'absence du contenu des enseignements, il est difficile d'apprécier avec pertinence la cohérence de ceux-ci aux compétences annoncées.

La place du numérique et celle des innovations pédagogiques sont classiques. Le cours assuré simultanément par un enseignant du département Administration économique et sociale (AES) et un enseignant du département mathématiques, informatique et applications, constitue une initiative originale et pertinente pour faire comprendre aux étudiants le lien entre économie et statistiques. Des réflexions sont menées au sein de l'établissement pour renforcer dès 2020 la place du numérique avec le déploiement du *Learning Center Atrium*. Cette initiative pourra *de facto* profiter aux étudiants de la mention AEI.

Des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle et à l'international existent. En revanche il n'existe aucun dispositif d'accompagnement.

### Pilotage

Le master AEI (M1 et M2) est piloté par un enseignant-chercheur (EC). Le M1 AEI compte sur une base régulière de 18 EC, chercheurs ou enseignants de l'UPVM3 contre 8 pour le M2 RAI. Si la diversité des profils en termes de disciplines des EC est un atout, au regard des métiers visés par les étudiants, on peut néanmoins s'étonner de la part relativement faible des professionnels occupant des fonctions en adéquation avec la formation. Cinq professionnels assurent 29h de cours pour en renforcer le côté professionnalisant (soit 17 % des enseignements). Il serait pertinent d'intégrer les interventions des professionnels d'entreprises dès le M1 et de renforcer leur présence en M2.

Il est appréciable de lire que la formation s'appuie sur les remontées du conseil de perfectionnement pour identifier les axes d'amélioration pour le futur (par exemple, approfondir le contenu en langues). La composition de celui-ci tel que présenté dans le dossier ne mentionne pas la présence des professionnels, ce qui n'est pas conforme à la réglementation et regrettable pour une formation professionnalisante. Il se réunit annuellement. On déplore que le conseil de perfectionnement de l'année 2017-2018 ne se soit pas tenu pour cause de blocus du campus par les étudiants. Les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants. Au regard des résultats présentés, il semblerait que les étudiants soient relativement satisfaits de leur formation.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont classiques. Le supplément au diplôme n'a - pour l'heure - pas encore été établi. L'Université s'est engagée à le fournir rétroactivement aux étudiants.

### Résultats constatés

Le taux de réussite en M1 a fortement augmenté, passant de 31,7 % en 2015-2016, à 52,4 % en 2016-2017 pour atteindre 81,6 % en 2017-2018. Cela est peut-être dû à la mise en place de la sélection à l'entrée à partir de 2017. Par ailleurs, on constate une baisse très importante des effectifs de M1 qui passent de 130 étudiants en 2016-2017 à 38 étudiants en 2017-2018 puis une légère remontée à 52 étudiants en 2018-2019. Le dossier n'explique pas clairement quelles ont été les décisions prises pour atteindre ce résultat, si ce n'est une réduction de la taille des effectifs. Le taux d'échec important en 2016-2017 (58 redoublants sur 130 inscrits) peut également en être la cause.

Sur la période étudiée, 54 % des effectifs de M1 proviennent de la licence AES parcours *Commerce et affaires internationales* de l'UFR4 en 2015-2016, contre 23 % en 2016-2017 et 42 % en 2017-2018. On aurait espéré plus pour assurer la continuité des cursus.

En M2, les effectifs sont également faibles, compte tenu des admis en M1 : 18 inscrits en 2016-2017 pour 39 admis en M1 et 23 inscrits en 2017-2018 contre 66 admis en M1. On peut regretter l'absence d'une justification de cette déperdition dans le dossier, même si en 2017-2018 on constate un rééquilibrage (26 inscrits pour 31 admis). Le taux de recrutement externe à l'UPVM3 varie fortement, de 10 % en 2016-2017 à plus de 40 % en 2018-2019. Le dossier d'autoévaluation mentionne qu'il est principalement alimenté par des étudiants du parcours *Management international des territoires et des entreprises* de la mention *Management des PME-PMI*. Ce qui pose le problème du devenir des admis de M1 AEI lorsqu'on sait que l'effectif du M2 RAI en 2016/2017 était de 18 étudiants pour 39 admis en M1 l'année précédente et de 23 inscrits en 2017/2018 pour 66 admis. Le M2 RAI semble ne pas être la poursuite d'études privilégiée du M1 AEI. Les passerelles semblent exister entre le master AEI et les masters LEA sans que celles-ci ne soient développées dans le dossier. Une analyse plus précise de l'origine des M2 RAI serait par ailleurs appréciée.

Le taux de réussite moyen en M2 est de 97,8 %. Les taux d'insertion professionnelle sont de 90 % et 53 % respectivement pour 2017 et 2018. Ces résultats doivent toutefois être relativisés du fait d'une part de la périodicité (enquête à 6 mois 2018 et à 12 mois en 2017) et d'autre part du taux de réponse (50 % en 2017 contre 83 % en 2018). De ces faits, il est difficile de tirer des conclusions. En outre, les types de contrats (CDI, CDD), les postes occupés et le niveau de rémunération ne sont pas indiqués.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Équipe enseignante pluridisciplinaire.
- Partenariat avec l'Institut Franco-Chinois (IFC) de l'Université Renmin.

### Principaux points faibles :

- Architecture générale de la formation incohérente.
- Absence d'informations sur la poursuite d'études.
- Absence d'adossesment à la recherche.
- Part trop restreinte des enseignements réalisés par des professionnels.
- Absence de partenariat avec le monde socio-professionnel.
- Enquêtes très sommaires particulièrement sur le devenir des diplômés.
- Non proportionnalité des crédits ECTS par rapport aux volumes horaires.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Administration et échanges internationaux* de l'UPVM3 a un positionnement intéressant et répond à une demande des étudiants. Pour autant, elle semble encore peiner à trouver sa place au sein de l'offre de formation. Une meilleure communication auprès des étudiants de la licence AES doit être menée. Dans l'optique de fournir une offre de formation plus claire et complète, il conviendrait que les parcours des M2 MITE et RAI soient tous deux rattachés à la même mention. D'autres pistes d'amélioration de la mention doivent également être soulignées. Tout d'abord, il conviendrait de renforcer la place de la recherche dans la formation afin de favoriser l'apprentissage à la recherche et par la recherche. Par ailleurs, il conviendrait de renforcer la part des enseignements assurés par des professionnels aussi bien en M1 qu'en M2. Des réflexions afin d'harmoniser les heures d'enseignements et les crédits ECTS associées pourraient également s'avérer pertinentes. Des enquêtes plus précises sur le devenir des étudiants devraient être menées. Il est indispensable de développer des partenariats avec des entreprises et des organismes de la Région, ce qui favoriserait l'insertion professionnelle des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ARCHÉOLOGIE SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archéologie sciences pour l'archéologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation généraliste, à forte composante professionnalisante, déclinée en trois parcours : *Préhistoire – protohistoire* ; *Géoarchéologie – bioarchéologie* ; *Ingénierie en archéologie préventive*. Le master se déclare en complémentarité avec la mention *Mondes anciens*, qui couvrent les champs de l'archéologie antique et de l'égyptologie. La spécialisation est progressive à partir d'un tronc commun en première année du master (M1). Le master est accessible en validation des acquis professionnels (VAP), validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements sont dispensés sur le site Saint-Charles 2 à Montpellier, à proximité de l'unité mixte de recherche Archéologie des sociétés méditerranéennes (UMR 5140).

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité du master est clairement exposée et explicitée par plusieurs normes nationales. Elle est décrite en compétences pour chaque parcours. Ces descriptifs permettent de préciser l'intitulé de la mention, aligné sur le référentiel national, mais considéré comme « peu identifiant pour les étudiants. » Les objectifs sont présentés aux étudiants de troisième année de licence (L3) dans le cadre de la présentation des masters. La stratégie développer par l'université n'a pas permis d'établir un supplément au diplôme mais elle s'est engagée à le délivrer rétroactivement dès qu'il sera disponible. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle est bien détaillée.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master s'affiche comme complémentaire des masters d'archéologie de Perpignan, Toulouse et Aix-en-Provence. Le bassin de recrutement des deux dernières est de toute manière bien distinct de celui de Montpellier. Le master *Archéologie sciences pour l'archéologie* de Montpellier se singularise sans peine par la part de la formation technique et professionnalisante. La mention de master affiche sa complémentarité de principe et de fait avec le master *Monde anciens* où d'autres parcours couvrent d'autres champs de l'archéologie (Archéologie antique, Egyptologie). Les partenariats internationaux reposent surtout sur les accords signés par l'UMR 5140. Trop peu d'étudiants demandent à en bénéficier.

### Organisation pédagogique

Le master *Archéologie sciences pour l'archéologie* est étroitement adossé à l'UMR 5140 (92 membres dont 15 enseignants-chercheurs) et profite pleinement des conventions établies avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national pour la recherche archéologique préventive (INRAP), et des liens étroits avec le Service régional de l'archéologie (SRA), ainsi qu'avec des opérateurs privés. Un document décrit très précisément les enseignements du master, semestre par semestre en fonction des parcours. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel et de procédures de mise à niveau le cas échéant. Un règlement des études détaillé est délivré aux étudiants. Le master se décline en trois parcours qui se développent à partir d'un tronc commun, tout en offrant des options pour permettre aux étudiants de personnaliser leur formation (en particulier en coopération avec le master *Mondes anciens*) : *Préhistoire – protohistoire* ; *Géoarchéologie – bioarchéologie* ; *Ingénierie en archéologie préventive*. Un poids conséquent est accordé aux stages et aux modules et ateliers de pré-professionnalisation. La formation s'est dotée d'une classe informatique mobile pour assurer son indépendance matérielle dans la formation aux logiciels spécifiques à la discipline. Une langue étrangère est obligatoire (l'anglais est devenu indispensable en archéologie).

### Pilotage

La formation est pilotée par un responsable de mention et trois responsables de parcours, assistés d'un personnel administratif à temps partiel. Les modules impliquant de multiples intervenants sont placés sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Le dossier ne permet cependant pas d'identifier les titulaires intervenants dans la formation. Une part importante de l'enseignement est assurée par des intervenants du laboratoire auquel s'appuie le master et par des professionnels, en cohérence avec la finalité de la mention. La mention dispose d'un conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas précisée, ni la manière dont il fonctionne vraiment. L'équipe prend en compte les évaluations des étudiants selon des modalités qui n'apparaissent pas clairement dans le dossier. L'absence du supplément au diplôme est expliquée par l'attente d'un référentiel national qui n'est pas encore élaboré. Le suivi des compétences des étudiants est faiblement documenté.

### Résultats constatés

Les trois parcours de la mention connaissent une baisse importante d'effectifs (de 69 en 2015-2016 à 35 en 2018-2019), qui n'est pas vraiment expliquée. Deux tiers des étudiants sont issus de la licence de Montpellier. Malgré la mise en place de procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), les inscriptions en formation continue restent très faibles. Les étudiants étrangers représentent 20 % de l'effectif. L'affichage d'un taux de réussite en M1, « qui s'établissait à près de 75 % en 2015-2016 devrait se stabiliser autour de 50 % » est assez inquiétant : ce taux de réussite en master paraît assez faible compte tenu de la sélection à l'entrée du master.



## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation très complète, déclinée en parcours précisément ciblés.
- Une très bonne prise en compte de la professionnalisation.

### Principaux points faibles :

- Baisse d'effectifs non expliquée dans le dossier présenté.
- Présentation de la mention pas toujours clairement lisible sur des points importants comme la composition de l'équipe pédagogique.
- Manque d'information relative au conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* est une formation recherche avec une évidente composante professionnalisante dans un domaine où l'activité professionnelle relève essentiellement de la recherche. La baisse d'effectifs est importante et nécessite une réflexion approfondie, avec, si possible, un recrutement plus important en formation continue, qui peut être valorisée par la capacité de la mention à former aux technologies les plus récentes. Ce point est d'ailleurs considéré comme une opportunité par l'équipe pédagogique. Deux tiers des étudiants sont issus de la licence de Montpellier : Le recrutement extérieur pourrait être amélioré par une meilleure valorisation des éléments d'attractivité bien explicités dans la présentation. Compte tenu du faible effectif, des relations étroites avec les employeurs potentiels et de la personnalisation de l'encadrement, il serait intéressant d'entreprendre une enquête au sein du master sur le devenir des diplômés, les chiffres de l'université restant peu significatifs. Il paraît aussi utile de mettre en application le projet de fusion des deux mentions d'archéologie (la présente mention de master et le master *Mondes anciens*) : ces deux mentions de masters sont déjà passablement imbriquées. De manière générale, il sera important de mettre en application les projets d'améliorations, bien pensés dans le dossier d'autoévaluation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉCONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

Établissements : Université de Montpellier ; Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier - IAMM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie et management publics* (EMPU) regroupe depuis 2015 trois parcours : *Économie et politique publique* (EPP) ; *Économie comportementale et décisions* (ECD) - ce parcours est co-accrédité par l'Université Paul Valéry Montpellier 3 - ; *Ingénierie des projets et des politiques publiques* (I3P). Ce master est proposé par la Faculté d'économie de l'Université de Montpellier.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les finalités de la formation sont bien exposées. Un schéma permet de comprendre les complémentarités entre les parcours. Les compétences et connaissances qu'elle permet d'acquérir sont détaillées pour le master dans son ensemble et pour chacun des trois parcours. Les étudiants ont accès à l'ensemble de ces informations.</p> <p>Les débouchés professionnels et les poursuites d'étude possible (en thèse) sont clairement exposés. Les postes indiqués sont peu précis (économiste ou cadre) dans différents secteurs (bancaire, organisations internationales, économie sociale et solidaire). Une fiche du répertoire national des certifications professionnelles a été renseignée ; pour autant, cette dernière n'a pas été encore publiée.</p> <p>L'ensemble cours, objectifs de la formation, débouchés semble cohérent.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master repose pour deux de ses parcours (ECP et I3P) sur des partenariats respectifs avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. Néanmoins, le positionnement local, régional ou national n'est pas vraiment mis en évidence dans le rapport.</p> <p>Les trois parcours du master sont principalement adossés à deux laboratoires de recherche (le centre d'économie de l'environnement de Montpellier et l'unité mixte de recherche « Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs » (MOISA)) en lien avec les thématiques traitées. Le parcours EPP est plus particulièrement orienté vers la recherche ; même si tous les parcours bénéficient de l'implication d'enseignants-chercheurs.</p> <p>Le master n'a pas développé de relations formelles avec des partenaires socio-économiques ou culturels à l'exception d'une convention de recherche signée en 2018 avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).</p>

Concernant l'international, le parcours ECD accueille des étudiants chinois dans le cadre d'une convention de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (co-accréditeur de ce parcours). L'ouverture à l'international (stages, études) est possible mais peu de mobilités sont observées. L'internationalisation de la formation est donc faible.

### Organisation pédagogique

Le master repose sur un large tronc commun en première année (M1), avec une spécialisation plus marquée dans les parcours en deuxième année (M2). Cependant, les unités d'enseignement (UE) restent largement mutualisées entre les trois parcours de M2 limitant la spécialisation progressive de chacun des parcours de la mention. Ainsi, en M2, le parcours EPP a seulement 30 heures de cours spécifiques ; ce qui fait apparaître ce parcours comme étant plus une option. Les autres enseignements sont mutualisés avec les autres parcours. Ce schéma n'est pas forcément classique, mais l'ensemble reste plutôt cohérent et lisible dans l'organisation pédagogique.

La professionnalisation se fait à travers l'organisation de journées de rencontres avec les entreprises et de formations sur les *curriculum-vitae*, lettres de motivation et entretiens. Plusieurs UE favorisent également les projets individuels ou collectifs qui accroissent la professionnalisation des étudiants. Un fichier d'entreprises ayant accueilli des stagiaires et un répertoire des anciens sont disponibles pour les étudiants. Des réunions sont organisées pour aider les étudiants dans leur recherche de stage.

La place du numérique est basique et se limite aux outils que l'on trouve dans l'environnement numérique de travail de l'université. Le master utilise aussi la plateforme Moblab qui offre de multiples possibilités d'enseignement interactif. En revanche, il n'est pas explicité si des logiciels spécifiques sont utilisés dans les enseignements.

L'international se concrétise avec des cours de langue (anglais, allemand, espagnol) mais aussi, avec des cours effectués en anglais, ainsi qu'avec la participation à des séminaires de recherche en anglais. Le rapport signale l'existence du programme ERASMUS sans préciser si des étudiants du master y participent (mobilités entrantes ou sortantes). Il n'est pas précisé si les compétences linguistiques donnent lieu à une certification.

Le lien entre la recherche et la pédagogie apparaît très étroit. Dans les parcours ECD et EPP, il est possible de faire un stage de recherche, et beaucoup de cours sont construits autour de la lecture et présentation d'articles de recherche. Les étudiants ont également la possibilité de suivre les séminaires de recherche des laboratoires. De façon générale, tous les étudiants peuvent choisir entre un stage ou un mémoire de recherche. Un lien fort avec la recherche se dégage.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs. Seul le parcours I3P fait intervenir sept intervenants professionnels. Les deux autres parcours ont une orientation recherche qui légitime le fait que seuls des représentants du monde académique au sens large (INRA, CNRS, ...) y interviennent. L'équipe pédagogique se compose d'un nombre assez important d'intervenants différents bien que les annexes ne permettent pas de connaître leur statut.

Un conseil de perfectionnement existe (un compte-rendu est communiqué) et se compose de professionnels, d'étudiants et des responsables des parcours et mention. Dans ce conseil de perfectionnement, le résultat des évaluations des enseignements est présenté. D'autres réunions de l'équipe pédagogique existent (quatre par an au moins).

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont clairement exposées aux étudiants. Une liste de compétences acquises grâce à la formation est fournie en début d'année aux étudiants, ainsi qu'une information sur les devenir des anciens étudiants. Un portefeuille de compétences en ligne est utilisé pour aider les étudiants à formaliser leurs compétences acquises. Les modalités d'examen privilégient largement le contrôle continu, principalement en M2. Un processus annuel d'enquête sur l'évaluation des enseignements existe.

Une commission de recrutement par parcours classe les dossiers de candidature selon des critères non précisés.

## Résultats constatés

Les effectifs sont faibles en M1 pour les trois parcours (en 2018/2019, 10 inscrits dans le parcours ECD ; 11 inscrits dans le parcours EPP et 15 inscrits dans le parcours I3P). Ce même constat peut être fait pour le M2 à l'exception d'un parcours (en 2018/19, 15 inscrits dans le parcours ECD ; 5 inscrits dans le parcours EPP et 35 inscrits dans le parcours I3P). Ces faibles effectifs sont expliqués selon les porteurs de la mention par un taux de sélectivité très important qui semble toutefois excessif ou traduire des dossiers de faible qualité surtout que le taux de réussite est faible en M1 (environ 50 % tous parcours confondus), plus élevé en M2 (environ 90 % tous parcours confondus). Cela interroge sur la pertinence de la sélection se voulant sévère en M1.

Une enquête existe pour s'assurer du devenir des étudiants. Le taux de réponse est relativement faible (de l'ordre de 50 % mais sur des effectifs diplômés très faibles). Le taux d'emplois à 30 mois des répondants oscille suivant les parcours entre 50 % et 65 % selon l'enquête présentée en annexe ; ce qui est faible. Les emplois correspondent globalement aux objectifs de la formation.

Trois diplômés par an environ poursuivent en doctorat.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un adossement à la recherche prononcé.
- Des finalités claires.
- Une organisation pédagogique cohérente.

### Principaux points faibles :

- Un taux d'emploi à 30 mois faible (50 % à 65 %).
- Des effectifs très faibles pour les deux parcours recherche.
- Un développement international insuffisant.
- Un développement insuffisant de partenariats avec les acteurs socio-économiques.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche avec un lien réel entre formation et recherche.

Néanmoins, au vu des effectifs et de la forte mutualisation des enseignements, la question d'une fusion des trois parcours se pose, *a minima* des deux parcours EPP et ECD. Une autre piste, complémentaire, serait de revoir le mode de sélection des candidats pour augmenter les effectifs. Celui-ci ne semble pas porter ses fruits au vu des effectifs et du taux d'échec en M1. Le développement de partenariats internationaux avec des institutions internationales quand cela est possible, en fonction des réseaux de l'équipe pédagogique, serait sans doute attractif pour recruter des étudiants français de bon niveau.

Dans tous les cas, si l'université souhaite maintenir ce master au sein de son offre de formation, il importe que l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement comprennent les causes de la faible attractivité du master et les raisons de la faible insertion professionnelle des diplômés, ce dernier élément pouvant expliquer le premier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ETHNOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ethnologie*, dont le nom d'usage est *Ethnologie et métiers du patrimoine*, de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), est un master généraliste et pluridisciplinaire qui a pour objectifs la poursuite d'études en doctorat et l'insertion professionnelle pour les diplômés ne poursuivant pas en doctorat. Il s'articule autour de deux grandes voies : recherche et patrimoine culturel. Il s'appuie sur une offre de formation pluridisciplinaire, couvrant à la fois ces deux orientations et puisant dans d'autres disciplines, en particulier la sociologie et l'histoire. La formation est délivrée en présentiel au sein de la faculté des sciences du sujet et de la société (unité de formation et de recherche - UFR 5) et comporte 466h d'enseignement. Le master se déroule dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'Université de Barcelone, et avec le GARAE (groupement audois de recherche et d'animation ethnographique) Ethnopôle de Carcassonne.

### ANALYSE

Finalité
<p>La finalité du master est double : former aux métiers de la recherche par la recherche, donc avec une continuité vers une inscription en doctorat, et former aux métiers du patrimoine par des cours dédiés et la réalisation de mémoires et de stages dans ce domaine spécifique. Ce sont les choix faits par les étudiants (mémoire ou stage) qui définissent leur orientation finale. Toutefois, entre la première année (M1) et la seconde (M2), les étudiants peuvent changer d'orientation.</p> <p>Les connaissances et les compétences attendues sont exposées dans le dossier ou dans les annexes. Les emplois visés et les employeurs potentiels sont pour leur part précisés dans le dossier et paraissent en cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Par son caractère pluridisciplinaire, le master est résolument inscrit dans un environnement universitaire étendu. Les étudiants vont en effet puiser une partie de leur cours dans d'autres masters de l'UPVM3 : master <i>Sociologie</i>, master <i>Cinéma et audiovisuel</i>, master <i>Études culturelles</i>, master <i>Histoire</i>, master <i>Patrimoine et musée</i>. Le master repose ainsi sur une forte mutualisation des heures d'enseignement avec les autres unités de formation et de recherche (UFR) de l'Université. Par ailleurs, le master est en partenariat avec l'Université de Toulouse Jean-Jaurès</p>

et son master *Anthropologie*, avec l'Université de Barcelone et avec une association culturelle, le GARAE Ethnopôle de Carcassonne. Ces partenariats sont pertinents et cohérents vis à vis de la formation et de ses objectifs.

Au niveau recherche, la formation est adossée à l'équipe d'accueil (EA) LERSEM (laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de Montpellier). Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche sont solides et pertinentes : tous les enseignants-chercheurs de la formation sont membres du laboratoire de recherche. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche.

Le master est également en lien avec son environnement socio-économique. Le partenariat avec l'Ethnopôle GARAE de Carcassonne et le Ministère de la culture permet l'organisation d'une semaine de formation intensive Atelier de recherche et professionnalisation dans les locaux du GARAE. Ces liens sont bénéfiques à la formation et aux étudiants qui trouvent là un vivier relativement important pour les stages ou les enquêtes de terrain. La formation gagnerait à formaliser davantage de partenariats et à les développer avec des acteurs associatifs, entrepreneuriaux ou institutionnels.

Les coopérations à l'international existent, notamment au travers du partenariat avec l'Université de Barcelone, qui favorise les mobilités enseignantes et étudiantes. Des précisions chiffrées sur ces mobilités auraient été appréciées.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est une des faiblesses de la formation. La pluridisciplinarité, présentée parfois comme un atout dans le dossier d'autoévaluation, apparaît en réalité subie par l'équipe pédagogique. Elle est définie dans le dossier comme étant la condition de l'existence de la mention. Les étudiants vont chercher des cours dans d'autres unités de formation sans qu'il soit sûr qu'il y ait une articulation dans l'offre globale. Le dossier d'autoévaluation ne fait en tout cas pas apparaître cette articulation et la cohérence dans l'organisation pédagogique est à revoir tant il est difficile de déceler une spécialisation progressive sur les deux années. Le M1 et le M2 sont composés d'un tronc commun en ethnologie et sociologie, et d'enseignements partagés avec d'autres masters d'autres UFR. Outre les enseignements disciplinaires, la formation accorde un espace important, en particulier au second semestre du M2 (S4), à la réalisation des stages obligatoires et des mémoires. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement et d'un encadrement individualisé. Toutefois, la maquette ne précise pas la durée du stage en M2.

Une des originalités du master est de proposer chaque année, pendant une semaine au S4, un regroupement aux étudiants de M2 et aux enseignants dans un même lieu. Cet atelier de recherche et de professionnalisation regroupe des étudiants du master de Montpellier et de Toulouse, à Carcassonne en partenariat avec le GARAE. Ces rencontres permettent de « combiner échanges formels et informels et croisement d'expérience ». Le dossier et la maquette, comme le site de l'Université, n'en donnent pas plus d'éléments, n'indiquant pas par exemple quels ont été les thèmes retenus et débattus. La place de la professionnalisation est donc suffisante et pertinente, tout comme celle de la recherche. L'usage du numérique est classique pour un master. Les langues vivantes sont enseignées seulement au S2 et au S3. Il serait apprécié qu'elles soient enseignées dès le S1.

### Pilotage

Le master *Ethnologie* est une petite structure. Cinq enseignants-chercheurs du département d'ethnologie en constituent l'ossature principale, assurant 55 % des enseignements. Les autres enseignements sont assurés par des enseignants venant d'autres disciplines et appartenant à d'autres départements. La particularité de cette pluridisciplinarité, imposée par l'Université, est qu'elle aboutit à ce qu'une part importante de l'offre de formation échappe en partie à la mention, les étudiants allant chercher ailleurs leur complément de cours.

Si le dossier ne mentionne pas de difficultés de coordination, il laisse néanmoins entendre qu'elle ne va pas de soi, en particulier avec le département de sociologie où elle est inexistante. Cependant, les intervenants extérieurs sont en nombre suffisant et leur niveau de responsabilités est en cohérence avec les enseignements dont ils ont la charge.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition répond aux attentes. L'évaluation des enseignements est formalisée et permet de proposer des améliorations. Les étudiants et des professionnels sont associés à la démarche d'amélioration continue. Les modalités d'évaluation sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. L'approche par compétences est développée. Le supplément au diplôme est annexé au dossier d'autoévaluation.

### Résultats constatés

Les effectifs demeurent faibles depuis la création de la mention *Ethnologie*. Chaque année moins de 15 étudiants s'inscrivent en M1, et certaines années les effectifs sont beaucoup moins importants (9 en 2017, 7 en 2018). Ainsi, après quatre ans d'existence, le master reste fragile. Surtout, le taux d'échec entre le M1 et le M2 est relativement élevé. À l'exception de l'année 2017-2018, moins de 53 % des étudiants de M1 valident leur année. Ce taux pouvant baisser jusqu'à 31 %. En M2, les effectifs sont encore plus faibles (10 étudiants au maximum, et parfois 4), ce qui n'empêche pas là aussi que les taux de réussite restent modestes. Si l'on raisonne en termes de parcours, sur 13 étudiants inscrits en 2015, seuls 3 ont obtenu leur master ; idem pour ceux entrés en 2016 ; en revanche 6 sur 9 pour ceux de l'année 2017.

Si comme le souligne le dossier d'autoévaluation, le master manque de lisibilité pour attirer un nombre plus important d'étudiants en M1, afin de constituer une masse critique, il semble aussi que l'organisation même du master n'aide pas les étudiants dans leur réussite. Enfin, les données sur l'insertion des diplômés sont quasi inexistantes : les chiffres donnés en annexe portent sur trois diplômés. Il aurait été appréciable d'avoir des données complètes et analysées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Partenariats avec l'Université de Toulouse Jean-Jaurès et l'Université de Barcelone.
- Place importante de la professionnalisation dans la formation.
- Originalité d'une formation en ethnologie orientée vers les métiers du patrimoine.

### Principaux points faibles :

- Organisation pédagogique diluée entre différentes UFR qui la rend difficile à comprendre.
- Pluridisciplinarité dont la cohérence est à questionner.
- Faible attractivité : faiblesse des effectifs.
- Taux de réussite faibles en M1 et en M2.
- Absence de données sur le devenir des diplômés.
- Absence de langue vivante au premier semestre.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Ethnologie*, parcours *Ethnologie et métiers du patrimoine* de l'UPVM3, pour devenir davantage attractif auprès des diplômés d'une licence, gagnerait à revoir et simplifier son organisation pédagogique beaucoup trop diluée entre les différentes UFR de l'Université. La mutualisation des enseignements avec d'autres masters et la pluridisciplinarité sont beaucoup trop importantes pour proposer une formation lisible et cohérente. Cet enjeu est central, d'autant que la formation dispose de points forts, comme le sont les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger ou la place de la professionnalisation. Ces corrections majeures pourraient permettre d'être davantage attractif et d'augmenter les effectifs, mais aussi les taux de réussite en M1 et en M2. Enfin, il serait apprécié d'avoir davantage d'informations sur le devenir des diplômés et d'enseigner une langue vivante dès le premier semestre.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études du développement* (EDEV) est un master pluridisciplinaire (géographie, économie, sociologie, science politique), porté par l'unité de formation et de recherche « Sciences humaines et sciences de l'environnement » (UFR 3) et le département de géographie de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPMV3). Il est centré sur les dynamiques, pratiques et politiques de développement dans les pays du Sud. Il est proposé uniquement au niveau de la deuxième année de master (M2), et vise à la formation d'experts, praticiens ou (enseignants) chercheurs spécialistes du développement territorial dans les pays du Sud.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master est présenté à la fois par l'outil « DICO Pro », de l'UPMV3 (qui classe les formations par secteur d'activité et par compétences) ainsi que par son propre site internet.

La fiche présente très bien les débouchés qui s'offrent aux étudiants après le master, suivant une insertion professionnelle à court terme (ingénieurs ou animateurs territoriaux) ou à moyen terme (enseignants-chercheurs, chargés de recherche, etc.). Le master a pour objectif de former des spécialistes des questions de développement avec et pour les pays du Sud, aussi bien dans les domaines de la coopération que de la recherche. La formation demande aux étudiants de bons acquis disciplinaires au niveau de la licence et de la première année de master (M1), avec une forte sensibilité aux problématiques du développement au Sud, voire une expérience préalable de terrains au Sud. Les objectifs professionnels du M2 concernent l'acquisition de compétences et savoir-faire transdisciplinaires pointus permettant aux diplômés d'évoluer aussi bien dans le secteur public de la recherche et de la coopération que dans le secteur privé ou non gouvernemental (agences internationales, O.N.G., bureaux d'études, etc.).

#### Positionnement dans l'environnement

Le master s'intègre bien dans un contexte académique et scientifique riche au niveau local et régional : d'un part les Universités de Montpellier, Montpellier 3, Agropolis et l'IAMM, et d'autre part des organismes de recherche comme le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut des régions chaudes (IRC).



À l'échelle nationale, il se positionne parmi trois masters en études sur le développement mais semble se démarquer par son approche transversale centrée sur le lien entre territoire et développement. A l'échelle internationale, le master bénéficie de plusieurs partenariats, avec notamment l'Université du Costa-Rica ou l'Université de Cochabamba en Bolivie.

Porté par l'unité mixte de recherche (UMR) Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement (ART-Dev), le master s'inscrit de manière transversale dans l'intégralité des axes du laboratoire. Il associe par ailleurs plusieurs autres unités de recherche à Montpellier : UMR Innovation, UMR Tetis et UMR Gouvernance, risque, environnement, développement (GRED). Une part significative des intervenants au sein de la formation proviennent du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'IRD, du CIRAD et de l'INRA.

Par ailleurs, les relations avec les organismes et entreprises privés, associations et autres types de structures interviennent à différents niveaux, tout au long du master : les professionnels interviennent régulièrement dans la formation ; le réseau des professionnels est sollicité pour prendre des étudiants en stage ; certaines entreprises sont des partenaires privilégiés et utilisent des dispositifs de type mécénat.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master EDEV est présentée de manière très détaillée. Les volumes horaires, les intitulés et les nombres de crédits ECTS sont présentés de manière très claire et précise. En outre, la formation : inclut une initiation à la recherche à travers les enseignements théoriques et l'implication de nombreux chercheurs des UMR partenaires qui partagent contenus et méthodologies de recherche ; prépare à l'insertion professionnelle en imposant un stage et la rédaction d'un mémoire ; inclut des cours de langue obligatoires.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien en place et comporte 45 membres (enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs). Le master EDEV bénéficie d'un appui administratif important pour le fonctionnement de la formation à travers une responsable dédiée spécifiquement aux différents master du Département de géographie et grâce à l'appui de l'UFR. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement, composé des deux responsables pédagogiques de la mention, de deux professionnels associés, de la responsable administrative ainsi que de deux délégués des étudiants.

### Résultats constatés

Le master EDEV se compose de promotion relativement limitée (12 à 15 étudiants) tous inscrits en formation initiale. Toutefois, les effectifs du master ont chuté de manière forte à partir de 2017, suivant une baisse des candidatures. Cela semble être lié au recrutement qui est fait ici à l'entrée en M2, tandis que la majeure partie des étudiants choisissent un master où la sélection se fait à l'entrée en M1. L'attractivité de ce master semble donc avoir été pénalisée par la dernière réforme des masters. Plus de la moitié de l'effectif est composé d'étudiantes, tandis que 67 % de l'effectif global est d'origine internationale. Le taux de réussite est relativement bas, avec 62 % en tout, soulignant surtout des difficultés pour les étudiants à trouver un stage pour terminer ainsi leur master. Globalement, seuls 8,7 % des étudiants ayant complété le master en 2019 (de toutes les promotions) étaient en recherche d'emploi, 60,9 % étaient en emploi et 30,4 % inscrits en thèse.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Maquette du diplôme et du parcours conçus de manière précise et claire.
- Dimension internationale très présente dans le cursus.
- Place de la recherche dans la formation.
- Très bonne utilisation des outils numériques.
- Commission pédagogique avec la participation et la présence des étudiants et des personnels administratifs.

### Principaux points faibles :

- Formation proposée uniquement en M2.
- Difficultés dans la recherche de stage par les étudiants.
- Attractivité du master problématique.
- Validation du stage difficile pour certains étudiants.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master EDEV est une formation relativement pointue et qui semble fonctionner malgré quelques difficultés liées à la fois au contexte professionnel dans lequel elle s'intègre, mais aussi au contexte des réformes de la sélection en master. Elle offre des débouchés importants à ses étudiants ainsi que des enseignements de qualité, bien mis en perspective à l'échelle internationale par des projets qui semblent intéressants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études européennes et internationales*, de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPMV3), propose une formation de deux ans visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé ou à la poursuite d'études en doctorat. Créé en septembre 2015, il ne propose qu'un parcours unique *Histoire, relations internationales et sciences sociales* (HIRISS).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances attendues sont exposées avec grande clarté et beaucoup de précision, et les enseignements proposés, constitués d'un tiers de relations internationales, un tiers de langues vivantes et un tiers de sciences sociales, permettent de les acquérir.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de la formation au niveau national et régional paraît cohérent. Le master <i>Études européennes et internationales</i> de l'UPMV3 complète avantageusement l'offre existante en se distinguant des masters du même type au niveau régional (notamment à Perpignan et Albi) et même national (Marseille, Strasbourg et Paris). Au niveau local, le positionnement paraît également cohérent, même si le dossier ne fait pas mention de l'existence du master <i>Science politique</i> offert par la Faculté de de droit et de science politique de l'Université de Montpellier, qui propose pourtant une deuxième année de master (M2) <i>Opérateur en coopération internationale et développement</i> . Ainsi, l'articulation de la formation avec la recherche est tout à fait satisfaisante. Le master est adossé au <i>Centre de recherches interdisciplinaire en sciences humaines et sociales</i> (CRISES). Les liens avec l'environnement socio-économiques existent (notamment avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire), mais paraissent limités.

### Organisation pédagogique

La structure générale de la formation est tout à fait lisible. Chaque semestre présente une répartition équilibrée entre trois types d'enseignements en histoire des relations internationales, en sciences sociales et en langues. Tous les enseignements, à l'exception des langues et d'un jeu de rôles de simulation de crise, comprennent 13 heures de cours magistral (CM) et 13 heures de travaux dirigés (TD). La formation ne proposant qu'un seul parcours, la spécialisation progressive entre la première année de master (M1) et le M2 n'apparaît pas clairement. Aucun choix d'options n'est offert aux étudiants.

La place accordée à la recherche est tout à fait satisfaisante. Les étudiants ont tout d'abord l'obligation de rédiger deux mémoires, en M1 puis en M2, et suivent, au semestre 4, un enseignement de formation à la recherche. La place de la « formation par la recherche » n'est par ailleurs pas négligée : la promotion de M2 organise chaque année son propre colloque, et les étudiants des deux années sont régulièrement associés à l'organisation des manifestations portées par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique ; de plus, le recours au numérique existe, mais semble limité à la présence d'un environnement numérique de travail. Les pédagogies innovantes sont présentes, avec notamment un jeu de simulation de crise au semestre 4.

La place accordée à l'internationale n'est pas négligeable, mais reste perfectible. Elle est tout d'abord attestée par la part considérable accordée à l'enseignement de deux langues vivantes au semestre 1 et 3, pour un total de 80 heures. La dimension internationale se manifeste ensuite dans la forte mobilité des étudiants, qui sont invités à partir en échange en M2, et par le fait que plus de la moitié des stages sont réalisés à l'étranger. On peut enfin saluer la forte présence d'étudiants étrangers, qui représentent un quart des effectifs en M1 et en M2. En dépit de tous ces éléments, on peut regretter l'absence, dans la maquette, d'enseignements dispensés en langues étrangères.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est très clairement identifiée ; elle est, même, diversifiée puisque qu'elle se compose à la fois d'universitaires, statutaires à Montpellier 3 (60 %) et d'intervenants des milieux socio-économiques (40 %), ce qui est correct dans le cadre d'un master à la fois professionnel et professionnalisant.

Hormis le responsable de la mention, il n'y a quasiment aucune information, dans le dossier et ses annexes fournis, concernant l'organigramme des responsabilités en matière de la gouvernance de la mention et notamment de la présence ou absence d'un responsable pour chacun des parcours de la mention, ce qui est regrettable. Il en est de même en ce qui concerne les modalités d'évaluations des formations, notamment par les étudiants ; rien n'est dit de l'existence et du fonctionnement concret des évaluations...

Par contre, les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées et bien transmises aux étudiants. Il en est, d'ailleurs, de même de la composition des jurys d'examen de fin d'année. En revanche, on regrette l'absence, au niveau du diplôme, des modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences recherchées des étudiants.

### Résultats constatés

La formation semble particulièrement attractive si l'on se fie à l'évolution du nombre de candidatures (qui ont triplé en trois ans, passant de 78 en 2015 à 231 en 2018). Les effectifs sont en légère baisse (de 92 sur les deux années en 2016-2017 à 74 en 2018-2019), mais cette évolution s'explique par fait que les listes complémentaires ont été trop réduites. Les taux de réussite, entre 82,9 % et 90,9 % sont tout à fait satisfaisants. Les taux d'abandon ne sont pas mesurés.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), qui mesure l'insertion professionnelle des étudiants 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La première promotion ayant reçu son diplôme en 2017, aucun résultat d'enquête n'est présenté dans le dossier.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation attractive.
- Structure générale de la formation pertinente et lisible.
- Bon adossement de la formation à la recherche.
- Les débouchés professionnels très bien renseignés correspondant parfaitement à la formation.
- Taux de réussite élevé (entre 85 et 90 %).

### Principaux points faibles :

- Pilotage de la formation peu formalisé dans la fiche.
- Auto-évaluation peu développée dans le dossier.
- Aucune proposition de cours optionnel.
- Coopération internationale perfectible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration et d'évolution annoncées dans le dossier témoignent d'une conscience des principales faiblesses de la formation, qui sont en grande partie imputables à sa relative jeunesse. La coopération internationale, décisive en regard de la nature de la formation, mériterait d'être étendue par l'enrichissement des accords internationaux et le développement de la mobilité des enseignants. Les pistes évoquées de co-diplomation et d'intégration d'un consortium *Erasmus Mundus* paraissent à ce titre tout à fait judicieuses. Les relations avec le monde professionnel gagneraient quant à elles à être intensifiées. Deux autres points non évoqués parmi les perspectives envisagées, mériteraient, de ce fait, une attention particulière : la formalisation du pilotage de la formation, et l'auto-évaluation encore peu développée. La maquette du diplôme est cohérente pédagogiquement ; il semble manquer des données, qui seraient utiles, en matière de « sorties » et d'insertion professionnelle en particulier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* de l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 est une formation associant la dimension professionnelle et la dimension recherche en géographie et aménagement. Elle est centrée sur la gestion territoriale, l'analyse spatiale (cartographie, système d'information géographique (SIG)) et l'expertise locale et intégrée concernant les risques naturels, les problématiques littorales et maritimes, le développement durable, la prévention des risques sanitaires et sociaux et la déclinaison territoriale des politiques de santé publique. Cette formation prépare à de nombreux débouchés répondant à une forte demande nationale en matière de gestion des territoires, de prévention et d'anticipation des politiques publiques à travers quatre parcours : *Gestion des catastrophes et des risques naturels* (GCRN) ; *Gestion des littoraux et des mers* (GLM) ; *Ingénierie et gestion des projets environnementaux* (IGPE) ; *Santé et territoires* (ST).

Un socle commun de compétences est assuré par le biais d'enseignements de tronc commun, de modalités harmonisées de suivi et de soutenance des mémoires et rapports de stage, d'apprentissage et de perfectionnement aux outils de l'analyse spatiale (SIG, cartographie, système de gestion de base de données (SGBD), statistiques), d'un renfort en gestion de projets, et d'un perfectionnement en langues vivantes sur les deux années de master.

### ANALYSE

#### Finalité

Cette formation a une double finalité, professionnelle et recherche. Elle arrive à articuler avec pertinence une démarche globale et quatre parcours aux caractéristiques bien affirmées.

Les connaissances et compétences sont clairement exposées, bien répertoriées. La fiche de présentation du master et de ses différents parcours présente bien la finalité de chacun d'entre eux et leur contenu.

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont portés à la connaissance des étudiants sous forme de statistiques fournies au niveau de chaque parcours et par l'envoi d'un tableur mis à jour chaque année. Les étudiants ont à leur disposition plusieurs canaux pour récupérer des informations sur la position de leur master au sein de son champ professionnel : outre les journées portes ouvertes (JPO), des soirées master sont organisées par l'association Globe, et des vidéos d'anciens étudiants mises en ligne sur une chaîne YouTube dédiée.

La formation est labellisée « Certif' Région », par le service de la formation continue de la région Occitanie pour la période 2018-2020 et elle est donc éligible aux financements de la formation professionnelle, mais l'alternance n'a été mise en place que tardivement, de façon très modeste (trois étudiants pour un seul des quatre parcours) ce qui relative fortement l'affirmation sur l'efficacité. La validation des acquis professionnels (VAP) et validation des acquis de l'expérience (VAE) restent faiblement utilisées.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* de l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 semble être unique dans l'offre régionale, et même nationale, de formation de ce niveau. Il offre une approche territoriale des problématiques telles que : les risques, les catastrophes, la gestion de l'environnement, la santé et la gestion des espaces littoraux, et en particulier via son parcours GCRN qui est unique et implique dans la conception et le déroulement de la formation nombre d'institutions, entreprises et acteurs impliqués dans les différents champs.

Cette formation est l'objet de plusieurs partenariats interuniversitaires avec des universités au Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie), aux Philippines, en Espagne (Barcelone) ou encore avec les autres universités montpelliéraines.

Le cadre national du diplôme est défini, il facilite son identification et favorise la mobilité d'étudiants de master en France. Au niveau international, ce master est chaque année l'objet d'un nombre faible de mobilités entrantes.

En ce qui concerne les liens avec les structures de recherche sur les thématiques du master : les parcours GCRN et ST sont principalement adossés à l'unité mixte de recherche Gouvernance, risque, environnement, développement (GRED) associant l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Institut de recherche pour le développement ; les parcours IGPE et GLM sont quant à eux adossés au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE), via son Département Biodiversité et conservation ; le parcours GLM est adossé à l'UMR 5140 (Unité mixte de recherche « Archéologie des sociétés méditerranéennes ») et son équipe travaillant sur l'évolution des environnements. Le seul parcours GCRN a préparé depuis 2004 la formation de 23 docteurs qui ont poursuivi leur thèse au sein de l'UMR GRED et un docteur pour le parcours ST.

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs et en grande partie par des intervenants extérieurs, professionnels de la région, composant le réseau des partenaires principaux de la formation.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *Géographie, aménagement, environnement, développement* n'est pas aisée à comprendre, surtout rapportée à chaque parcours. Il est difficile d'analyser les éléments communs et les éléments spécifiques à chaque parcours, quand bien même une fiche globale présente les thématiques abordées par chaque parcours. De la même manière il n'est pas facile d'apprécier l'investissement des différents enseignants-chercheurs de l'équipe, en termes de gestion du master et des parcours afférents.

Les enseignements semblent insister sur la dimension professionnelle (encouragement des stages) avec une intervention importante de professionnels mais aussi méthodologique de la géographie (utilisation des SIG notamment, GPS) ainsi que sur l'apprentissage régulier des langues.

Le master peut être dispensé suivant un principe de co-diplomation avec les universités pour lesquelles un partenariat existe. Il manque des informations plus précises sur les effectifs concernées et les apports de ces collaborations sur les formations

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des résumés des évaluations des enseignements par les étudiants sont annexés au dossier et sont bien détaillés et précis en termes de compétences et d'attentes.

Il faut toutefois constater que la formation qui bénéficie d'un corps professionnel adéquat et de l'implication d'intervenants professionnels de bon niveau semble peiner à obtenir les moyens nécessaires au maintien de la qualité attendue.

### Pilotage

La formation est pilotée à plusieurs niveaux. Elle s'insère dans l'unité de formation et de recherche des Sciences humaines et des sciences de l'environnement constituée de quatre départements (Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Géographie et aménagement, Biologie – écologie – environnement). Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* est intégrée dans le Département de géographie.

Le pilotage semble principalement s'exercer au travers du conseil de perfectionnement dont le fonctionnement et la portée sont détaillés de façon positive pour un seul parcours.

L'annexe descriptive du diplôme n'est pas disponible ce qui empêche en l'état d'analyser les retours faits par les étudiants en ce qui concerne l'adéquation de la formation avec leurs fonctions professionnelles.

### Résultats constatés

En ce qui concerne l'insertion des étudiants, la formation dispose des données fournies par l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Toutefois ces données ne peuvent pas être mises en perspective avec les cohortes d'étudiants diplômés, dont le nombre manque par ailleurs. Toutefois, le nombre d'étudiants ayant continué en thèse (24) depuis 2004, montre que le volet recherche fonctionne. Il est regrettable que les données sur l'insertion professionnelle ne permettent pas de conforter les affirmations sur les résultats positifs en la matière

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne diversité dans les offres de parcours, bonne articulation entre troc commun et parcours.
- Bonne adaptation des parcours aux problématiques régionales et aux attentes des partenaires.
- Bonne articulation avec la recherche.
- Formation performante en langue et en outils numériques.
- Liens réels avec le monde professionnel.

### Principaux points faibles :

- Faible lisibilité du pilotage et de l'organisation pédagogique.
- Dispositif des conseils de perfectionnement incomplet.
- Pas de données solides sur l'insertion professionnelle.
- Absence du supplément au diplôme.



## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* de l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 est une formation qui offre une réelle diversité de parcours orientant les étudiants vers de profils spécifiques définis en fonction de secteurs professionnels clairement identifiés dans la région. Une gouvernance plus efficace de la part de l'équipe enseignante serait souhaitable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER GÉOMATIQUE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Université de Montpellier ; AgroParisTech.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géomatique* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) a pour objectif de former des spécialistes du domaine des sciences et technologies de l'information géographique. Le diplôme prépare les étudiants aux concepts, méthodes, et outils de la géomatique nécessaires à l'élaboration d'un projet territorial pouvant mobiliser des acteurs variés (services de l'État, collectivités locales, entreprises privées, associations...). Cette formation vise à fournir aux étudiants un socle de connaissances et de compétences, qui leur permettra de mobiliser les sciences et technologies de l'information géographique dans divers contextes d'applications, comme par exemple l'aménagement du territoire ou la gestion des ressources naturelles. Le master est coaccrédité entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Montpellier, et AgroParisTech.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le master <i>Géomatique</i> de l'UPVM3 forme les étudiants au métier de géomaticien, que l'on peut retrouver sous d'autres dénominations comme par exemple ingénieur Système d'information géographique (SIG), responsable SIG ou encore administrateur SIG. Les débouchés potentiels pour les géomaticiens sont variés : services de l'État, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels, établissements publics et offices, prestataires privés, entreprises utilisatrices de toute taille et de tous secteurs, instituts et centres de recherche, ONG, associations, écoles et universités. Les étudiants diplômés du master <i>Géomatique</i> ont également la possibilité de poursuivre en thèse (deux anciens étudiants ont poursuivi jusqu'à maintenant). Le champ des possibilités d'insertion semble être encore en voie de diversification, d'élargissement. L'insertion des diplômés du master est globalement bonne. L'insertion semble évoluer de plus en plus vers des contrats stables et dans le secteur privé.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master <i>Géomatique</i> s'inscrit dans un réseau de formations en géomatique assez dense au niveau national, mais celui-ci parvient malgré tout à se distinguer par son contenu de formation et son positionnement dans l'espace régional. Le dossier présente de manière détaillée le positionnement de la formation dans l'offre locale, régionale et nationale. Cette formation est aussi présente à l'international.</p> <p>Le master <i>Géomatique</i> bénéficie d'un ancrage très fort dans le milieu scientifique régional notamment vis-à-vis des laboratoires suivants : l'unité mixte de recherche (UMR) Espace-Dev (Observation spatiale, modèles et science impliquée), l'UMR GRED (Gouvernance, risque, environnement, développement), l'UMR LIRMM</p>

(Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier) et l'UMR TETIS (Territoire environnement télédétection information spatiale).

En plus des cours assurés par les enseignants-chercheurs membres de ces laboratoires, les liens avec la première année (M1) et la seconde année de master (M2) sont aussi maintenus par la mise en place de projets tutorés et le recours aux stages.

Le master entretient des relations importantes avec le réseau professionnel de la géomatique. Les étudiants participent à des événements professionnels (congrès, séminaires, salons) et ils ont mis en place un réseau des anciens travaillant dans le secteur avec l'appui de l'équipe enseignante et des représentants du monde de l'entreprise siégeant au sein des instances de gouvernance du master.

### Organisation pédagogique

Le master *Géomatique* est un master en mention mono-parcours. Les étudiants de la formation suivent donc les mêmes enseignements, peu importe leur cursus et parcours d'origine. Cependant, pour faciliter l'adaptation de ces publics variés, différents aménagements sont proposés dans l'offre de formation. Des cours de mise à niveau en algorithmie, sont dispensés en septembre avant la reprise du semestre. Ces introductions s'adressent à tous les étudiants de M1 et M2, mais s'avèrent particulièrement utiles pour la remise à niveau des étudiants issus d'un parcours *Géographie-aménagement*. Pour les étudiants issus d'un parcours plus technique (licence *Informatique*, ou licence professionnelle (LP) en SIG), des cours théoriques en aménagement du territoire sont dispensés au semestre 1 et au semestre 3 (unité d'enseignement (UE) *Territoires, aménagement, développement* en M1, UE *Développement intégré et durable des territoires* en M2).

Le contenu de la formation du master *Géomatique* de Montpellier est en cohérence avec le cadre national des formations. Le dossier d'autoévaluation ne propose pas dans ses annexes un descriptif des UE qui ne sont connus uniquement qu'au travers de leurs intitulés. Les compétences à acquérir sont détaillées à l'échelle du master et pas encore à l'échelle des UE.

Le numérique occupe par essence une place centrale dans la formation du master *Géomatique*. La formation utilise aussi des plateformes d'enseignement numériques (utilisation de MOOC et de Moodle).

La formation est accessible suivant les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et aux étudiants en situation de handicap.

### Pilotage

Le master *Géomatique* de Montpellier est piloté par une équipe formellement identifiée. Ainsi en tant que master co-accrédité par trois établissements (Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Montpellier, et AgroParisTech), un ou deux enseignants-chercheurs sont désignés par établissement pour le pilotage de la formation. Cette co-accréditation intéressante pose problème pour les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et leur appréhension par les étudiants. Aucune piste n'est détaillée pour résoudre cette situation. Depuis l'année 2015-2016, un conseil de perfectionnement du master *Géomatique* est organisé tous les ans. Cette instance a pour objectif d'améliorer l'offre de formation en associant les observations et contributions de différents acteurs du Master.

L'acquisition des compétences a été pensée sur deux ans. L'hétérogénéité du recrutement est régulée par des UE dédiées à la mise à niveau. Les projets tutorés permettent des bilans réguliers. Nous pouvons regretter l'absence d'annexes présentant l'acquisition des compétences, ventilées par années et par UE.

### Résultats constatés

Les taux de réussite, non calculés dans le rapport, semblent très positifs. En ce qui concerne l'insertion des étudiants, la formation dispose des données très précises fournies par l'UPMV3. Elles permettent d'analyser l'insertion des étudiants, depuis la promotion 2013-2014, suivant leur type de contrat, le type d'employé et la région d'insertion. Ces chiffres montrent notamment que le nombre d'étudiants employés dans des services publics tend à diminuer, notamment suivant un relatif engorgement de cette voie d'insertion. Toutefois, les étudiants semblent réussir à s'insérer dans le secteur privé, en s'accompagnant même d'une baisse des contrats précaires au profit de contrats plus durables. Nous pouvons regretter l'absence des données complètes sur le devenir des étudiants. Il est à préciser que parmi les étudiants enquêtés, deux effectuent une thèse financée sur contrat doctoral.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne configuration de la formation qui associe M1 et M2 au sein d'un parcours unique.
- Master bien ancré dans la recherche scientifique et l'environnement professionnel régional.
- Bonne insertion professionnel des étudiants

### Principal point faible :

- Non explicitation du détail des compétences dans le rapport d'auto-évaluation et dans ses annexes.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géomatique* est une formation performante, bien inscrite dans son environnement professionnel et clairement structurée. La construction pédagogique de la formation est claire, tout comme l'investissement des enseignants. Les quelques menaces sont la montée en puissance des formations concurrentes ainsi que les difficultés à gérer la co-accréditation de la formation entre plusieurs institutions voisines mais aux fonctionnements bien différents. En termes de perspectives, le master peut continuer à ancrer sa formation dans son environnement professionnel, travailler à une simplification du pilotage tripartite et continuer son travail sur les compétences.



## MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de la faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR4), de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est organisé en un tronc commun *Gestion des ressources humaines* la première année (M1), puis en cinq parcours la deuxième année (M2) : le parcours *Gestion des ressources humaines sectorielle et audit social* (GRHSAS), le parcours *Management international et stratégique des ressources humaines* (MISRH), le parcours *Expertise socio-économique emplois compétences* (ESEEC), le parcours *Sciences des organisations et des institutions* (SOI) et le parcours *Leadership, gouvernance et performance des équipes* (eMBA). Tous ces parcours sont ouverts à la formation continue et à l'alternance (contrat d'apprentissage pour MISRH et contrat de professionnalisation pour GRHSAS, ESEEC et SOI). Le parcours eMBA est exclusivement ouvert aux professionnels et aux personnes en reprise d'études par la voie de la formation continue (FC).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La finalité et les compétences acquises du master et de chacun des parcours proposés sont clairement exposées dans le dossier. Les emplois visés sont cohérents avec la mention GRH mais ne sont malheureusement pas distingués par parcours proposé. L'enquête d'insertion effectuée sur la promotion 2015-2016 confirme la cohérence entre les postes obtenus et la mention GRH mais ne permet pas de juger de la correspondance des emplois à chaque parcours, en l'absence d'items spécifiant les familles de métiers des diplômés interrogés.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Au niveau local et régional, l'Université de Montpellier propose deux parcours en lien avec la GRH : le master <i>Systèmes d'information des ressources humaines</i> (SIRH) de l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Montpellier et le master <i>Management des organisations et développement responsable</i> (MODR) de MOntpellier MAnagement (MOMA). Toutefois, le master GRH de l'UPVM3, par sa pluridisciplinarité à travers cinq parcours, a

un bon positionnement. Le dossier ne fait pas mention des masters GRH proposés par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et des écoles de commerce telle que l'ESG Montpellier.

Le master GRH de l'UPVM3 a établi un grand nombre de partenariats avec des acteurs socio-économiques au niveau régional, national et international. Ces partenariats spécifiques à la mention GRH qui viennent renforcer les accords de mobilité étudiante Erasmus et Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) existants sur l'UPVM3, sont pour la plupart formalisés par des conventions et une implication de l'équipe pédagogique. La coopération à l'international offre une mobilité sortante vers la Chine via un partenariat. La mobilité entrante est plus élevée que la mobilité sortante. Le dossier mentionne une délocalisation de certains parcours de la formation au Maroc (École supérieure de Management - SUPTEM de Tanger et la Faculté Occitanié Polydisciplinaire El-Jadida), au Gabon (l'Académie Franco-Américaine de Management - AFRAM). Toutefois, l'absence d'informations et données concrètes sur ces partenariats nous laissent supposer que celles-ci ne sont pas pilotées par l'établissement.

Par rapport à la recherche, la mention GRH est adossée à l'unité de recherche COmmunication, Ressources Humaines et Intervention Sociale (CORHIS) Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale (EA 7400) et plus particulièrement, sur le groupe ORHA (Organisation, Ressources Humaines et Activités) et à l'unité mixte de recherche (UMR) Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ART-De (Acteurs, Ressources, Territoires dans le Développement) et plus particulièrement à l'équipe associée Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). Le master GRH est en forte interaction avec la recherche au regard du nombre de participations à des colloques, à la structuration des groupes de recherche spécifiques au management des ressources humaines, et du nombre de doctorants inscrits issus du master GRH. Le dossier fait mention de 11 doctorants inscrits en 2018-2019 sans pour autant préciser leur répartition par promotion.

Le master GRH est reconnu par le Conseil régional en bénéficiant d'une subvention pour la formation des demandeurs d'emploi. Les relations avec les partenaires socio-économiques se concrétisent par une fidélisation des intervenants et le versement régulier de la taxe d'apprentissage.

### Organisation pédagogique

L'organisation des semestres au sein de la mention du master GRH permet dès le premier semestre une spécialisation commune en gestion des ressources humaines, puis une différenciation, au second semestre, par le choix des options en cohérence avec les parcours proposés en deuxième année. Cette organisation pédagogique laisse supposer que les recrutements ne sont pas effectués selon les parcours dès l'entrée en M1. Ceci étant, l'orientation des étudiants au second semestre nécessiterait une plus grande formalisation et clarification. L'apprentissage qui est en cours de déploiement sur l'ensemble des parcours (hormis eMBA) est à encourager. Il ne concerne jusqu'alors qu'un seul parcours : MISRH. Le parcours eMBA n'est accessible qu'à la formation continue avec une organisation en modules de trois jours par mois permettant de concilier formation et activité professionnelle.

Les étudiants sont invités à se présenter à un Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et au Certificat comprendre l'entreprise (CLE) de l'Organisation internationale du travail (OIT) depuis cette année. Les étudiants peuvent également s'inscrire au Diplôme Étudiant-Entrepreneur (D2E) en plus du master. Le dossier ne permet pas d'apprécier l'intérêt des étudiants à l'égard de ces dispositifs qui devraient par ailleurs apparaître en supplément au diplôme.

Le numérique est fortement utilisé. Il est intégré à la fois dans les cours et dans les pratiques pédagogiques mises à disposition des étudiants via l'environnement numérique de travail.

La mobilité sortante varie entre 4 et 12 étudiants alors que la mobilité entrante oscille entre 14 et 23. Néanmoins, on aurait espéré un taux de mobilité sortante plus élevé du fait du parcours MISRH, tourné vers le management international. La part d'étudiants internationaux est variable selon les années et selon les parcours. Une progression du nombre de candidatures internationales est constatée depuis trois ans (37 en 2018). La formation propose des dispositifs d'aide à la réussite par le biais des cours de mise à niveau selon l'origine des étudiants, des groupes de niveau en anglais, un accompagnement spécifique des étudiants chinois pour la compréhension des cours et la rédaction du mémoire. Ces dispositifs doivent contribuer à une meilleure réussite des étudiants. Un stage obligatoire de six semaines minimum est situé en M1. Ce stage en plus de celui effectué en M2 (quatre à six mois) conforte le caractère professionnalisant du master GRH. Chacun de ces stages est

sanctionné par la rédaction d'un mémoire, soutenu devant un jury d'enseignants et de professionnels. Le dossier ne mentionne pas la possibilité de produire un mémoire de recherche en M2.

### Pilotage

La responsabilité pédagogique de la mention est assurée par un enseignant-chercheur (EC) également responsable du parcours M2 MISRH. Les autres parcours sont pilotés par des EC tous titulaires à l'UFR4. L'équipe pédagogique bien étoffée, diversement composée et stable depuis plusieurs années, regroupe une vingtaine d'enseignants-chercheurs issus à 55 % des sciences de gestion. Le dossier mentionne que le volume des enseignements dispensés par les intervenants professionnels est élevé. On relève cependant un écart important de leur taux de participation selon les parcours : 21 % en M1, 25 % en M2 GRHSAS, 30 % en M2 MISRH, 20 % en M2 ESSEC, 44 % en M2 eMBA, mais seulement de 12 % en M2 SOI. Il conviendrait de porter cette proportion à 25 % minimum pour tous les parcours.

La consultation des professionnels accueillant des stagiaires et des intervenants est organisée par parcours avant chaque rentrée universitaire. Un conseil de perfectionnement fonctionne au niveau de la mention et il y a des commissions paritaires organisées par parcours. On ne dispose malheureusement d'aucune précision sur leurs missions respectives, leur composition et leur fréquence, ce qui ne permet pas d'apprécier leur équilibre et leurs finalités. Il serait donc important d'apporter des précisions sur le rôle des commissions paritaires et surtout en quoi elles se distinguent du conseil de perfectionnement. Par ailleurs, on aurait apprécié d'avoir des exemples d'améliorations proposées par ces deux dispositifs. Les modalités de contrôles de connaissances sont formalisées par parcours et communiquées aux étudiants. Des évaluations des enseignements sont administrées à la fin de chaque module et des enquêtes de satisfactions réalisées auprès des étudiants de M2. Les premières devraient être proposées aux étudiants de M1. Surtout qu'elles ont, tout comme l'évaluation des enseignements, pour objectifs d'améliorer le contenu et l'organisation de la formation. À ce niveau, le dossier aurait également pu apporter quelques exemples.

### Résultats constatés

Après une baisse significative des effectifs entre 2016 et 2017 (225 et 108 inscrits respectivement), baisse justifiée dans le dossier par la mise en place de la réforme sur le recrutement à l'entrée du diplôme, la rentrée 2018 a été marquée par une hausse sensible des effectifs en M1 (157 inscrits). Les effectifs dans les différents parcours de M2 n'ont pas suivi la même tendance et sont restés relativement stables (entre 20 et 33 étudiants selon les parcours). La capacité d'accueil en M1 est de 150 étudiants. En revanche le dossier ne détaille pas la capacité d'accueil par parcours en M2, une donnée qui pourrait affiner le recrutement en amont (M1). Le taux de réussite a progressivement augmenté en M1 sur les trois dernières années : 56,40 % puis 66,22 % pour atteindre 84,25 % en 2017-2018. Ce résultat peut s'expliquer par la mise en place de la sélection à l'entrée. Le taux de réussite en M2 (entre 91 % et 100 % selon les années et quel que soit le parcours) est très bon.

Un suivi des diplômés à 6 et 12 mois est réalisé par courriel via les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn et Viadeo), avec un taux de réponse moyen de 64,3 %. Ces enquêtes révèlent un taux élevé d'insertion professionnelle moyen de 80 % à la sortie de la formation en cohérence avec les métiers. Pour la promotion 2017-2018, ce taux est mitigé. Il est de 67 %, 100 %, 81 % et 58 % respectivement pour les parcours GRHSAS, MISRH, ESSEC et SOI, le M2 eMBA étant proposé en formation continue pour les professionnels. Le taux de 100 % pour le M2 MISRH peut s'expliquer par le fait qu'il est proposé en alternance (12 alternants sur 27). On regrette que l'enquête sur les deux dernières promotions 2016-2017 et 2017-2018 n'ait pas été poussée comme celle sur la promotion 2015-2016 qui indique le type de contrat (CDD, CDI), les postes occupés et leur localisation, le niveau de rémunération etc. En ce qui concerne les poursuites d'études, une enquête sur la promotion 2015-2016 révèle que 2 étudiants sur 66 ont poursuivi leurs études à l'issue du M2, ce qui est à un niveau acceptable (3 %). On regrette l'absence dans le dossier d'une part du taux de poursuite d'études sur les autres promotions et d'autre part du taux de poursuite d'études en doctorat sur les dernières années ; surtout que le dossier fait mention d'un nombre important des diplômés du master GRH en doctorat (11 sur 29 inscrits en 2018-2019).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Taux d'insertion professionnelle élevée dans certains parcours.
- Tous les parcours (M1 et M2) ouverts à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).
- Taux de réussite élevé.
- Nombreux partenariats formalisés par des conventions.
- Forte implication de l'équipe pédagogique pluridisciplinaire dans la formation et la recherche.
- Mobilité entrante régulière chaque année et taux important d'étudiants internationaux (hors mobilité entrante).

### Principaux points faibles :

- Orientation des étudiants à formaliser et à clarifier particulièrement entre le M1 et M2.
- Planification du conseil de perfectionnement et composition des membres indéterminée.
- Évaluation des enseignements faite uniquement en M2.
- Faible taux de participation des professionnels sur le parcours M2 SOI.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'organisation de la mention *Gestion des ressources humaines* et de ses parcours est en cohérence avec la demande du marché du travail pour les diplômés en ressources humaines. Son positionnement et ses partenariats au niveau local, national et international sont reconnus et lui octroient une attractivité considérable. Dans un souci d'amélioration, le recrutement dès l'entrée en M1 devrait être réalisé en fonction des parcours souhaités en M2 et de leurs capacités d'accueil (à préciser). Pour mieux comprendre leur positionnement par rapport au conseil de perfectionnement, une clarification des missions et objectifs des commissions paritaires mises sur pieds pour chaque parcours est à envisager. On peut relever à cet effet une insuffisance de documents annexes qui auraient pu enrichir et clarifier ces points et bien d'autres rubriques du dossier d'autoévaluation. L'enquête de satisfaction doit être généralisée. Il faudrait renforcer la participation des professionnels aux enseignements de manière à la ramener à un taux de 25 % minimum par parcours. La généralisation de l'alternance envisagée sur les autres parcours est à encourager.

Enfin, dans un autre registre, un renforcement des rapprochements avec les parcours en dehors de la mention (à l'exemple du rapprochement entre les parcours MISRH de l'UFR4 et SIRH de l'IAE de Montpellier) pourrait aider à la fois à rendre plus lisible l'offre de formation en GRH au sein de l'UPVM3 et à contrer une offre de formation privée importante en région.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) est co-accrédité entre l'université de Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM 3) et l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM). Il a une vocation professionnalisante affirmée, est proposé en formation initiale classique et en formation continue. Après une première année commune (M1), il se décline en seconde année (M2) en deux parcours : *Espaces ruraux et développement rural* (ERDR) et *Gestion agricole et territoires* (GAT).

L'enseignement est délivré en cours magistraux (CM) et travaux pratiques (TD) et se déroule principalement dans les locaux de la faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement de l'UPVM 3. Un stage est obligatoire en M1 et M2.

### ANALYSE

#### Finalité

Quel que soit le parcours du master les compétences et les connaissances attendues, au regard des métiers ciblés sont clairement exposées et bien répertoriées. Elles sont progressivement amenées aux étudiants via des enseignements obligatoires et optionnels, à l'aide de cours structurés en unités d'enseignement. On apprécie la part conséquente qui est, au sein de la formation, réservée aux aspects méthodologiques à vocation professionnalisant ou d'aide à la recherche.

Les débouchés professionnels, nombreux, à l'issue des différents parcours, sont bien décrits et ventilés par grands secteurs d'activité dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mise en annexe, est bien renseignée. Il y a une bonne adéquation entre la formation et les emplois qu'intègrent les diplômés (soit 88 %, deux ans après l'obtention du diplôme pour la promotion 2015-2016). La mention GTDL n'est pas délocalisée à l'international.

### Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL de l'UPVM 3 se distingue, des 23 offres nationales à intitulé de mention identique, en se positionnant clairement sur la thématique du développement des territoires ruraux et du développement local. De ce fait il n'est proche du point de vue thématique que de six autres formations dont peu sont localisées dans la même région. Il se différencie également par sa co-accréditation avec l'IAMM.

Ce master à vocation principalement professionnalisante est correctement adossé à la recherche. Il l'est classiquement, via le rattachement des enseignants-chercheurs qui y interviennent à plusieurs laboratoires reconnus scientifiquement, dont : Acteurs ressources et territoires dans le développement (ART-Dev), Gestion des risques, environnement et développement (GRED) et System (Fonctionnement et conduite des systèmes de culture tropicaux et méditerranéens). Il l'est également en offrant aux étudiants des séminaires dédiés à la formation à la recherche.

Ce master a su nouer des partenariats de qualité avec nombre d'organisations, administrations, collectivités territoriales ou cabinets d'études voire entreprises, en rapport avec les thématiques de la formation, ce qui permet aux étudiants d'obtenir des stages avec des missions en adéquation avec les finalités du diplôme. Grâce aux programmes Erasmus et CREPUQ (Québec) qu'intègre la formation, des partenariats se sont forgés plus particulièrement avec les universités de Montréal, Québec, Vilnius, Salamanque, Heidelberg, Lodz, Cluj, organisant des mobilités étudiantes et enseignantes (entrantes et sortantes), mais dont les flux réalisés restent trop faibles (de l'ordre de trois personnes par années). On apprécie le fait que via sa co-accréditation avec l'IAMM, la formation soit intégrée dans les réseaux du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), ce qui accroît nettement la mobilité entrante d'étudiants étrangers dans le parcours GAT (où ils sont majoritaires).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'UPVM 3 est clairement exposée. Ce master, structuré en deux ans, affiche clairement une forte spécialisation de ses étudiants grâce à ses deux parcours, bien identifiés en M2 ; ERDR et GAT.

Cette spécialisation des étudiants intervient fortement en M2 après un M1 qui constitue le tronc commun et permet à tous les étudiants d'acquérir les bases conceptuelles et méthodologiques de l'aménagement, du développement et de la compréhension des dynamiques savoirs et compétences territoriales, ce qui est appréciable dans le cadre de la construction de leur projet professionnel.

On apprécie pour les deux parcours la structuration de leur maquette et plus particulièrement les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces dispositifs sont intégrés soit sous la forme de stages obligatoires en M1 (trois mois) et en M2 (six mois), soit via les ateliers de projets (collectifs de cinq à sept étudiants) dans le cadre du parcours ERDR permettant aux apprenants de réaliser une mission d'étude, sur une durée de quatre mois et demi (un à un jour et demi par semaine par étudiant) dans la thématique de l'aménagement rural et du développement local. Pour le parcours GAD, deux stages collectifs de terrain autour de la problématique du diagnostic territorial sont proposés. De plus l'intégration dans le cursus de la mention d'une sensibilisation des étudiants à la démarche entrepreneuriale est un élément positif.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) sont prévus. Le master GTDL est ouvert aux repreneurs d'études et déclare intégrer le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP), voire de la validation des études supérieures (VES), mais peu de personnes y ont recours (deux VAE au cours des quatre dernières années). L'absence d'alternance est une faiblesse indéniable.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est classique et ne présente pas de réelles innovations. Il en est de même en ce qui concerne l'aide à la réussite.

Le master GTDL s'implique à l'international, certes en offrant tout au long du cursus un enseignement de langue (notamment d'anglais) mais aussi en ayant noué des partenariats avec des universités étrangères européennes ou de l'Afrique du nord, ce qui se traduit pour le parcours GAT par une majorité d'étudiants étrangers dans ses effectifs. La possibilité pour les étudiants de faire leurs stages à l'étranger est à encourager pour le parcours ERDL, où il est peu pratiqué.

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est annexée au dossier. On regrette l'absence dans le dossier fourni du supplément au diplôme..

### Pilotage

L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est diversifiée dans la mesure où elle se compose en grande majorité d'intervenants des milieux socio-économiques (70 %) dont les compétences sont pleinement en phase avec les cours qu'ils dispensent et d'universitaires (30 %) qui sont statutaires à l'UPVM 3 ou à l'IAMM, même si les enseignants de l'UPVM 3 appartiennent aux seules disciplines de la géographie ou de l'aménagement.

Toutefois, à l'exception du responsable de la mention, nous n'avons aucune information, dans le dossier et ses annexes fournis, concernant l'organigramme des responsabilités en matière de la gouvernance de la mention et notamment de la présence ou absence d'un directeur pour chaque parcours, ce qui est regrettable.

Il en est de même en ce qui concerne les modalités de fonctionnement au niveau de la co-accréditation de la mention entre l'UPVM 3 et l'IAMM. Un conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement sont bien décrits et correspondent bien au standard attendu, a été mis en place et se réunit une fois par an. Les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées et bien transmises aux étudiants. Il en est de même de la composition des jurys d'examen de fin d'année. En revanche, on regrette l'absence, au niveau du diplôme, des modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences recherchées des étudiants via un *portfolio*. Les modalités de sélection à l'entrée du M1 mériteraient d'être plus précisées. On apprécie le poids conséquent (50 % des crédits ECTS (à capitaliser en M1 et 58 % en M2, parcours ERDR) octroyé à la validation de la pratique professionnelle sous la forme d'ateliers de projets et de stages, ce qui est conforme à un enseignement à vocation professionnalisant. L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématiquement faite et apporte des informations très précieuses.

### Résultats constatés

L'origine géographique des étudiants de la mention est variée, même si 50 % d'entre eux sont ici de la licence *Géographie aménagement* de l'UPVM 3, ce qui témoigne de l'attrait du master GTDL. D'après les statistiques fournies dans le dossier, on constate, sur les quatre dernières années, une baisse des effectifs en M1 (de 31 à 22) mais une stabilité de ceux de chaque parcours de M2 (une vingtaine).

Le taux de réussite au diplôme est bon (71,4 % en M1) voire excellent en M2 (81,8 % en ERDR et 96 % en GAT) pour 2017-2018. En revanche le taux d'insertion en emploi est assez faible (pour le parcours GAT : environ 38 % à un an de l'obtention du diplôme et 61 % à deux ans. Toutefois, les emplois intégrés sont en adéquation avec les métiers visés par la formation.

Peu de diplômés poursuivent des études (13 %) pour chacune des deux dernières années, ce qui n'est pas anormal pour une formation à finalité professionnelle affirmée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une bonne insertion de la mention dans le milieu socio-professionnel.
- Des partenariats universitaires et professionnels nombreux.
- Une réelle dimension internationale.
- Un bon taux de réussite des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Un faible taux d'insertion en emploi non expliqué dans le dossier présenté.
- Un recrutement montrant une attractivité limitée pour le parcours GAT.
- L'absence de l'alternance.
- L'absence du supplément au diplôme.
- L'absence d'information relative à la co-accréditation du diplôme entre les deux établissements concernés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est très souhaitable que les responsables de la formation réfléchissent au décalage entre la qualité de la formation et son taux d'insertion relativement faible et fondent les évolutions à venir sur les remèdes appropriés pour augmenter l'insertion professionnelle des diplômés

Il convient de développer l'enseignement par alternance via l'apprentissage, comme l'envisagent les responsables de la mention ; ce qui ajouterait une plus-value pour les étudiants en termes d'acquisitions des compétences de métier, d'employabilité et d'amélioration de l'insertion professionnelle.

Les responsables de la formation ont su nouer des relations partenariales avec d'autres établissements, dont l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), de qualité, ce qui bénéficie aux étudiants de la mention. Cependant on aurait apprécié d'avoir de plus amples informations quant à la gouvernance mise en place entre les deux établissements co-accrédités pour pouvoir évaluer sereinement cette co-accréditation.

Il convient de poursuivre l'internationalisation de la mention et, à cette fin, on relève l'intérêt, dans le cadre du programme ERASMUS + SMARTAL, de la participation au projet de construction d'un master en développement rural en Albanie.

Enfin, le supplément au diplôme doit être conçu et mis rapidement à la disposition des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPMV3) est une formation en deux ans, organisé autour de quatre parcours. En première année de master (M1) : *Histoires militaires et études de défense* ; *Modernités* (dont le champ correspond à l'histoire religieuse, culturelle et sociale) ; *Traces* qui met l'accent sur le croisement des problématiques et des pratiques entre les différentes disciplines des SHS (Sciences humaines et sociales). En deuxième année de master (M2) : Les mêmes parcours continuent auquel s'ajoute le parcours : *Défense et sécurité* (capacité d'accueil 20 places), qui apparaît comme une version professionnalisante du parcours *Histoires militaires* et *Études de défense*. L'actuelle mention *Histoire* se limite aux périodes moderne et contemporaine, à l'exception du parcours *Traces* qui fait intervenir des historiens des périodes plus anciennes.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues sont clairement exposées et leurs mises en œuvre se déclinent en cours, ateliers, enquêtes, expositions, scénario de crises, etc., avec la volonté clairement affichée de placer l'étudiant en position d'acteur. Le master <i>Histoire</i> a l'ambition d'apporter aux étudiants trois principales séries de connaissances et de compétences : acquérir les savoirs et les techniques de la recherche en histoire moderne et contemporaine ; acquérir des savoir-faire techniques mis en œuvre dans des ateliers ; développer des modes (originaux) d'initiation et de valorisation de la recherche. Pour l'ensemble des parcours, en M1 comme en M2, tous les enseignements ont lieu au premier semestre : cela libère entièrement le second semestre, soit pour la rédaction d'un mémoire de recherche, soit pour la réalisation d'un stage professionnel. Au-delà de cette ambition unitaire, les quatre parcours apparaissent assez hétérogènes. Cela se ressent dans les débouchés qui sont en adéquation avec les formations proposées et qui se résument à : 1) l'employabilité grâce à une thèse ; 2) la préparation à différents concours, dont ceux du parcours <i>Défense et sécurité</i>, véritablement efficace pour placer une vingtaine de candidats chaque année, dans le secteur public (armée) ou privé.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Les quatre parcours du master affichent tous (<i>Histoire religieuse/culturelle</i>, <i>Histoire militaire</i>, <i>Méthodologie des SHS</i>, <i>Défense et sécurité</i>) une identité relativement forte, parfois très forte, ce qui place la mention davantage dans un positionnement de concurrence nationale que régionale.</p>

La formation est adossée à un laboratoire important l'équipe d'accueil - Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (l'EA 4424 CRISES) : 48 directeurs de thèse, 45 autres enseignants-chercheurs et 96 doctorants, au sein de la Maison des sciences de l'Homme (MSH) (site Saint Charles) qui offre un environnement favorable d'échange, avec possibilité de suivre des séminaires ailleurs au sein de l'université pour les étudiants du parcours *Traces* seulement. En fonction des parcours, des partenariats ont été noués : des musées et associations locaux (traces, modernité) à liens avec l'École des commissaires des armées de Salon-de-Provence, l'Institut des hautes études de la défense nationale, depuis peu la Direction du patrimoine et des études et du centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale. La formation n'a ni convention ni lien organique avec des établissements étrangers, malgré une mobilité entrante et sortante réelle, mais jugée insuffisante par l'équipe.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique, qui est bien lisible, présente une spécialisation très marquée par parcours. L'existence d'un tronc commun se limite, en réalité, au seul premier semestre (S1) de M1 : 20 heures d'historiographie, 12 heures de méthodologie et de 27 heures de séminaires collectifs de recherche. En troisième semestre (S3) (deuxième année de M2), on peut s'interroger sur la véritable nature commune – au-delà des objectifs – de l'enseignement intitulé *Organisation de trois mini-colloques par les étudiants*, trois faisant référence aux trois parcours de M1-M2. Le parcours de M2 *Défense et sécurité* fonctionne de manière autonome, avec de nombreux et solides partenariats nationaux. Les seconds semestres de M1 et de M2 sont entièrement libres de cours, soit pour la rédaction d'un mémoire de recherche, soit pour la réalisation d'un stage professionnel. De plus, les étudiants sont encouragés à suivre en parallèle, dans une sorte de double cursus, le diplôme universitaire de l'université de préparation publique aux concours d'entrée à Sciences Po et aux écoles de journalisme. Par ailleurs, pour les étudiants du parcours *Histoires militaires* et *Études de la Défense*, ont la possibilité de suivre des cours mutualisés avec le master *Études européennes et internationales* au sein de l'université : une équivalence mutuelle du M1 de chaque master est offerte au titulaire du M2 de l'un ou l'autre des deux masters, si bien qu'en trois ans, un étudiant peut être titulaire des deux masters. La recherche est au cœur des autres parcours, avec un mémoire par an, mais aussi l'organisation d'un mini-colloque par parcours, et les collaborations avec des institutions culturelles. L'usage du numérique ne semble pas particulièrement développé, malgré l'insistance sur la gestion des bases de données à laquelle est consacré un atelier méthodologique mutualisé. L'internationalisation est de principe : aucune convention formalisée n'existe, et le dossier fait état de la conscience d'un manque. La sensibilisation à l'éthique de la recherche est fortement réaffirmée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'une « trentaine » d'enseignants-chercheurs, appartenant pour l'écrasante majorité à la section 22 du Conseil national des universités (CNU) (histoire moderne et contemporaine) : trois antiquisants ou médiévistes (21<sup>ème</sup> section), enseignants en anthropologie, droit, économie auxquels d'ajoutent les intervenants professionnels extérieurs pour *Défense* et *sécurité*. Les langues sont mutualisées au sein de l'université. L'équipe, dont le noyau est soudé, est très fournie : la formation bénéficie de plus de mille heures de service, deux professeurs y consacrant plus de la moitié de leur service, et sept autres plus de 40 heures. Les responsabilités pédagogiques ne sont pas décrites, il n'est pas fait allusion à d'autres responsabilités que celles du directeur du master. Le dossier ne permet pas de juger de l'organigramme de la formation et donc des responsabilités exercées. Il existe un conseil de perfectionnement annuel dont on peut juger grâce à plusieurs comptes rendus, joints au dossier : ils apparaissent comme un lieu de discussion sur l'évolution de la formation, mais aussi sur le contenu des cours, voire sur les enseignants, et les étudiants y sont très actifs. L'auto-évaluation juxtapose des données très précises et des oublis : les modalités de contrôle des connaissances, le supplément au diplôme n'est pas fourni (l'université ayant attendu le référentiel ministériel pour l'ensemble des masters, mais il doit être fourni « rétroactivement » aux étudiants). Le suivi des étudiants est confié par contact individuel aux différents directeurs de mémoires ou responsables des travaux collectifs et de l'encadrement des stages. L'aide à la réussite, ou la mise à niveau passe également par un accompagnement individualisé dont les modalités restent assez floues.

### Résultats constatés

Les effectifs sont globalement satisfaisants, et en légère croissance, de 101 étudiants au total à la rentrée de 2015 à 111 à la celle de 2018. Mais ce succès est dû aux parcours liés aux questions militaires, avec quelque 30 inscrits en M1, une dizaine seulement en M2 auxquels s'ajoutent les 20 étudiants inscrits dans le parcours de M2

*Défense et sécurité*. Cela implique en dehors d'un parcours en M1 et d'un autre en M2 des effectifs autour des 10 fatidiques fixés par l'établissement pour échapper à la fermeture, ou à la fusion forcée.

L'attractivité est réelle, mais semble concentrée sur le parcours *Défense et sécurité*, le recrutement global, plus large naguère, tend à se replier sur les diplômés de la licence *Histoire* de l'établissement (68 % en 2015, 73 % en 2018) même si on ne peut dire si c'est une tendance pérenne, et cela inquiète l'équipe, tout comme le risque de voir se tarir le petit filet d'étrangers. Plus inquiétant encore, le taux de réussite, certes honorable, quelque 70 % en M1 et 80 % en M2, est en fait tiré vers le haut par le parcours *Défense et sécurité*, et pour d'autres parcours il arrive qu'il soit de l'ordre de 50 %. Le devenir des étudiants est plutôt bien connu, et pose d'autres problèmes : 30 mois après le diplôme, le taux d'insertion est de l'ordre de 50 % y compris pour le parcours *Défense et sécurité*, un peu plus pour le parcours *Traces*, mais deux fois moins pour *Histoire militaire*, et si l'équipe met en avant les difficultés globales des titulaires de masters en sciences humaines, elle a aussi conscience qu'une moitié des embauches ont un rapport médiocre ou nul avec la formation, et que d'autres sont au-dessous du niveau visé (sous-officier à bac+5...).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Trois parcours qui relèvent de spécialités de recherche bien identifiées, issus d'un héritage ancien.
- Un parcours *Défense et sécurité* (M2), professionnalisant, attractif et efficace.
- Une pédagogie visant à responsabiliser les étudiants (ateliers colloques, deux semestres libérés pour la rédaction des mémoires de recherche de M1 et M2).

### Principaux points faibles :

- Déséquilibre important entre les parcours (en termes d'effectifs, d'attractivité, de taux de réussite).
- Forte difficulté d'insertion professionnelle.
- Deux parcours, « Traces » et « Modernité » à mieux articuler avec les 2 autres parcours « Histoire militaire et études de défense » et « Défense et sécurité ».
- Manque de lisibilité, au vu du dossier, du pilotage de l'ensemble des parcours.
- Manque de précision sur les liens avec le Master Études Européennes et Internationales.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier témoigne d'une conscience réelle des disparités entre les parcours, du point de vue des effectifs, de l'attractivité, de la réussite, de l'insertion des étudiants sur le marché du travail. D'un côté, les trois parcours de M1 ont des identités fortes, la mise en tronc commun est relativement limitée, le primat est accordé au *Mémoire* (ou aux stages) et le recrutement est essentiellement issu de la licence *Histoire* de l'université ; d'un autre côté, le parcours M2 *Défense et sécurité* fonctionne comme un pôle d'excellence à plus d'un titre, à côté de la continuation des trois autres parcours en M2.





## MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intervention et développement social* vise au développement des compétences d'expertise, de conseil et de direction dans les domaines de la mise en œuvre, du suivi de projets et de l'intervention sociale. La formation prépare à des fonctions transversales d'ingénierie et de direction dans la conception et la mise en œuvre de projets, dans leur animation et leur coordination et dans leur évaluation et ce dans différents secteurs : administrations publiques, structures relevant de l'économie sociale et solidaire, entreprises privées, associations, etc. La formation propose trois parcours : *Intermédiation et développement social : projets, innovations, démocratie et territoire* ; *Économie sociale et solidaire et action publique* ; *Migrations inter-méditerranéennes*. La formation est accessible aux étudiants en formation initiale et en formation continue avec une validation des acquis professionnels. Elle est ouverte à l'apprentissage. Les cours ont lieu en présentiel à l'Université Paul-Valéry de Montpellier 3 (UPVM3).

### ANALYSE

#### Finalité

La formation propose trois parcours. Le parcours *Intermédiation et développement social* se focalise sur la médiation sociale. Le parcours *Économie sociale et solidaire* se focalise sur les organisations de l'économie sociale et solidaire et leurs relations avec le secteur public. Le parcours *Migrations inter-méditerranéennes* se focalise sur l'étude sociologique des migrations en incluant la question du droit et des politiques publiques en la matière.

La formation permet de déboucher sur un ensemble de métiers, tels que cadre de l'action sociale du secteur associatif, cadre développeur de programme d'innovation et de recherche-développement, chargé d'étude et de recherche, etc. Lesquels ont correctement détaillés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les débouchés sont bien identifiés et exposés. Les contenus des trois parcours permettent de répondre aux objectifs affichés.



### Positionnement dans l'environnement

Le master *Intervention et développement social* est l'un des quatre proposés dans le sud de la France. Seize existent au niveau national. Mais, il se distingue des autres masters par la possibilité de réaliser un stage en alternance de 16 à 20 semaines. Les formations voisines sont bien identifiées et le master sait s'en distinguer.

Il est adossé à une unité mixte de recherche (UMR) et à une équipe d'accueil, développées conjointement entre l'UPVM3 et l'Université de Perpignan. Ces unités de recherche concentrent leurs travaux d'une part sur la question des acteurs dans le développement, d'autre part sur l'intervention sociale. Les étudiants sont intégrés dans cette dynamique de recherche dès la première année (M1). Par ailleurs, des journées d'étude sont organisées tous les ans.

Le master entretient également des relations avec le monde professionnel car il est accessible par l'apprentissage. Le master a développé au niveau national des relations de coopération avec différentes structures, telles la fédération nationale des centres sociaux ou encore la confédération générale des Scop, la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, dont des représentants participent à la formation en tant qu'enseignants et qui accueillent des étudiants en stage.

Le master a également noué des relations avec des institutions culturelles en France et à l'étranger (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le Centre de recherche français de Jérusalem,...) et a développé de nombreux partenariats avec des Universités étrangères (Italie, Espagne, Maroc, Tunisie,...). Le master a reçu le label Erasmus+ joint master Degree qui permet de développer des relations internationales encore plus étroites. Cela se traduit par de la mobilité étudiante sortante.

### Organisation pédagogique

Les trois parcours sont unis par un tronc commun plus important en M1 de 84h en présentiel. La pertinence des cours communs apparaît claire (pratiques éthiques, dynamiques des territoires, ressources humaines,...). Les enseignements de M1 se concentrent sur l'acquisition de connaissances académiques pluridisciplinaires : économie du développement, management des organisations, économie sociale et solidaire, etc. La formation prévoit fort utilement un stage dès le M1 de 15 semaines minimum. En deuxième année (M2), les trois parcours sont bien identifiés, l'organisation des enseignements entre les trois parcours est bien lisible. Le M1 constitue une année d'acquisition et de renforcement des connaissances académiques car il accueille des étudiants issus de formations variées. En M2, ces connaissances sont approfondies et développées en relation avec des problématiques professionnelles. Des enseignements transversaux sont prévus : compétences rédactionnelles, analyse, synthèse, méthodologie de la recherche, etc. Les étudiants doivent choisir une langue parmi un choix de trois (anglais, espagnol, arabe).

La place accordée à la professionnalisation est très importante en raison de la possibilité donnée de faire le master en apprentissage. Par ailleurs, en M1 et M2, un stage long est prévu. Le master accueille également des étudiants en formation continue. Le stage doit faire l'objet d'un mémoire en M1 (60 pages) et en M2 (80 pages). Le stage est suivi par un enseignant-chercheur et fait l'objet de rencontres spécifiques dans le cadre de séances collectives et d'un suivi individuel tutoré. Les étudiants doivent produire deux travaux écrits (mise en contexte et revue de la littérature). Le mémoire du M1 est soutenu devant un jury académique, alors que celui du M2 est évalué par un jury composé d'académiques et de professionnels. Cela apparaît pertinent.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est importante, d'une part en raison des deux unités de recherche reconnues auxquelles le master est adossé, mais également par l'ensemble des manifestations scientifiques qui sont organisées dans le cadre de la formation : organisation des journées d'études, journées du développement social, organisées tous les ans avec le soutien de la Maison des sciences de l'homme de Montpellier, etc. La place du numérique est importante, grâce à la plateforme Moodle de l'UPVM3 : mise à disposition de cours, de documents, organisation d'exercices pour renforcer les connaissances des étudiants en économie. Mais elle est peu innovante.

La formation offre des dispositifs pour préparer une carrière à l'international notamment dans le parcours *Migrations inter-méditerranéennes* qui repose sur un partenariat avec quatre universités étrangères et cinq institutions privées étrangères (Espagne, Italie, Maroc, Tunisie). La majorité des stages dans ce parcours a lieu à l'étranger, ce qui est bienvenu compte tenu de ses objectifs.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire : elle est bien adaptée à la formation mais devrait être renforcée. Elle est composée de 11 enseignants-chercheurs et de 2 professeurs associés. Des professionnels participent également à la formation, une cinquantaine environ. Ces professionnels sont issus d'un grand nombre d'institutions partenaires de la formation. La formation prévoit l'insertion d'étudiants en situation de handicap, salariés ou sportifs de haut niveau, conformément à la réglementation de l'Université. Des étudiants porteurs d'un projet peuvent bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Un conseil de perfectionnement composé de professionnels, de l'équipe pédagogique et de représentants des étudiants se réunit une fois par an pour adapter le contenu des enseignements aux évolutions professionnelles, de manière à adapter les contenus aux débouchés possibles et pour répondre aux attentes exprimées. L'évaluation des enseignements en interne n'est pas évoquée.

L'évaluation des connaissances repose sur des modalités classiques mais pertinentes car variées : examens, dossier de recherche, travail de groupe, production et traitement statistiques des données. La formation a développé des dispositifs spécifiques pour aider les étudiants.

Le pilotage est clair et adapté. La formation et les parcours reposent sur des responsables identifiés.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur la période 2015-2019 : pour le M1 du parcours *Intermédiation et développement social*, de 70 à 61 étudiants (4 apprentis en 2018-2019) ; pour le parcours *Migrations inter méditerranéennes* de 32 à 21 (pas d'apprentis). Pour le M2 du parcours *Intermédiation et développement social* de 31 à 34 étudiants ; pour le parcours *Migrations inter méditerranéennes* de 32 à 33 étudiants ; pour le parcours *Économie sociale et solidaire*, de 17 à 26 étudiants (pas d'étudiants en M1 pour ce parcours).

Les candidatures ont fortement augmenté passant de 79 en 2015-2019 à 193 en 2019-2020 témoignant de l'attractivité de la formation.

Les taux de réussite sont très satisfaisants : en M1 ils s'élèvent à 79 % en 2017-2018 et à 80 % en M2. Ils fluctuent toutefois selon les parcours : 57 % pour le parcours *Économie sociale et solidaire* ; 100 % pour le parcours *Migrations inter méditerranéennes* et 80 % pour le parcours *Intermédiation et développement social*.

Le master accueille un nombre croissant d'apprentis : 9 en 2017-2018 et 13 en 2018-2019. L'alternance est privilégiée, ce qui est un point fort de la formation.

La plupart des étudiants entre sur le marché du travail, mais certains poursuivent en doctorat (9 étudiants depuis 2015 ce qui est faible) ou poursuivent leurs études pour se spécialiser avec un autre master (6 étudiants). On regrette l'absence de données détaillées sur l'insertion.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Lisibilité et clarté des trois parcours.
- Très bonne formation par la recherche.
- Formation en alternance avec des contrats de professionnalisation et d'apprentissage en augmentation.
- Présence importante de professionnels extérieurs.

### Principaux points faibles :

- Manque d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants.
- Équipe enseignante insuffisante en regard du nombre d'étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Intervention et développement social* est clairement structuré autour de trois parcours, bien identifiés et décrits. Un grand nombre de professionnels interviennent dans le master, issus des institutions (collectivités territoriales, entreprises privées, associations,...) qui sont partenaires de la formation ce qui renforce la professionnalisation. Le master est très attractif et fait l'objet d'un nombre croissant de candidatures. Mais très peu d'informations sont données quant au devenir professionnel des diplômés. Une action en ce sens doit être menée rapidement pour vérifier l'adaptation de la formation au marché économique et social. L'équipe enseignante devrait être renforcée pour permettre d'assurer l'accueil et le suivi des promotions nombreuses.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MANAGEMENT DES PME – PMI

Établissements : Université de Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management des PME-PMI* se décompose en trois parcours. Parmi eux, deux sont portés par Montpellier Management (MoMa) de l'Université de Montpellier (parcours *Transition et développement des PME* (TDPME) ; *Management international des PME* (MIPME)) et le troisième parcours *Management international des territoires et des entreprises* (MITE) est co-accrédité avec le département « Administration économique et sociale » de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le master <i>Management des PME-PMI</i> a pour objectif de former des diplômés à la gestion d'une petite et moyenne entreprise (PME). Il s'agit d'être en mesure d'occuper un poste généraliste ou d'exercer dans l'une des fonctions de la gestion d'une PME. Le parcours TDPME permet d'acquérir des compétences transversales afin de favoriser la transmission ou la reprise d'entreprise. Les parcours à dimension internationale visent naturellement au développement international des entreprises (parcours MIPME) ou au développement économique des territoires par l'international (parcours MITE). La spécificité de la PME est revendiquée, en lien avec une thématique de recherche reconnue de MoMa.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master est présenté comme complémentaire aux autres masters du pôle « Entrepreneuriat et PME » de MoMa et du département d'administration économique et sociale de l'unité de formation et recherche IV de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Néanmoins, il est envisagé de ne pas reconduire la co-accréditation pour le parcours MITE. La volonté de fluidifier la gestion des effectifs et les parcours des étudiants au sein d'une même mention et de mutualiser certains cours justifient ce changement.</p> <p>Le master bénéficie d'un bon adossement à la recherche et entretient des relations étroites avec plusieurs équipes de recherche : Labex Entreprendre, Montpellier Recherche en Management (équipe d'accueil), laboratoire de droit privé (équipe d'accueil), « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » (unité mixte de recherche en économie, développement territorial et action publique), « Communication, ressources humaines et intervention sociale » (équipe d'accueil).</p>

Les parcours bénéficient de nombreux partenariats avec des réseaux d'entreprises, des organisations professionnelles, des associations et avec un réseau d'anciens, qui se concrétisent par des actions pédagogiques (simulation d'entretiens de demande de financement) ou d'aide à la recherche de stage (mentorat avec des anciens). Les étudiants souhaitant créer leur entreprise peuvent bénéficier du dispositif PEPITE, du statut d'étudiant entrepreneur et d'aides pour la mise en œuvre de leur projet (quatre étudiants bénéficiaires en trois ans).

Concernant la dimension internationale, les parcours MIPME et TDPME bénéficient des accords de coopération avec des établissements étrangers de MoMa mais pas de partenariat spécifique. La mobilité sortante est encouragée mais ne concerne qu'une minorité d'étudiants (un ou deux étudiants par an réalise un semestre d'études à l'étranger dans une université partenaire). Le parcours MITE bénéficie des accords d'échange de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3. L'internationalisation des deux parcours orientés vers l'international (MIPME et MITE) prend plus souvent la forme d'un stage à l'étranger et se traduit par une mobilité entrante (10 nationalités différentes par promotion dont, plus spécifiquement quatre à cinq étudiants chinois par an dans le parcours MITE du fait de l'existence d'un partenariat avec l'institut franco-chinois à Suzhou).

### Organisation pédagogique

Le master est organisé selon le principe de la spécialisation progressive pour les deux parcours TDPME et MIPME avec une première année de master (M1) commune et des deuxième années de master (M2) différenciées. Le parcours MITE est la suite logique d'un M1 d'une autre mention de l'Université Paul-Valéry. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont cohérents avec les positionnements des parcours.

Le master met en œuvre de nombreuses actions en vue de la professionnalisation des étudiants : réseaux professionnels, visites d'entreprises, rencontres avec des anciens, aide à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle, conférences, partage d'expérience ... avec des mises en situation : concours de pitch, jeu de rôles étalé sur deux mois pour les étudiants du parcours TDPME et simulations d'entretiens de demande de financement auprès d'une banque réalisés dans le cadre d'un partenariat avec le crédit agricole. Le parcours TDPME a ouvert en apprentissage à la rentrée 2019 (cinq apprentis espérés), sans que l'on connaisse les impacts de ce mode de formation sur l'organisation du parcours.

La possibilité d'obtenir en parallèle le master *Management parcours Recherche et études en management* (une centaine d'heures de cours organisés en soirée en M2) ou de suivre un module « *Recherche en entrepreneuriat et PME* » a permis d'engager une dizaine de thèses de doctorat au cours des dernières années.

La dimension internationale est présente via des cours de langue (anglais obligatoire, deuxième langue facultative) et des cours de spécialité délivrés en anglais par des enseignants étrangers. Les étudiants peuvent obtenir des certifications en langues (non obligatoires) en passant le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ou le *test of english for international communication* à MoMa. Il n'y a donc pas de certification systématique du niveau de compétences linguistiques des étudiants contrairement à ce qui est prévu par la réglementation. Des dispositifs de soutien à l'international existent et sont d'autant plus nécessaires que deux parcours (MIPME et MITE) revendiquent une dimension internationale ; néanmoins, le nombre d'étudiants effectuant un semestre d'études à l'étranger est faible. Il est compensé pour le parcours MIPME par un stage à l'étranger pour la majorité des étudiants.

L'intégration du numérique dans la formation se fait de manière classique (espace numérique de travail, plateforme pédagogique *moodle*). Le parcours MITE consacre une UE aux outils numériques professionnels (création d'un site internet, utilisation des réseaux sociaux).

Le master accueille de manière ponctuelle des étudiants de formation continue (un étudiant par an) ou ayant des contraintes particulières (deux étudiants sur la période considérée).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée à la fois, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs. En M1, seulement 10 % du volume horaire est assuré par des intervenants professionnels, proportion montant à 38 % en M2. Les fonctions exercées par les intervenants professionnels auraient mérité d'être précisées dans le dossier.

Le pilotage pédagogique du master est à deux niveaux : un responsable du master coordonne quatre responsables de parcours (un responsable du M1 et les responsables des trois parcours). Chaque responsable de parcours organise une réunion pédagogique par semestre, avant les délibérations, en présence des délégués des étudiants. Cette instance se double, au niveau de la mention, d'un conseil de perfectionnement mais le dossier ne livre pas d'information concrète sur des exemples de retours issus de ces conseils. De la même manière, on ne sait pas comment est organisée la complémentarité entre les réunions pédagogiques et le

conseil de perfectionnement. Faute d'information, on ne sait pas si la chute des effectifs du parcours TDPME ou les variations de taux d'insertion du parcours MIPME ont fait l'objet d'un diagnostic au cours du conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée et les résultats de cette évaluation sont transmis au conseil de perfectionnement en vue de l'amélioration de la formation.

Au niveau de la composante, deux autres instances interviennent dans le pilotage : le conseil « Montpellier management », qui définit l'offre de formation de l'Institut Montpellier Management et des comités de pilotage transversaux à la composante, portant sur la formation, le numérique, la professionnalisation ... Cependant, à la lecture du dossier, on ne perçoit pas les implications des décisions prises par ces comités sur la mention.

Le suivi des compétences acquises passe par la traduction des enseignements délivrés en compétences et s'appuie sur des mises en situation professionnelle. La création d'un portefeuille de compétences est en cours de réflexion.

La sélection des étudiants à l'entrée du master (M1 et M2) se fait sur dossier puis, sur entretien.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est difficile à évaluer dans la mesure où le nombre total et l'origine des candidatures ne sont pas renseignés dans le dossier. Le parcours MIPME semble être celui qui compte la proportion la plus importante d'étudiants internationaux (40 % des étudiants, 10 nationalités différentes).

Les effectifs du master sont globalement faibles en particulier pour le parcours TDPME. Le parcours MIPME comprend 18 inscrits en M1 et 20 en M2, le parcours TDPME 13 inscrits en M1 et 12 en M2. Le parcours MITE comprend entre 19 et 22 étudiants. L'explication de la diminution des effectifs par l'ouverture de formation étonne car la présentation sur le positionnement de la formation dans son environnement ne le signalait pas. Le taux de réussite au diplôme est excellent, avec jusqu'à 100 % de réussite certaines années.

Les données sur l'insertion professionnelle font l'objet d'une double présentation : celle du service de professionnalisation de Montpellier Management (MoMa) réalisée 6 mois ou 18 mois après la diplomation, et celle de l'observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE) de l'Université de Montpellier réalisée à 30 mois après la diplomation. Toutes deux s'appuient sur un faible nombre de répondants, notamment pour le parcours MIPME (de 5 à 8 répondants selon les années), ce qui est expliqué par la difficulté à récolter de l'information d'étudiants repartis dans leur pays d'origine à l'issue de la formation. Ces enquêtes ne portent pas sur les mêmes promotions (promotions 2012 à 2014 pour l'OSIPE et 2015 à 2017 pour MoMa). L'annexe dans laquelle serait présentée une analyse plus fine de l'insertion (emplois occupés et durée de la recherche d'emploi) n'a pas été transmise.

Le pourcentage de diplômés en emploi à 6 mois varie entre 53 et 85 % pour le parcours TDPME, et entre 36 et 80 % pour le parcours MIPME alors que les taux d'activité sont légèrement plus élevés. Les données présentées ne sont pas commentées. Or, les taux d'insertion sont inférieurs à la moyenne nationale. Pour le parcours MITE, le taux d'insertion professionnelle est de 80 % à 6 mois et 90 % à 18 mois. Globalement, les données fournies sur l'insertion sont imprécises et auraient mérité d'être davantage commentées. De même, l'information sur la nature de l'insertion professionnelle, notamment sa correspondance avec le cœur du diplôme, fait défaut, ce qui est dommageable car l'évolution des effectifs et les résultats de l'insertion invitent à une réflexion stratégique sur l'évolution du diplôme. Par exemple, alors que la formation est organisée de manière cohérente autour de la transmission de PME, on ignore si cette finalité est atteinte.

Dans les différents parcours, des poursuites d'études en doctorat sont mentionnées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique suivant une spécialisation progressive.
- De nombreux liens avec des réseaux professionnels.
- Des initiatives pédagogiques visant à mettre les étudiants en situation.
- Une formation adossée à la recherche qui permet des poursuites d'études en doctorat.
- Une lucidité du diagnostic sur les difficultés de coordination avec le parcours MITE.

## Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles et à tendance baissière dans les parcours MIPME et TDPME.
- Un laconisme des commentaires sur l'insertion professionnelle.
- Une faiblesse de l'information sur le contenu des instances de pilotage.
- Des certifications en langue facultatives et l'absence de portefeuille des compétences.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management des PME-PMI* dispose de nombreux atouts (adossement à la recherche, partenariats avec le monde socioéconomique, contenu de la formation, méthodes pédagogiques, implication des enseignants chercheurs, réseaux d'anciens ...).

Dans le cadre du prochain contrat, en affectant le parcours MITE à une autre mention que celle du master *Management des PME-PMI*, et en ne souhaitant pas redemander la coaccréditation du master, les équipes pédagogiques actent la difficulté à maintenir dans le temps des synergies entre les deux établissements.

La faiblesse des effectifs comme les taux d'insertion professionnelle devraient conduire les instances de pilotage à s'interroger sur l'évolution à donner à la mention *Management des PME-PMI*. Une analyse plus fine des données sur l'insertion professionnelle semble nécessaire afin de bien comprendre les parcours professionnels des diplômés et de réfléchir à l'avenir de cette mention.

D'une manière générale, il serait intéressant de réfléchir au niveau du pôle « Entrepreneuriat et PME » de MoMa aux spécificités des différentes mentions (en particulier avec le master *Entrepreneuriat et management de projets*). La définition de blocs de compétences en fonction de métiers visés permettrait de justifier la création de parcours voire de mentions distincts.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est composé de trois parcours différents : *Psychologie du développement, éducation, handicap* (DEH), *Dynamiques cognitives et sociocognitives* (DCS) et *Psychologie de l'évaluation du fonctionnement cognitif et des comportements* (PEFC). Il propose un socle commun d'enseignements ainsi que des enseignements de spécialités en cours magistraux et en travaux dirigés en première année de master (M1) et des enseignements spécifiques à chaque parcours en deuxième année (M2). Un travail d'étude et de recherche est réalisé dans tous les parcours et 500h de stage sont obligatoires pour les parcours DEH et PEFC. La finalité est principalement professionnelle pour le parcours DEH, mixte pour le parcours PEFC et exclusivement recherche pour le parcours DCS. Il est délivré uniquement en présentiel au sein du département de psychologie.

### ANALYSE

#### Finalité

Les compétences et savoir-faire attendus sont clairement exposés et les compétences personnelles et professionnelles acquises permettent selon les parcours d'intégrer le milieu professionnel ou de poursuivre dans le domaine de la recherche en adéquation avec la formation proposée. Néanmoins, il semble pertinent de considérer le taux non négligeable d'étudiants qui pratiquent une activité professionnelle non directement liée à la formation ou qui n'arrivent pas à s'insérer dans le milieu professionnel afin de mieux les accompagner. Cette réflexion est actuellement menée en conseil de perfectionnement. Enfin, il apparaît également nécessaire de mieux clarifier les débouchés professionnels lorsqu'une poursuite vers un doctorat n'est pas envisagée dans les parcours PEFC et DCS. Pour ce dernier parcours, on peut se poser la question de la pluralité des métiers sur lesquels les étudiants peuvent se positionner et qui pourraient recouper ceux des diplômés du master *Psychologie sociale du travail et des organisations*.



### Positionnement dans l'environnement

Le master *Psychologie* de l'UPVM3 se présente comme un master relativement unique au niveau local comme national. Chaque parcours du master est adossé à des équipes de recherche de l'équipe d'accueil EPSYLON – Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé clairement identifiées et rattachées à l'école doctorale 60 - Territoires, Temps, Sociétés et Développement, facilitant ainsi la poursuite d'études en doctorat. Des interactions entre la formation et la recherche sont également présentes par l'intermédiaire de l'ouverture des séminaires de recherche du laboratoire EPSYLON aux étudiants et l'intervention significative des enseignants-chercheurs dans les parcours selon leur domaine de recherche. L'environnement socio-économique est bien décrit et fait état de nombreux liens avec le milieu sociaux professionnels au niveau régional et ceci en adéquation avec l'orientation de chaque parcours. Deux enseignants-chercheurs sont spécifiquement impliqués pour favoriser les liens avec les professionnels. Au niveau international de nombreux accords sont établis avec une dynamique permanente pour augmenter leur nombre sans que cela ne se traduise forcément par des mobilités (étudiants, enseignants et/ou personnels administratifs).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire avec la présence d'un tronc commun assez important en M1 et une spécialisation progressive pour arriver à une spécialisation complète par parcours en M2. Les étudiants ont la possibilité de choisir une option par semestre ce qui leur donne l'opportunité de personnaliser leur formation. Les modalités d'enseignements mises en place sont standards avec une répartition équitable cours magistraux/travaux dirigés et les enseignements sont uniquement réalisés en présentiel. Comme souligné dans l'analyse SWOT, une attention particulière devra être portée à l'adéquation des contenus des enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs et les professionnels dans une perspective de cohérence théorique/pratique.

L'accompagnement proposé aux étudiants ayant des contraintes particulières est bien décrit et particulièrement bien adapté à chaque situation. Des dispositifs de validations des acquis de l'expérience (VAE) sont proposés et évalués par un comité dédié, mais ne représentent que peu de demandes. La professionnalisation est présente dans l'ensemble de la mention mais beaucoup plus développée dans le parcours DEH à finalité professionnelle. Des stages obligatoires supervisés par un psychologue sont réalisés en milieu professionnel uniquement dans les parcours DEH et PEFC. On regrette de ne pas disposer d'argumentation sur le stage non-obligatoire dans le parcours DCS. Par ailleurs, un accompagnement à l'insertion professionnelle est proposé en lien étroit avec le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'établissement au travers de journées de formations spécifiquement adaptées aux étudiants selon leur parcours. Une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est disponible et permet une reconnaissance dans le milieu professionnel de la maîtrise d'une langue étrangère. La certification EUROPSY est également proposée mais uniquement pour le parcours DEH.

Un travail d'étude et de recherche est demandé chaque année de formation et est cohérent avec les attendus nationaux au regard de la nécessité de son insertion dans la recherche actuelle. Les étudiants sont formés à l'utilisation du numérique avec une volonté de la formation de s'en saisir et les pédagogies innovantes se développent aux travers notamment d'enseignements en classes inversées, d'utilisations de ressources vidéo et audio et la formation à l'utilisation de logiciels (statistiques, expérimentation, programmation).

La mobilité internationale est limitée et se traduit principalement par l'accueil d'étudiants étrangers dans la formation ainsi que l'accueil de chercheurs étrangers notamment par l'intermédiaire du programme « Professeur en mobilité Universitaire ». En revanche, on observe peu d'étudiants sortants (seul trois sont mentionnés dans le dossier), ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la particularité de la formation en psychologie avec une finalité professionnelle mais l'est beaucoup plus pour les parcours à finalité recherche où on pourrait s'attendre à davantage de départs et ceci d'autant plus compte tenu des accords établis et des moyens mis en œuvre pour faciliter ces échanges. On regrette ici, l'absence d'analyse pour essayer de comprendre les freins à cette mobilité.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est importante mais variable d'un parcours à l'autre puisqu'étroitement lié aux champs d'applications, allant de 8 (parcours DEH) à 17 enseignants-chercheurs (parcours DCS) et la participation de nombreux professionnels dans deux (DEH et PEFC) des trois parcours. Bien que la finalité soit la recherche pour le parcours DCS, il apparaît pertinent d'envisager l'intervention de professionnels dans les unités d'enseignement de professionnalisation. Des responsables pédagogiques de chaque parcours et de la mention sont clairement identifiés et se réunissent lors de comités de pilotage accompagnés de l'ensemble des enseignants-chercheurs statutaires afin de travailler sur les aspects d'organisation et de fonctionnement des parcours. On regrette qu'aucun étudiant ne soit associé à ces réunions. Par ailleurs, un conseil de perfectionnement est bien présent et sa composition est conforme aux attendus. Il se réunit une fois par an, mais on ne dispose pas des actions menées et de l'implication des représentants professionnels et des étudiants. Aucun compte-rendu n'a été fourni que ce soit pour le comité de pilotage ou le conseil de perfectionnement, ne permettant pas de juger de la qualité des échanges et des actions menées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est proposée à l'échelle de l'établissement mais également au niveau de la formation avec une méthodologie spécifique à chaque parcours mais pas toujours très complète ni bien formalisée et anonymisée, ce qui est regrettable. Malheureusement, bien que des pistes d'amélioration soient proposées par les étudiants, on ne connaît pas les évolutions récentes qui ont été réalisées dans cette formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont bien décrites et pertinentes au regard de la spécificité de chaque parcours. Le supplément au diplôme n'est pour le moment pas élaboré mais la formation s'engage à le fournir rétroactivement aux étudiants lorsque celui-ci sera rédigé. L'entrée en master s'effectue par une sélection sur dossier en première année mais aucun chiffre n'est fourni sur le nombre de dossiers étudiés par parcours (on note toutefois une référence à 500 « demandes » par an pour le parcours DEH). Bien que des dispositifs d'aide à la réussite soient évoqués, peu d'informations sont données concernant leur nature à l'exception d'une seconde session d'examens à l'ensemble des étudiants qu'ils aient ou non obtenu la moyenne.

### Résultats constatés

Les effectifs sont désormais (en M2) quasi équivalents selon les parcours (en moyenne en intégrant les données avant la mise en place de la sélection à l'entrée, en M1 = PEFC : 17 ; DCS : 20 ; DEH : 49, et, en M2 = PEFC : 19 ; DCS : 17 ; DEH : 20). On regrette de ne pas disposer d'éléments concernant la provenance des étudiants et leur université d'origine, ne permettant pas de juger de l'ouverture de la formation aux étudiants extérieurs à l'UPVM3. La formation est accessible en formation initiale et en formation continue, mais aucune information n'est précisée pour ce dernier point. Par ailleurs, une réflexion est actuellement menée pour proposer des contrats d'alternance aux étudiants.

Le taux de réussite se situe au-delà de 75 % (M1 et M2) sur les dernières années (2017-2018 : M1 = PEFC : 88 % ; DCS : 95 % ; DEH : 95 % , et, M2 = PEFC : 76 % ; DCS : 87 % ; DEH : 95 %).

Le suivi des diplômés est réalisé à l'échelle de l'établissement, mais les données sont issues de la promotion 2014-2015 ce qui ne permet pas de prise de distance sur la situation réelle. On regrette néanmoins ici le manque d'analyses et de discussion des chiffres. Pour le parcours DCS, on note trois poursuites en doctorat pour les diplômés 2018. On aurait aimé savoir ce que sont devenus les 16 autres.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bon équilibre dans les enseignements de tronc commun et de spécialités.
- Bonne formation à et par la recherche avec une équipe pédagogique dynamique et investie.
- Utilisation importante du numérique et d'innovations pédagogiques.

### Principaux points faibles :

- Manque d'informations sur le devenir des diplômés.
- Manque d'information sur les mesures prises à la suite du conseil de perfectionnement.
- Non considération des recouvrements possibles entre le parcours DCS et le master PSTO.
- Manque de mobilité internationale des étudiants en particulier dans le parcours DCS.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Psychologie* de l'UPVM3 est une formation proposant une finalité professionnelle mais également purement recherche. Même si la formation à et par la recherche est bien développée et adossée à une unité de recherche productive dont font partie les enseignants-chercheurs intervenant dans le master, il semble nécessaire de s'interroger sur la nécessité d'imposer un stage clinique obligatoire dans les trois parcours afin d'assurer l'obtention du titre de psychologue à l'ensemble des étudiants et ainsi leur garantir une insertion professionnelle moins limitée. Les parcours DCS et PEFC tel que proposés actuellement méritent une attention particulière au regard de l'insertion professionnelle des étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en doctorat. La structuration d'un encadrement évaluatif de suivi des promotions est à constituer et une réflexion est à engager sur les liens entre le parcours DCS et le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (PSTO).



## MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3 ; Université de Nîmes

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* résulte d'une coaccréditation de deux établissements. L'un des parcours existe depuis 2001 à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), il s'agit du parcours *Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive : adulte et personne âgée*. Le second parcours a été créé en 2015, à l'Université de Nîmes. Il est intitulé *Psychologie clinique et psychopathologie en thérapie cognitivo-comportementale et émotionnelle*. Ces deux parcours visent l'obtention du titre de psychologue et du titre de psychothérapeute et une possible poursuite en doctorat. Les enseignements sont délivrés en présentiel, pour des publics en formation initiale et en alternance, respectivement au sein de la faculté des sciences du sujet et de la société à l'Université de Montpellier ou à l'Université de Nîmes.

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels et scientifiques sont extrêmement bien décrits. Les deux parcours de la mention ont pour objectif principal de former des étudiants qui souhaitent obtenir le titre de psychologue ou de psychothérapeute, avec une orientation en psychopathologie et psychologie de la santé ou qui souhaitent s'engager dans un doctorat. La finalité de la formation est conforme à ce qui est observé et dans le dossier, les contraintes afférentes à l'obtention d'un titre (spécifique aux masters de psychologie) sont extrêmement bien renseignées.</p> <p>En outre, il est clairement annoncé qu'un stage et une recherche doivent être effectués dans le domaine des thérapies comportementales afin de pouvoir exercer comme psychologue spécialisé dans ce champ. Les objectifs de la formation sont parfaitement identifiés en termes de connaissances et compétences à acquérir, de débouchés et de poursuite d'études. La posture défendue (très étayée et très largement argumentée) de former les étudiants à une clinique scientifique et intégrative qui repose sur une démarche scientifique d'administration de la preuve est fortement assumée. L'ensemble des textes fondateurs est parfaitement recensé et la certification EUROPSY (pour le parcours <i>Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive</i> :</p>

*adulte et personne âgée*, de l'UPVM3) dénote une volonté de former des futurs professionnels et/ou chercheurs selon une démarche qualité.

### Positionnement dans l'environnement

Cette rubrique est extrêmement bien renseignée, avec une analyse remarquable. Même s'il est classique dans les dossiers de lire que des parcours sont uniques, l'analyse proposée est construite en tenant réellement compte de l'existant et en mettant les formations proches et moins proches (géographiquement) en perspective. Cette mention est donc unique au niveau régional par son approche clinique, scientifique et intégrative.

La mention est organisée en deux parcours : le parcours *Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive : adulte et personne âgée*, qui est adossé au laboratoire EPSYLON (Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé), dans l'équipe Évolution des déterminants psychologiques de la santé et du handicap selon les âges de la vie et rattaché à l'école doctorale Territoires, temps, sociétés et développement (ED 60). Le second parcours, intitulé *Psychologie clinique et psychopathologie en thérapie cognitivo-comportementale et émotionnelle* est adossé au laboratoire de psychologie sociale à l'Université d'Aix-Marseille et rattaché à l'une ou l'autre des deux écoles doctorales à l'Université d'Aix Marseille (ED 356) ou à l'Université de Nîmes (ED 583).

L'articulation avec la recherche locale, nationale et internationale ainsi qu'avec le monde professionnel est omniprésente et efficiente au regard du nombre impressionnant de partenariats recensés (académiques, professionnels, avec des établissements d'enseignements supérieurs internationaux). Il s'agit là d'un réel atout pour la recherche et la professionnalisation (via par exemple les stages) et la future insertion professionnelle des diplômés.

Les coopérations à l'international sont importantes et sont bien explicitées. Le dossier mentionne de très nombreuses conventions (Erasmus Mundus, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ),...). De plus, le parcours *Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive : adulte et personne âgée*, a été accrédité en 2010 par le COFRADEC, filiale de l'*European Federation of Psychologists' Associations*, pour la certification professionnelle EUROPSY. Pour les étudiants ayant suivi le cursus, le titre de psychologue européen leur sera délivré. Enfin, la mobilité des étudiants et des personnels enseignants est encouragée.

### Organisation pédagogique

La mention propose une architecture bien lisible et similaire à quelques nuances près pour les deux parcours, ce qui rend sa compréhension aisée et bien claire pour les étudiants. La présentation sous forme vidéo de la mention est un point à valoriser. La mention s'organise en deux années pendant lesquelles la spécialisation est de plus en plus marquée : elle est de 80 % en première année (M1) et de 95 % en deuxième année (M2). Le M1 comporte un tronc commun correspondant à un quart des enseignements. Les trois-quarts restants concernent les enseignements en lien avec des connaissances spécifiques pour que les étudiants puissent s'orienter vers l'un des deux parcours. Si la mutualisation, entre les parcours, est rendue quelque peu difficile par la distance géographique entre les deux sites, elle est possible car elle se fonde sur des objectifs communs, et des principes partagés. La structure du M2 permet des enseignements différenciés pour apporter aux étudiants les compétences nécessaires à leurs objectifs professionnels (professionnalisation ou voie recherche).

Les enseignements d'anglais sont présents dans les deux parcours avec des volumes horaires corrects. On note en plus un enseignement en langue anglaise dans le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie en thérapie comportementale, cognitive et émotionnelle*, en M1 (cours magistral de 16h), ce qui est un point très positif. On peut souligner le fait que les étudiants sont formés à présenter leur travail en anglais en 180 secondes, ce qui est une très bonne chose. La politique en faveur de l'invitation de professeurs étrangers pour des enseignements disciplinaires est également à maintenir et est un atout certain pour l'attractivité de la formation.

Le stage existe dans les deux parcours (avec des nuances à la marge en termes d'heures) et est rendu visible au

regard des intitulés d'unités d'enseignements qui lui sont dédiés. Une attention particulière est portée au suivi du stage. Ainsi, pour chacun des parcours, un responsable de stage assure la gestion individualisée des stagiaires, et l'animation de la relation avec les praticiens référents. Les stages professionnalisants ont une durée de 600h minimum, réparties sur les deux années de master. Pour les étudiants inscrits en recherche, le stage professionnalisant est également requis, stage de 500h en plus d'un stage recherche d'au moins 200h. Que la mention soit dispensée à Montpellier ou à Nimes, les étudiants disposent du temps nécessaire pour effectuer leur stage, en M1 et en M2. Les stages sont évalués par un rapport et une soutenance, devant un jury constitué du référent enseignant, du responsable de la mention et du praticien référent. En lien avec l'objectif professionnel des étudiants (obtention du titre de psychologue et de psychothérapeute), la formation sensibilise les étudiants dès le M1, aux questions éthiques et déontologiques.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est largement mise en avant, avec notamment, une volonté d'intégrer les étudiants à des colloques importants de la discipline.

La mention accorde une place de choix pour l'innovation pédagogique et le numérique. En effet, l'UPVM3 s'est vu attribuer une dotation importante pour le projet NEXUS, ce qui conduit tous les étudiants à développer dès leur licence une réflexion sur le numérique par le biais des sciences humaines et sociales, les langues et la littérature. En master, les compétences numériques sont principalement déployées pour les travaux de recherche et de communication. Enfin, l'ensemble des étudiants dispose d'un environnement numérique de travail et de cours par visio-conférences.

Il est très appréciable de voir dans le dossier qu'un temps soit bien dédié aux publics spécifiques (étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, étudiants sportifs de haut niveau). Il est de plus tout à fait louable que la mention s'investisse dans un programme de formation pour des demandeurs d'emploi. Le nombre d'étudiants en formation continue est également bien renseigné. Bien que la mobilité sortante et entrante des étudiants soit encouragée, elle reste à développer, notamment la mobilité sortante.

### Pilotage

Le pilotage est remarquable, dynamique et professionnel. Des rencontres ont lieu entre les responsables des deux parcours pour des actions concertées visant à renforcer la cohérence interne de la mention. De plus, un conseil de pilotage (pour chacun des parcours incluant le responsable de la mention) ainsi qu'un conseil de perfectionnement (pour la mention) sont bien en place et remplissent parfaitement leur rôle. On doit noter que dans la mention, l'équipe pédagogique travaille à flux tendu puisqu'elle repose sur une équipe pédagogique statutaire extrêmement restreinte à la fois à Montpellier (seulement quatre statutaires dont deux professeurs des Universités, un maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR) et un maître de conférences associé (MAST) et à Nimes (seulement quatre statutaires dont un professeur des universités, trois maîtres de conférences dont un HDR). Le taux d'encadrement est, de ce point de vue, à renforcer de manière substantielle, par exemple un MAST dans le parcours à l'Université de Nimes serait un atout supplémentaire pour la formation.

Le dossier fournit tous les éléments nécessaires sur les modalités d'évaluation des enseignements, sur les modalités de contrôle et de recrutement en master, ainsi que sur le suivi de l'acquisition des compétences. Un travail exemplaire est mené concernant le suivi, le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. L'ensemble des jurys est présenté avec minutie.

### Résultats constatés

La mention est très attractive, entre 450 et 500 demandes pour un contingentement à 25 ou 30 places en M1. Depuis la mise en place de la sélection, le taux de réussite est excellent (moyenne de 96 % entre les deux sites). En suivant, le taux d'insertion professionnelle est remarquable (entre 97 % et 100 %) et les emplois occupés sont en adéquation totale avec la formation. On doit mettre en avant qu'il y a tout au long de ces deux années de master une volonté indéniable de la mention à suivre pas à pas ses étudiants (par exemple, des rendez-vous

personnalisés, des suivis d'analyse de la pratique, des enquêtes menées par l'équipe pédagogique). Outre la cohérence du projet professionnel et les expériences travaillées, le recrutement dans la mention se fait *a minima* avec une mention Bien.

Bien que l'objectif de la mention soit principalement à visée professionnalisante, on note un pourcentage de poursuite en doctorat de 7 %. Par ailleurs, toutes les thèses sont financées soit par des bourses convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), soit par des contrats doctoraux, ce qui est une très bonne chose pour les étudiants. Enfin, on aurait souhaité avoir davantage d'informations sur ce qui permet de délivrer le titre de psychothérapeute au-delà du titre de psychologue (qui implique l'obtention d'une licence et d'un master en *Psychologie*).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Mention très attractive.
- Très bonne lisibilité de la mention.
- Partenariats riches et variés : locaux, nationaux et internationaux.
- Très bonne articulation formation/recherche/professionnalisation.
- Organisation pédagogique claire.
- Pilotage de la formation resserré, avec une équipe pédagogique très investie.
- Excellent suivi des étudiants.
- Très bon taux d'insertion professionnelle.

### Principal point faible :

- Taux d'encadrement extrêmement faible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* offrant deux parcours est très attractive. Les parcours sont cohérents, bien lisibles et de haut niveau. On doit mettre en avant qu'il y a tout au long de ces deux années de master une volonté indéniable des équipes pédagogiques à suivre pas à pas ses étudiants. Le taux d'insertion professionnelle est remarquable. Il reste que le taux d'encadrement est à améliorer de manière substantielle : l'équipe pédagogique doit être renforcée pour assumer les charges pédagogiques, administratives et de recherche qui lui incombent. Il n'y a pas de MAST dans le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie en thérapie cognitivo-comportementale et émotionnelle* à l'Université de Nîmes alors qu'il s'agit d'une ressource fondamentale pour l'encadrement et le suivi des stages de professionnalisation. Il est également à souligner que le dossier est extrêmement bien renseigné, très clair, et reflète la grande qualité de la formation et celle de l'équipe pédagogique.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Paul-Valéry, Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (PSTO) permet d'obtenir le titre de psychologue et, le cas échéant, une poursuite en doctorat. Les métiers visés sont ceux de psychologue du travail, conseiller à l'emploi, chargé de recrutement, ingénieur de recherche, maître de conférences. Les enseignements et les stages (100h minimum en première année (M1) et 500h minimum en deuxième année (M2)) se font sur une modalité permettant l'intégration de parcours en alternance et en contrat de professionnalisation.

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs du master <i>Psychologie sociale, du travail et des organisations</i> sont clairement énoncés et visent l'acquisition des savoirs fondamentaux, méthodologiques et les outils spécifiques aux disciplines présentes (psychologie du travail et psychologie sociale). L'acquisition de compétences plus transversales, nécessaires à l'exercice du métier de psychologue, profession réglementée, est également bien identifiée.</p> <p>Les contenus de la formation, les métiers visés et les compétences à acquérir sont bien listés et embrassent les aspects pertinents pour la pratique professionnelle de terrain et aussi pour la poursuite en doctorat.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La mention PSTO est très classique sur le territoire et on doit reconnaître que l'analyse du dossier ne tombe pas dans les travers de la revendication de l'originalité absolue. En ce sens, l'analyse proposée est construite de manière très professionnelle en tenant réellement compte de l'existant au niveau national. On peut regretter de ne pas voir apparaître les spécificités de ce master par rapport au parcours <i>Dynamiques cognitives et sociocognitives</i> (DCS) de la mention <i>Psychologie</i> de l'établissement. L'analyse est aussi basée sur les atouts de cette formation en termes d'insertion professionnelle locale et de partenariats solides et fidèles (dont certains continuent depuis la création du master en 1991) avec les structures qui accueillent des stagiaires et qui envoient aussi des salariés en formation continue. On doit pointer un réel engagement de la mention à la</p>



formation de demandeurs d'emplois (grâce à une subvention de la région Occitanie attribuée à l'établissement), à l'obtention de contrats d'apprentissage et de professionnalisation (19 ont été obtenus en deux ans sur des promotions de 25 étudiants) et à la participation au comité de pilotage pour la création d'un service de bilans de compétences.

Il est bien mentionné que la formation est adossée au laboratoire EPSYLON (Dynamiques des capacités humaines et des conduites de santé) et rattachée à l'école doctorale 60 (Territoires, temps, sociétés et développement). On apprécie la volonté de l'équipe pédagogique d'encadrer des étudiants dans une poursuite d'études en doctorat en valorisant l'aspect d'ingénierie de l'intervention (cinq convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) de l'association nationale de la recherche technique (ANRT) signées et un contrat doctoral sur ces deux dernières années). La dimension Internationale reste cependant à développer, mais la dynamique amorcée est à souligner.

### Organisation pédagogique

La mention propose une architecture bien lisible et a la particularité d'offrir une formation en alternance : cours/stage. Il s'agit là d'une réelle innovation qui donne un atout à la formation par rapport à d'autres. En effet, cette structuration permet d'ouvrir de nouveaux lieux de stage car plus en adéquation avec les demandes des structures. Cette alternance est à maintenir. On pourra cependant s'interroger sur la pertinence en M1 d'associer dans une même unité d'enseignement (UE) le travail d'étude et de recherche (TER) et le stage. En M2, on ne comprend pas comment un stage de 500h peut n'être crédité que de cinq crédits ECTS.

La répartition des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) en M1 est plutôt bien équilibrée, les TD permettant une application et une appropriation des connaissances progressives entre le M1 et le M2. On est toutefois étonné qu'il n'y ait pas d'UE consacrée à l'analyse de la pratique.

Au regard de la littérature scientifique, on peut s'interroger sur le fait de choisir une langue vivante (au volume horaire peu conséquent : 20h par année) parmi d'autres (anglais pour psychologue, allemands, arabe, chinois, etc.). On apprécie la volonté de mutualisations d'UE avec les autres masters de psychologie, bien identifiées dans la maquette. Il est mentionné dans le dossier que l'équipe pédagogique encourage les expériences à l'étranger, mais aucune statistique n'est donnée. Le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la mention est en réelle baisse sans que cela soit expliqué.

Il y a une formation bien identifiée aux questions éthiques et déontologiques. La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est bien mise en avant, avec une volonté de répondre à de nouveaux types de demandes de terrain qui nécessitent de solides compétences en recherche. Outre les plateformes pour l'accès aux cours, le numérique reste à développer d'autant qu'une UE dans la formation « cognition et multimédia » est proposée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée des six enseignants-chercheurs statutaires du laboratoire EPSYLON, participants au programme « Transitions, dynamiques identitaires et engagement au travail » (deux professeurs des universités ; quatre maîtres de conférences), d'un professionnel associé (PAST) dont le service est entièrement dédié à la formation, et de deux collègues émérites, anciens responsables, qui interviennent bénévolement dans la mention. On recense 18 professionnels intervenants essentiellement sur le M2, ce qui, avec l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs statutaires et le pilotage du M2 par un PAST constitue une équipe pédagogique cohérente au regard des objectifs du master.

On dispose des UE d'intervention mais on regrette que le nombre et le pourcentage d'heures d'intervention ne soit pas mentionné.

Le conseil de perfectionnement fonctionne et joue pleinement son rôle. Le dossier fournit tous les éléments nécessaires sur les modalités d'évaluation des enseignements, sur les modalités de contrôle et de recrutement

en master. Un travail exemplaire est mené concernant le suivi, le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. L'ensemble des jurys est présenté avec minutie.

### Résultats constatés

La mention est attractive (376 demandes) avec plus de 40 % des étudiants sélectionnés venant de l'extérieur. Le taux de réussite est à interroger pour le M1. En 2017-2018, il est de 68 % (44/65) en M1 et de 96 % (23/24) en M2. Le différentiel M1-M2 n'est pas analysé dans le dossier. Le taux d'insertion professionnelle atteint 95 % d'insertion à 36 mois. On note que 76 % des diplômés sont embauchés sur leur lieu de stage, ce qui est un indicateur extrêmement intéressant. D'après ce qui est dit dans le dossier, les emplois occupés en adéquation avec la formation sont en augmentation, on aurait souhaité que cette assertion soit étayée.

Ainsi, tel que mentionné dans le dossier, cinq conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) ont été obtenues sur les deux dernières années. Il s'agit là d'un point important car il répond à de nouvelles demandes de terrain en recherche et développement.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Organisation pédagogique claire et orientée vers une forme de juste équilibre entre des objectifs professionnels et de recherches.
- Alternance et possibilité de contrat de professionnalisation.
- Partenariats avec le monde professionnel nombreux et fructueux (emploi dans lieux de stage).
- Des contrats CIFRE qui répondent à une nouvelle demande de terrain.

### Principaux points faibles :

- Manque d'information sur la part d'intervention des professionnels dans le master.
- Numérique peu développé.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Psychologie sociale, du travail et des organisations* est une formation de qualité en proposant un parcours, certes assez classique en la matière, très cohérent et bien lisible. La politique de l'alternance cours et stage est un réel atout, tant en termes d'insertion professionnelle immédiate après l'obtention du diplôme que de la poursuite en doctorat, avec cinq thèses CIFRE octroyées depuis les deux dernières années. La question de la superposition avec le parcours DCS du master *Psychologie* de l'établissement est à discuter. Le numérique et la dimension d'internationalisation restent à renforcer. Enfin, les éléments du dossier concernant l'apport des professionnels n'est pas très explicite.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sous la mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*, deux parcours de master sont proposés à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) : le parcours *Psychologie clinique et psychopathologie* (PCP) et le parcours *Phénoménologie clinique du sportif et des problématiques corporelles* (PCSPC). Ces deux parcours visent l'obtention du titre de psychologue et du titre de psychothérapeute, et/ou une poursuite en doctorat. Les enseignements sont délivrés en présentiel sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) pour des publics en formation initiale, en formation continue, ou en alternance, au sein de la faculté des sciences du sujet et de la société à l'UPVM3.

### ANALYSE

#### Finalité

Les deux parcours ont pour objectif principal de former des étudiants qui souhaitent obtenir le titre de psychologue et de psychothérapeute, pour exercer ce métier ou qui souhaitent s'engager dans un doctorat. La finalité de la formation est conforme à ce qui est généralement observé et rend bien compte des contraintes afférentes à l'obtention d'un titre (spécifique aux masters de psychologie). Les objectifs de la formation sont clairement identifiés en termes de débouchés et de poursuite d'études, et les enseignements proposés sont cohérents avec ces objectifs. D'une manière générale, il est question de former les étudiants à la pratique clinique et à l'étude du fonctionnement psychique en mettant en avant une approche située en psychologie clinique d'orientation psychanalytique. Plus spécifiquement, le parcours PCP a une visée généraliste, permettant aux futurs diplômés de travailler dans les secteurs infanto-juvénile et adulte, dans des pratiques cliniques individuelles et groupales. Le parcours PCSPC privilégie une approche phénoménologique, et forme les futurs diplômés au champ de la clinique et de la psychopathologie du sportif.

### Positionnement dans l'environnement

La formation, en adoptant une approche clinique psychanalytique, recouvre ce qui se pratique habituellement dans les universités françaises qui défendent cette orientation. Cette mention n'est donc pas unique, d'autant que l'université de Toulouse Jean Jaurès (qui est dans la région Occitanie) a adopté la même mention. L'originalité de l'UPVM3, bien mise en avant, tient effectivement à l'offre d'un parcours centré sur l'approche clinique, psychopathologique et phénoménologique du sportif en général et du sportif de haut niveau en particulier.

La mention est adossée au laboratoire EPSYLON (Dynamique des capacités humaines et des conduites de santé). L'articulation avec la recherche est opérante dans la formation puisque les étudiants dans le cadre d'un travail d'études et de recherche en première année (M1), conduisent leur propre recherche en recueillant leurs données sur leur lieu de stage (d'ailleurs l'unité d'enseignement en M1 s'intitule un travail d'étude et de recherche (TER) et un stage). De plus, il est demandé aux étudiants d'articuler dans leur mémoire professionnel de deuxième année (M2), une dimension recherche dans l'articulation théorico-clinique. En ce qui concerne la poursuite des études en doctorat, il y a une volonté à intégrer les étudiants à la vie du laboratoire, par la participation facultative aux séminaires de recherche qui sont bien présentés par thématique, et à des journées scientifiques ou colloques organisés à Montpellier ou sur le territoire national.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques est efficiente avec un fort réseau professionnel régional et national, ce qui permet d'accueillir les étudiants de la formation en stages. De plus, les responsables des parcours sont régulièrement invités à des rencontres, notamment à l'Inter-Collège Régional des psychologues hospitaliers du Languedoc Roussillon, pour échanger sur les attendus mutuels dans la formation. Si, tel que mentionné, les structures qui accueillent les étudiants en stage les recrutent, il aurait été intéressant d'en donner un pourcentage, puisqu'il peut s'agir d'un indicateur supplémentaire d'attractivité de la formation.

Les coopérations à l'international mériteraient d'être mieux explicitées. Le dossier mentionne des accords d'échanges de type ERASMUS+, avec les pays anglophones, ou avec le Québec. Cependant, ces programmes ne sont pas précisés, ni valorisés. Chaque année, des étudiants d'une université étrangère sont recrutés en M1 et en M2, bien que le recrutement en 2018 d'étudiants étrangers soit inexistant pour le M1 et de six étudiants en M2. Concernant la mobilité des étudiants, les effectifs sont en baisse dans les programmes d'échanges (de 33 en 2015 à 6 en 2018), et ce, principalement en M1. Cependant, le dossier ne précise pas si ces données concernent la mobilité entrante ou sortante. Aucune mobilité pour les enseignants ou les personnels administratifs n'est mentionnée.

### Organisation pédagogique

La mention propose une architecture bien lisible et similaire pour les deux parcours, ce qui rend sa compréhension aisée et bien claire pour les étudiants. En M1, un tronc commun pour les deux parcours est bien identifié et cohérent, pour les deux semestres. La spécialisation des enseignements est donc bien progressive, puisqu'en M2 seuls des enseignements spécifiques à chacun des parcours sont proposés.

Le stage existe dans les deux parcours en M1 et en M2, et est rendu visible au regard des intitulés d'unités d'enseignements qui lui sont dédiés. Si le stage en M1 est crédité de 10 crédits ECTS, aucune heure étudiante n'y est consacrée (ce qui n'est pas le cas en M2). Pour le M2, on peut également se demander pourquoi une différence d'ECTS existe entre les deux parcours : 18 crédits ECTS pour le parcours PCP, et seulement 10 crédits ECTS pour le parcours PCSCP. Rien n'est mentionné sur ce point. Un maître de conférences associé (MAST), responsable des stages par parcours est un réel atout, qui doit être maintenu. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle propose aux étudiants de M2 deux journées de formation et d'accompagnement au projet professionnel (par exemple, aide à la rédaction des CV, présentation des compétences et simulation d'entretiens d'embauche), ce qui est une très bonne initiative. Une commission constituée de la responsable de la mention, des responsables des parcours, et de deux professionnels examine les demandes de validation des acquis, mais aucune donnée précise n'est apportée sur

le nombre de demandes.

La présence aux enseignements est obligatoire. Cependant, des aménagements sont proposés et appropriés pour les étudiants en situation de handicap, et pour les étudiants sportifs de haut niveau. Pour les étudiants salariés, en formation continue ou en alternance, aucun dispositif n'est proposé, sauf dans le parcours PCSCP, où le stage est facilement réalisable hors période de cours.

Conformément aux attendus professionnels, une place importante est dédiée à l'éthique et à la déontologie dans la mention ; en ce sens les ateliers d'analyse de la pratique sont indispensables. La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est bien mise en avant, avec une volonté d'intégrer les étudiants aux séminaires et/ou conférences de la recherche. Il aurait été souhaitable de mentionner l'école doctorale de rattachement autrement que par la participation des étudiants à quelques conférences que cette école propose.

La place du numérique reste classique (espace numérique pour tous les enseignements sur la plateforme Moodle, et accès des étudiants aux abonnements numériques). Comme mentionné précédemment, la place de l'international est à développer, même si des enseignements de langue vivante (anglais) sont dispensés sur les deux années (20h par année).

### Pilotage

Le pilotage est très clair, avec un responsable de la mention qui est professeur des universités, et un ou deux responsables par parcours. L'équipe pédagogique est composée de trois professeurs des universités, cinq maîtres de conférences dont quatre habilités à diriger des recherches, tous en psychologie, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) qui est docteur, et deux maîtres de conférences associés (MAST), ce qui permet d'encadrer correctement les travaux de recherche ainsi que les stages de professionnalisation. Cette équipe s'enrichit de six autres enseignants-chercheurs (dont trois en sciences et techniques des activités physiques et sportives, deux en philosophie- et une en psychologie) qui interviennent pour 54h dans la formation. Le fait qu'il y ait un MAST par parcours est une excellente chose tant il s'agit d'une ressource indispensable à l'encadrement et au suivi de stages, notamment.

Dire que la formation bénéficie de la pratique clinique des enseignants-chercheurs est une remarque assez habituelle dans ce type de mention. Cependant, elle ne doit pas remplacer des interventions de professionnels de terrain qui pourraient d'ailleurs intervenir davantage en M1 où un seul enseignement de 8h est effectué par un professionnel extérieur pour le parcours PCP, alors qu'aucun enseignement en M1 pour le parcours PCSCP n'est effectué par un professionnel. Il serait donc nécessaire de réajuster le nombre d'heures d'enseignements assuré par les professionnels (en l'état environ 276h assurées par les professionnels pour la mention). On notera aussi un nombre très conséquent d'heures d'enseignement effectuées par certains enseignants-chercheurs entre le M1 et le M2 (oscillant entre une centaine d'heures et un service quasi-complet), qui peut interroger sur la répartition des heures de service.

Deux conseils pédagogiques (un pour chacun des parcours) se tiennent régulièrement, ainsi qu'un conseil de perfectionnement pour la mention qui se réunit une fois par an. Ils sont efficaces et jouent pleinement leur rôle. Un compte-rendu est d'ailleurs fourni en annexe, ce qui est très appréciable. Alors que les enseignements sont évalués au sein de chaque parcours à deux reprises dans le M2, on regrette qu'il n'en soit pas de même pour le M1 d'autant que le nombre d'étudiants s'est maintenant réduit depuis la sélection et qu'un tronc commun conséquent d'enseignement existe.

Le dossier apporte tous les éléments nécessaires sur les modalités d'évaluation des enseignements, sur les modalités de contrôle, sur la constitution des jurys, ainsi que sur le suivi de l'acquisition des compétences. Le supplément au diplôme est bien présent dans le dossier. Enfin, les modalités de recrutement en master sont bien détaillées.

## Résultats constatés

Une description fine du public accueilli est proposée, ce qui dénote un réel souci de connaissance de son public. La mention est très attractive, en témoigne le nombre de dossiers examinés (677 dossiers pour la mention avec un nombre important, 565 pour le parcours PCP) pour un nombre de place contingentée, depuis la mise en place de la sélection : 47 étudiants pour le parcours PCP et 25 étudiants pour le parcours PCSCP en 2018. Les taux de réussite en 2017-2018 varient de 70 % à 80 % pour le parcours PCP et PCSCP respectivement, avec un nombre d'étudiants de 118 en M1 (pour le parcours PCP) et de 25 étudiants (pour le parcours PCSCP), ce qui reste peu élevé. Les taux de réussite en M2, pour 2017-2018, sont en moyenne de 95,5 % pour les deux parcours, ce qui est très correct.

Un réel travail est mené concernant le suivi (entretien avec chacun des étudiants dans le parcours PCSPC), le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. Les enquêtes (insertion et devenir des diplômés) sont réalisées par l'observatoire de la vie étudiante de l'université (OVE) et sont complétées par la formation. Le taux d'insertion professionnelle est bon puisque les étudiants (entre 85 % en 2017 et 92 % en 2018) sont engagés sur des emplois de psychologues au moins à mi-temps, moins d'un an après l'obtention du diplôme. En outre, ils exercent sur des secteurs en adéquation avec leur formation et principalement dans la région. On aurait cependant souhaité avoir davantage d'informations sur ce qui permet de délivrer le titre de psychothérapeute au-delà du titre de psychologue (qui implique l'obtention d'une licence et d'un master en *Psychologie*). Les tableaux des unités d'enseignement et les annexes concernant le type d'emploi occupés ne permettent pas de s'en faire une idée. En outre, il manque des informations concernant la poursuite d'études en doctorat (nombre, et insertion professionnelle non mentionnés).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Mention attractive.
- Très bonne lisibilité de la mention.
- Bon taux d'insertion professionnelle (principalement pour 2018).

### Principaux points faibles :

- Nombre insuffisant d'heures d'enseignement faites par des professionnels.
- Place de l'international à développer.
- Absence d'éléments d'appréciation quant à la poursuite d'études en doctorat.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* est attractive. Les parcours sont cohérents et bien lisibles. On notera la bonne connaissance du public qui s'engage dans la mention. Le taux d'insertion professionnelle est bon, même si des éléments d'information manquent quant à la poursuite d'études en doctorat. Bien que l'équipe pédagogique soit relativement bien diversifiée, il serait souhaitable d'augmenter la présence des professionnels en M1 et dans le parcours PCSCP. La place de l'international et du numérique reste un point à améliorer. Il serait sûrement intéressant de proposer des enseignants disciplinaires en anglais, ce qui favoriserait certainement la mobilité entrante des étudiants étrangers.



## MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattaché à la faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions (UFR4), le master *Sciences de l'éducation* a comme objectifs la professionnalisation et la recherche dans les champs professionnels de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail social, de la santé ou de l'animation. Le master est organisé autour d'une première année (M1) généraliste en sciences de l'éducation suivie de trois parcours en deuxième année (M2) : *Analyses et conception en éducation et formation (ACEF)* ; *Responsable de l'évaluation, de la formation, de l'encadrement (REFE)* ; *Responsable d'ingénierie des systèmes d'organisation (RISO)*. Les enseignements ont lieux majoritairement en présentiel sur le site de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) et en formation à distance. Pour le parcours ACEF, des séminaires ont également lieu à l'institut régional du travail social (IRTS) de Montpellier ; pour le parcours REFE, un regroupement a lieu en Thaïlande.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation expose clairement les objectifs de la formation en termes de connaissances et compétences attendues dans le domaine de la formation et dans celui de l'ingénierie, de l'évaluation et de l'encadrement. Le parcours ACEF a une double finalité : professionnelle (centrée sur la formation de formateurs et la formation des adultes) mais aussi recherche (en visant la formation de chercheurs dans le champ de l'éducation et de la formation). Le parcours REFE a également une doublée visée professionnelle et recherche ; elle s'effectue en formation à distance en lien avec une Université en Thaïlande. Son objectif est de sensibiliser les formateurs et responsables d'encadrement au « Mindful » (pleine conscience) en développant leur capital émotionnel. Le parcours RISO est une formation en alternance qui a pour finalité d'élargir les compétences des étudiants, de valoriser leur expérience, de diversifier leur culture et de développer leur intelligence critique des concepts, des problématiques, des méthodes, des outils et des pratiques liées à l'évaluation, à l'éducation, à la formation, à la communication, au management et à la santé. Les débouchés se situent dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la recherche et dans le secteur de la santé et du social. Les trois parcours débouchent sur une majorité de métiers distincts et de spécificités, certains métiers sont accessibles à partir de deux parcours et les trois permettent une poursuite d'études en doctorat. Les contenus de formation proposés par les trois parcours



permettent de répondre aux objectifs d'apprentissage fixés par chacun d'entre eux.

### Positionnement dans l'environnement

Portée par le seul département des sciences de l'éducation en Languedoc Roussillon, cette triple offre de formation est intéressante au niveau local et régional car elle ouvre vers de nombreux secteurs professionnels de la relation à autrui présents sur le territoire languedocien. Le master est articulé à la licence et permet aussi un accès en formation initiale à partir d'autres licences. Il répond également à des besoins de poursuite d'études à la suite de la réingénierie des études dans les champs de l'éducation, de la santé, du travail social et du paramédical, ce qui donne au master une place reconnue dans l'environnement socio-économique de la formation. Il tend à se distinguer des offres de master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) portées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), même si l'ouverture du master *MEEF : pratiques et ingénierie de la formation* proposé par les INSPE depuis 2013 a provoqué une baisse importante des recrutements des formateurs d'enseignants (notamment pour le parcours ACEF). La formation à distance des M2 ACEF et REFE permet à ces deux parcours de recruter des étudiants bien au-delà du bassin languedocien : au niveau national jusque dans les territoires ultra-marins et international jusqu'en Thaïlande (rôle de la convention de partenariat).

La mention est adossée au Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Didactique, Education et Formation (LIRDEF EA 3749) qui relève de la double tutelle de l'Université de Montpellier et de l'UPVM. On relève une articulation fine entre le master et cet environnement de recherche puisque près de la moitié des doctorats actuellement dirigés par les responsables des parcours ACEF et REFE sont issus de ces parcours. Le parcours ACEF développe un lien fort grâce à l'adossement des contenus du master aux thèmes de l'une des équipes du laboratoire et aussi par la rencontre de chercheurs de renommée nationale et internationale ainsi que de représentants du milieu socio-professionnel concerné. Les parcours ACEF et REFE participent à un programme FORPROSUP de la région pour la professionnalisation et l'insertion professionnelle. Le parcours ACEF a un partenariat avec l'IRTS depuis plusieurs années, pour des séminaires de recherche et des stages. Depuis 2016, un contrat collaboration recherche est mis en place avec l'institut de formation en masso-kinésithérapie pour l'accueil de stagiaires.

Le master s'inscrit dans des coopérations internationales et a mis en place des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants. C'est le cas du parcours REFE qui, par l'orientation donnée à son programme de formation tournée vers une approche de découverte d'autres cultures (dont la culture orientale des philosophies contemplatives tel le bouddhisme), organise des voyages d'études en Thaïlande et une mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants avec deux Universités thaïlandaises. On regrette que le nombre d'étudiants et d'enseignants en mobilité ne soit pas précisé.

### Organisation pédagogique

La formation s'inscrit dans une dynamique de spécialisation progressive : elle offre un tronc commun en M1 et se décline en trois parcours en M2. Du fait de la proximité des métiers visés, on constate des recouvrements de la formation entre ces trois parcours qui sont proches thématiquement, même s'ils se distinguent par leurs approches méthodologiques et théoriques, par l'organisation de la formation (en présentiel et/ou à distance) et par la place de l'international. Les modalités d'enseignement mises en place répondent aux besoins d'un public hétérogène, de formation initiale et continue ou en reprise d'études, local ou venant de plus loin : enseignement par alternance, hybride, ou encore majoritairement à distance. Les adaptations nécessaires aux étudiants en situation de handicap ou ayant des contraintes particulières sont mises en place par l'Université et par les équipes pédagogiques. Les connaissances et compétences attendues dans le parcours unique de M1 sont d'ordre théorique et méthodologique dans le champ des sciences de l'éducation. Les approches disciplinaires, l'épistémologie et la méthodologie sont envisagées dans une visée généraliste pour permettre aux étudiants n'ayant pas préalablement suivi de formation en sciences de l'éducation de pouvoir bénéficier d'un



socle fondamental commun. L'organisation des parcours est adaptée pour donner au M2 une orientation recherche ou professionnelle. Le master offre une formation aussi bien à la recherche, que par la recherche.

Au sein de la mention, la question des stages est problématique : s'ils sont obligatoires pour tous les étudiants au sein du parcours ACEF (280h), ils le sont également au sein du parcours REFE, pour les étudiants bénéficiant d'un financement de la formation par la région ; et ils sont optionnels pour les autres étudiants du parcours REFE et non proposés au sein du parcours RISO. Sachant que les stages sont obligatoires en master, on constate ici un respect partiel des cadres réglementaires. Différents dispositifs (comme les ateliers d'analyse de pratiques) permettent d'accompagner les étudiants dans le lien avec les lieux de stage et l'élaboration du projet professionnel ainsi que le mémoire. Les certifications de type informatique et internet (C2i) et compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) sont possibles au niveau de l'Université. Les trois parcours s'appuient sur la plateforme Moodle pour soutenir les enseignements en présentiel et à distance ; le parcours REFE indique développer une approche innovante sans pour autant préciser les pratiques pédagogiques mobilisées. Pour les parcours ACEF et REFE à distance, un cadre d'accompagnement spécifique semble être mis en œuvre (sans être clairement explicité) afin d'éviter les situations d'isolement des étudiants, souvent facteur d'abandon et d'échec. Pour l'aide à la réussite, le master s'appuie sur les dispositifs proposés par l'Université ainsi qu'une unité d'enseignement dédiée dans le parcours REFE.

Un nombre important d'étudiants obtiennent un avis favorable pour une entrée en M2 par validation des acquis professionnels (VAP, 31 en 2017-2018, 28 en 2018-2019). Les validations des acquis de l'expérience sont rares et aucune démarche n'a abouti à une validation du diplôme.

### Pilotage

La répartition des enseignants-chercheurs présente un fort déséquilibre entre les trois parcours : l'équipe pédagogique paraît majoritairement engagée sur le parcours ACEF. Le nombre d'intervenants professionnels est également déséquilibré, 23 en ACEF pour 25 % de la formation, 9 en REFE pour 50 % et 1 seul dans le tableau en RISO, 6 dans l'énumération des fonctions, pour 40 % de la formation. Le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants extérieurs correspond au niveau cadre développé dans le master.

Un conseil de perfectionnement de la mention a eu lieu en 2016, 2017 et, 2019 (blocage de l'Université en 2018). Sa constitution répond au cadre réglementaire et leur organisation s'est affinée dans le temps, mais les étudiants des trois parcours de M2 restent trop peu représentés dans ces assemblées. Deux modalités d'évaluation des enseignements sont réalisées : l'une (sous format de questionnaire) est organisée par le service formation de l'Université auprès des étudiants de M1, l'autre (plus qualitative) est organisée par les responsables de formation auprès des étudiants de M2. Les résultats de ces évaluations sont mobilisés par les équipes pédagogiques et discutés dans les bilans pédagogiques de chacun des parcours et le conseil de perfectionnement de la mention. Si ces deux modalités d'évaluation sont intéressantes, elles relèvent de formats différents qui ne donnent pas le même type d'éclairage, qu'il serait probablement intéressant d'harmoniser.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant, y compris les compétences transversales et additionnelles sont clairement explicitées dans la documentation proposée aux étudiants. Elles sont suivies dans le cadre de différentes évaluations selon les parcours. Le supplément au diplôme est mentionné mais n'est pas fourni.

### Résultats constatés

La formation accueille environ 135 étudiants par année (avec une baisse en 2016-2017 du fait de la non-ouverture du parcours RISO cette année-là). On constate un écart d'effectif très important entre le M1 et le M2 (une vingtaine en M1 pour plus d'une centaine en M2), que l'équipe pédagogique dit appréhender par la mise en place d'outils de remédiation pour la fin du contrat. Il aurait été intéressant d'avoir un tableau détaillé des évolutions des effectifs par parcours (et pas simplement par année) et par modalité d'inscription (en présentiel/à distance). La mention bénéficie d'une bonne attractivité, particulièrement en M2. La diversité du recrutement y est importante du fait de l'accès direct possible pour les étudiants en reprise d'études et en

formation continue et du fait des aménagements de la formation (alternance, enseignement à distance). On constate que les taux de réussite en M1 sont à la baisse sur les trois dernières années : 88,2 % en 2015-2016, 75 % en 2016-2017, 70 % en 2017-2018. Les taux de réussite pourraient également être sensiblement améliorés en M2 (62,4 % en 2015-2016, 46,5 % en 2016-2017, 53,2 % en 2017-2018). Une analyse complémentaire aurait probablement permis une compréhension plus fine de ces résultats (peut-être la réalisation d'un M2 en deux ans pour des étudiants en reprise d'études, etc.) ; il aurait été utile d'intégrer cette analyse au dossier.

La collecte d'informations sur le devenir des étudiants est réalisée en lien avec les services de l'établissement. Elles montrent un taux et une durée d'insertion professionnelle satisfaisants : pour la promotion 2014-2015, sur 71 répondants, 65 sont en emploi dont 58 sur des postes de catégorie A (24 en CDI, 21 en indépendant, 16 en contrat de droit public), 4 en recherche d'emploi et 2 inactifs ; pour la promotion 2015-2016, sur 38 répondants, 33 sont en emploi dont 25 sur des postes de catégorie A et 6 de catégorie B (12 en contrat de droit public, 11 en CDI, 7 en indépendant), 3 en recherche d'emploi. En complément, le parcours ACEF a mené une enquête qualitative sur l'insertion professionnelle de ses diplômés sur l'année 2017-2018 : 76,9 % des anciens étudiants interrogés sont en emploi à la fin de l'année 2018, contre 48,2 % avant l'entrée en formation ; les postes occupés correspondant aux métiers vers lesquels la formation est orientée ; 15,4 % poursuivent leurs études dans le cadre d'un projet doctoral. De manière globale, l'insertion professionnelle est considérée par les étudiants de manière satisfaisante en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité du master pour la professionnalisation et la recherche dans le champ de l'éducation et de la formation, et dans les champs de la formation professionnelle faisant l'objet d'un processus d'universitarisation.
- Organisation pédagogique (par alternance et à distance) des M2 favorisant l'ouverture à des étudiants éloignés ou en reprise d'études.
- Ouverture à l'international du parcours REFE.

### Principaux points faibles :

- Déséquilibre des équipes pédagogiques entre les trois parcours.
- Déséquilibre très important des effectifs entre le M1 et les parcours de M2.
- Manque d'articulation entre le M1 et les parcours de M2.
- Absence de stage (obligatoire) dans les parcours REFE et RISO.
- Faibles taux de réussite en M2.
- Dossier fourni mal présenté et peu intelligible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique souhaite attirer plus d'étudiants en offrant un accès plus large aux entrées en formation par la voie de la VAP et d'un diplôme d'Université, ainsi qu'en ouvrant le M1 également à distance pour attirer un public national et international. Dans le processus d'universitarisation des métiers de la santé, du travail social, de l'animation et de la formation des adultes, le master répond à un besoin de poursuite d'études d'un vivier potentiellement très important pour les années à venir. Afin de répondre davantage à ce public il est recommandé d'identifier les leviers pour augmenter le taux de réussite en M2. Il semblerait également utile d'œuvrer à un rééquilibrage et une harmonisation entre les trois parcours, tant sur la distribution des enseignants-chercheurs que l'organisation pédagogique. Afin d'accompagner la professionnalisation de l'ensemble des étudiants inscrits au sein de la mention *Sciences de l'éducation*, il serait nécessaire de pouvoir intégrer des stages obligatoires.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* proposé par le département de sociologie de la faculté des sciences du sujet et de la société a comme objectif de transmettre différentes approches méthodologiques de la sociologie. Cette formation est structurée autour d'un tronc commun en première année (M1) et de deux parcours en deuxième année (M2) : *Sociologie générale, représentations collectives et sociales* et *Observation et analyse sociologiques du changement social et des actions collectives*. L'objectif de cette formation vise à acquérir les principaux concepts de la sociologie et à maîtriser ses différentes méthodes d'analyse. Les débouchés visés par la formation sont les métiers de la recherche et de l'expertise en matière d'observation et d'intervention sociale et la poursuite d'études en doctorat.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Sociologie* est une formation classique dont l'objectif consiste à transmettre à la fois les bases de la théorie et les principaux concepts fondamentaux de la sociologie (avec une ouverture sur l'ethnologie) ainsi que la méthodologie sociologique et la pratique de l'investigation tant qualitative que quantitative. Les connaissances attendues et les compétences à acquérir sont exposées avec clarté.

Les débouchés affichés en sortie de master sont principalement liés aux métiers de la recherche notamment avec la poursuite d'études en doctorat ou de l'expertise dans le domaine de l'observation et de l'intervention sociale. Ils sont aussi clairement identifiés et exposés. Les contenus de la formation sont en adéquation avec les objectifs affichés.

#### Positionnement dans l'environnement

Cette formation est ouverte aux étudiants qui proviennent d'une licence de sociologie mais aussi plus largement de formations en sciences sociales. Malheureusement, rien n'est indiqué sur les autres masters de sociologie du sud de la France, Toulouse, Aix-Marseille, etc.

L'environnement socio-économique n'est pas clairement décrit en ce qui concerne en particulier les types de partenariats engagés dans le cadre de la première année et du parcours de sociologie générale qui a une finalité orientée recherche. Le parcours *Observation et analyse sociologiques du changement social et des actions collectives* développe des relations durables dans le cadre des stages auprès des collectivités publiques territoriales (le master bénéficie de la subvention pluriannuelle de la région Occitanie FORPRO-SUP), des associations, de structures fédératives dans les domaines du social, de l'éducation, des loisirs, des sports, des organismes institutionnels, des structures d'expertise des Organisations non gouvernementale (ONG).

Cette formation est adossée à une équipe d'accueil du laboratoire de recherche LERSEM (Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier) – l'institut de recherche en sociologie et anthropologie (IRSA) / Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie (CERCE) qui a noué de nombreuses collaborations avec des universités à l'étranger. Des partenariats formalisés existent avec ces universités étrangères dans la cadre de recherche. Dans ce contexte, plusieurs enseignants-chercheurs ont été invités (14) et sont intervenus dans des séminaires spécifiques pour les étudiants de M1 et M2. Les activités scientifiques des chercheurs dont il est fait état dans les enseignements et différentes journées doctorales organisées donnent utilement l'occasion d'inviter les étudiants de master pour les initier à la recherche. Cela concerne particulièrement le parcours *Sociologie générale*. Le master met bien à profit des collaborations avec des collectivités territoriales (villes de Montpellier et de Sète, Conseils généraux, Région Occitanie) notamment pour la poursuite d'études avec des doctorats financés.

Des accords Erasmus et de coopération sont évoqués mais le dossier n'indique pas clairement le nombre d'étudiants qui bénéficient de cette mobilité sortante.

### Organisation pédagogique

Le master est organisé autour d'un tronc commun en M1 et se décline en M2 en deux parcours. L'organisation des enseignements favorise une orientation et une spécialisation progressive. Plusieurs enseignements sont dédiés à des expériences de recherche sur le terrain, aux techniques d'enquête et à des cours qui ont vocation à professionnaliser les étudiants en particulier dans le parcours *Observation et analyse*. Ils semblent suffisamment nombreux et variés. En revanche, pour le parcours *Sociologie générale : représentations collectives et sociales*, les stages sont conseillés mais ils restent facultatifs ce qui n'est pas réglementaire.

L'enseignement de l'anglais est présent à chaque semestre de formation. La plateforme Moodle est accessible à l'ensemble des étudiants via l'espace numérique de travail (ENT). L'utilisation du numérique reste traditionnelle et peu innovante, avec le dépôt de supports de cours et l'accès aux bouquets numériques de la bibliothèque universitaire. Un dispositif à distance mis en place par un programme « IDEFI » de l'UPVM3 permet de réaliser un tutorat en ligne sans que l'on puisse cerner ce qu'il apporte réellement et comment il est coordonné au niveau de la formation. Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques, comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières.

### Pilotage

L'équipe se compose de 12 enseignants-chercheurs de sociologie (quatre professeurs et huit maîtres de conférences). Le pilotage fonctionne avec des responsables pour le M1 et pour chaque parcours de M2. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement. Le master dispose d'un conseil de perfectionnement qui inclut des représentants étudiants ainsi que des membres du personnel administratif et des personnalités extérieures. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement ont été utilement déposés dans les annexes mais rien dans le dossier ne permet de dire s'il a été productif et donné lieu à des modifications.

Des enquêtes aident à l'autoévaluation et au pilotage de la formation. Des sondages réalisés par un service commun de l'université renseignent sur les motivations des inscrits et des enquêtes sont réalisées (a priori mises en œuvre par le département de sociologie) sur le devenir des étudiants et sur les réorientés. Un dispositif d'évaluation des enseignements du master est assuré par la direction des études et de la scolarité.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites ; elles figurent aussi dans le règlement des études et sont adaptées aux objectifs de la formation. L'approche par compétence n'a pas encore été développée, mais la filière devrait prochainement traduire l'offre de formation en blocs de compétences et de connaissances lorsque la grille des référentiels sera disponible.

### Résultats constatés

Le pourcentage d'étudiants provenant d'autres établissements est important 33 % (en 2017-2018 : 30 étudiants sur un effectif de 90 étudiants pour l'ensemble du master de sociologie). Les effectifs sont assez importants : 49 étudiants en M1, 25 en M2 *Sociologie générale* et 16 en M2 *Observation et analyse* en 2017 - 2018 ce qui montre une certaine attractivité de la formation notamment pour les étudiants étrangers. Les taux de réussite sont corrects, de l'ordre de 73 % en M1, mais plutôt faibles en M2 (de l'ordre de 60 %). Le devenir des diplômés du master de *Sociologie* est évalué par plusieurs sondages : il montre que 40 % des étudiants ayant obtenu leur master poursuivent leurs études ce qui est un indicateur élevé. L'insertion professionnelle est très variable suivant les années : elle varie de 40 à 60 %. Cela résulte d'un effectif très faible de répondants (environ 15 personnes).

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Des enseignements attractifs en adéquation avec les objectifs de la formation.

### Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire dans le parcours Sociologie générale : représentations collectives et sociales.
- Faibles taux de réussite en M2.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie* est une formation attractive avec des parcours lisibles et complémentaires. Les liens tissés avec les acteurs du monde professionnel local et les partenaires nationaux constituent des perspectives qui devraient être davantage développées notamment sous forme de stages. La professionnalisation mériterait d'être l'objet d'une attention plus soutenue et de bénéficier de moyens propres : stages, journées d'études spécifiques, rencontres professionnelles plus soutenues et fréquentes. C'est particulièrement crucial dans le parcours *Sociologie générale*. L'innovation pédagogique et l'ouverture à des partenariats à l'étranger mériteraient également d'être davantage réfléchies et mises en œuvre. Une réflexion sur les conditions de la réussite des étudiants doit être engagée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER TOURISME

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Tourisme* vise à former des professionnels du Tourisme avec, comme mentionné dans le titre du parcours *Tourisme et développement durable des territoires*, une prise en compte de la dimension environnementale. Il se déroule au Centre universitaire de Béziers et les deux années, l'une plus générale, l'autre plus professionnelle comportent un stage obligatoire.

### ANALYSE

#### Finalité

Les professionnels de l'aménagement touristique formés dans ce master abordent des dimensions stratégiques, afin de devenir des managers qui accèdent à des marchés tant locaux que nationaux et internationaux. Toutefois, excepté le cours intitulé *Stratégies entrepreneuriales et techniques de promotion d'un projet touristique*, il est peu fait mention d'une approche managériale et d'accès au marché, qui pourrait être enseigné par des chercheurs de la section six du Conseil national des universités (CNU), spécialistes des sciences de gestion. Cela compléterait l'approche pluridisciplinaire judicieuse pour ce secteur d'activité qu'est le tourisme qui suppose une étroite collaboration entre la sphère publique et la sphère privée, ce que cette formation cerne bien.

Si la finalité professionnelle est fortement affirmée, la possibilité de poursuivre en doctorat si elle n'est pas exclue semble pourtant assez peu mise en valeur.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master propose 25 places en première année de master (M1) et à peu près autant en deuxième année (M2) (tous les deux en formation initiale, formation continue, contrat de professionnalisation, au sein du sud de la France bien pourvu en formation équivalente, ce qui répond au marché local de Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie, pourvoyeuses d'emplois du secteur touristique. L'entrée en M1 ouvre de plein droit au M2. Toutefois l'attraction externe de la formation ces trois dernières années est faible et quasiment liée à la moitié sud de la France.

Le nombre d'étudiants en formation continue demeure faible, la récente prise en compte de l'alternance ne donne pour le moment que des résultats modestes, tous comme la validation des acquis professionnels (VAP), alors que la validation des acquis de l'expérience (VAE) est, de fait, absente.

La formation est fortement intégrée dans le territoire grâce à des collaborations nombreuses avec les partenaires locaux institutionnels : il s'agit de liens avec des collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ce que les données d'insertion professionnelles corroborent peu, avec des résultats d'emplois au sein d'organisations plus variées. On peut donc regretter une certaine faiblesse des liens avec le secteur privé, tout en reconnaissant que les thèmes de la formation, par leur prise en compte du territoire, orientent vers la sphère publique. Par ailleurs, la communauté d'agglomération du Biterrois finance « un poste de vacataire à plein temps en charge de l'encadrement des étudiants et de la gestion des enseignements ».

Le réel positionnement comme centre de ressources et d'expertise pour le développement touristique de l'ex Languedoc Roussillon, fondé sur des partenariats diversifiés devrait être affirmé.

### Organisation pédagogique

Si dans le dossier présenté, il est expliqué la baisse de l'effectif, on ne sait pas sur quoi repose la situation d'une promotion de 41 étudiants en M1 validé, qui passe à 16 en M2 l'année suivante. En 2018-2019 les M1 sont à 23 et 19 pour 27 et 17 M2, ce qui reste plus cohérent. On pourrait tout de même s'attendre au nombre de 24 par année, chiffre pratique dans bien des configurations et qui donne des situations optimales en matière de coût-qualité.

En M2, la prise en compte du territoire donne à cette formation une réelle spécificité en mettant l'accent sur les habitants et touristes, leurs usages et leur rapport au territoire.

La présence de deux stages sur les deux années, avec un rapport soutenu pour chacun des deux stages est un important point fort, comme les interventions de professionnels dans la formation et l'articulation avec la recherche, par un adossement avec l'unité mixte de recherche (UMR) ART-Dev (UMR 5281) et son rattachement à l'École doctorale Territoires, temps, sociétés et développement.

En effet, malgré les nombreux liens Erasmus existants, un seul étudiant en Erasmus est noté dans une annexe (2017-2018), ce qui est peu pour un niveau master, de surcroît dans ce secteur d'activité qu'est le tourisme. Ce surplus n'apparaît pas comme judicieux si on part de l'idée que les étudiants seraient déjà à l'aise en anglais. En effet, il est indiqué que la langue maîtrisée est un critère de sélection pour intégrer la formation.

En revanche les deux modules hors maquette à venir, intitulés *Recherche de financement* et *Montage de dossier* correspondent aux pratiques professionnelles actuelles et conviennent bien au niveau master.

La dimension *e-tourisme* est relativement peu présente, et nécessiterait un renforcement.

La formation est attractive en matière d'intervenants professionnels qui assurent une réelle interface dont profitent les étudiants.

### Pilotage

Le dossier met en évidence une réelle volonté des responsables à un pilotage de la formation impliquant de façon positive les différentes parties prenantes, une réelle participation des professionnels aux évolutions déjà réalisées ou projetées et un conseil de perfectionnement qui apparaît jouer son rôle.

L'autoévaluation s'inquiète déjà de départs à la retraite de porteurs de la formation d'ici cinq ans ce qui laisse présager que cette préoccupation peut monter une capacité d'anticipation pour trouver des solutions.

La part professionnel / enseignants-chercheurs semble équilibrée au regard de la posture que se donne la formation dans le paysage des masters *Tourisme*.

Les évaluations faites par les étudiants à propos des enseignements ne montrent pas de problèmes majeurs.

### Résultats constatés

On peut regretter le faible taux de réponse à propos des enquêtes du devenir des étudiants qui relativisent les constats. Toutefois la part de « catégorie C, ouvrier, employé » apparaît trop forte pour une formation de niveau bac + 5. Le ressenti de la précarité est également important, ce qui est souvent la norme dans ce secteur.

La dimension entrepreneuriat semble avoir des effets, tant dans le dossier que l'insertion post-diplôme. C'est un point fort et l'équipe pédagogique a mis en place les dispositifs nécessaires (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) en autres) en déclinant dans la formation l'organisation mise en place pour la promotion de l'entrepreneuriat étudiant au sein de l'université.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation ouvrant sur un champ professionnel dynamique et prenant en compte la dimension territoriale du tourisme.
- Une bonne articulation des deux années.
- Un encadrement serré via une équipe qui s'investit pour développer cette formation bien articulée avec le monde professionnel et la recherche.

### Principaux points faibles :

- Des effectifs irréguliers devant être plus diversifiés (alternance, formation continue, VAE ...).
- Une Faiblesse de la mobilité internationale des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Globalement il s'agit d'une formation solide. Il convient de proposer une approche prenant davantage en compte le marketing territorial et l'approche commerciale sans pour autant négliger l'impact des politiques publiques.

Cette formation, pertinente dans le territoire, peut devenir un point fort d'un projet pour l'antenne biterroise de l'Université, en s'appuyant sur son réseau de partenaires et en renforçant sa fonction de pôle d'expertise.





## MASTER TRANSPORT, MOBILITÉS, RÉSEAUX

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Transport, mobilités, réseaux*, proposé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), ne comporte qu'un parcours et forme des diplômés en aménagement du territoire spécialisés en transport. Cette formation déclinée sur deux années accueille une vingtaine d'étudiants à chaque promotion. Les unités d'enseignement (UE) représentant 510 heures ne sont dispensées qu'aux semestres 1 et 3 ; Les autres semestres sont consacrés à un atelier (avec 96 heures d'accompagnement chaque année) et à un stage. Une partie des cours est mutualisée avec d'autres masters spécialisés en aménagement.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de la formation sont clairement explicités : former des professionnels de l'aménagement hautement qualifiés spécialisés dans le transport. L'intitulé de la formation est en adéquation avec les connaissances visées par la formation (même si le terme réseaux est restreint au transport).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Les formations dans le domaine des transports proposées sur le plan national ont bien été identifiées. Le master <i>Transport, mobilités, réseaux</i> se différencie des autres formations en développant son ancrage dans les sciences sociales. Il s'inscrit dans une politique de site. La formation a développé des mutualisations conséquentes avec d'autres masters proposés dans la même université.</p> <p>Le master est adossé à deux laboratoires de recherche interdisciplinaires en sciences sociales et est rattaché à une école doctorale. Son équipe pédagogique comprend sept enseignants-chercheurs et plusieurs professionnels. Certains enseignements s'appuient sur des travaux de recherche et abordent des problématiques très présentes en recherche comme la question des conflits en aménagement.</p> <p>La formation a constitué un réseau conséquent de partenaires professionnels de spécialités diverses (bureaux d'études, établissements publics notamment la SNCF, institutions, gestionnaires de réseaux de transport, entreprises de transport)</p>

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique n'est pas présentée dans le dossier. En se référant au tableau des UE présenté en annexe, on ne voit pas apparaître de cours optionnels ou de propositions pour favoriser une spécialisation progressive de l'étudiant. Les enseignements ne sont pas structurés. Deux blocs thématiques déséquilibrés (le transport et l'aménagement) sont complétés par un enseignement de langue. Les UE ne sont présentes qu'au premier trimestre de chaque année. Le volume de certaines UE est très important (50 heures – 72 heures) et le détail de ces UE n'est pas accessible. Le second semestre de chaque année est consacré à un atelier et aux stages.

Les projets et les stages ont une grande place dans la formation. Ils représentent la totalité des enseignements des semestres 2 et 4 (inhabituel en première année de master (M1)). Le projet d'atelier est un atout indéniable de la formation qui permet tout au long de l'année à l'étudiant de prendre connaissance du monde professionnel : en M1, il s'appuie sur un diagnostic et, en deuxième année de master (M2), il répond à une commande d'un partenaire public ou privé.

La recherche de stage des étudiants est favorisée par l'implication du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) et par la mise à disposition d'un annuaire.

L'insertion professionnelle des étudiants du master est favorisée par l'acquisition de compétences pluridisciplinaires décloisonnées et par une connaissance fine du monde professionnel à travers la compréhension de l'organisation sociale des acteurs.

La formation à l'outil numérique est développée au sein des UE par l'apprentissage des systèmes d'information géographique (SIG), le traitement d'enquêtes sociales, l'utilisation de bases de données bibliographiques en ligne. La participation à des jeux de rôles permet aux étudiants de se mettre en situation professionnelle. Des visites de terrains complètent cette formation professionnalisante.

Le projet d'atelier favorise les relations étudiants-enseignant et permet un suivi individualisé de l'étudiant. Un système de tutorat a été mis en place entre les deux années de master.

Le master accueille régulièrement des étudiants étrangers et favorise la mobilité sortante grâce aux partenariats scientifiques internationaux de certains membres de l'équipe pédagogique.

L'UPVM3 a mis en place des dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP) de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). Le master a délivré deux validations depuis sa création.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente et diversifiée. Son équipe pédagogique comprend sept enseignants-chercheurs et des professionnels. L'encadrement est bien identifié. La part des professionnels est importante, ce qui correspond aux exigences professionnalisantes de la formation.

Des réunions avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et la participation d'étudiants sont organisées régulièrement pendant l'année universitaire. Aucun calendrier ou compte rendu n'est fourni dans le dossier

### Résultats constatés

Les effectifs de la formation connus et suivis sont proches des recommandations de l'établissement. Le master accueille en moyenne une dizaine d'étudiants étrangers par an. Le suivi des étudiants est réalisé par la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEvAP), un service central de l'université, mais les rendus (trop peu d'effectif) ne permettent pas une analyse approfondie. Des pourcentages d'insertion sont donnés sans préciser le nombre d'étudiants concernés. La DEvAP est aussi chargée de l'évaluation des enseignements qui n'a été réalisée que pour la dernière année. Une analyse *SWOT*, fournie dans le dossier, permet de mettre en avant les forces et les faiblesses du master et de proposer des perspectives d'amélioration.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Organisation et suivi de projets d'atelier, menés dans les deux années du master.
- Équipe pédagogique diversifiée et conséquente.
- Participation aux programmes d'échanges internationaux.

### Principaux points faibles :

- Structure de la formation peu claire et manque d'indications dans le dossier.
- Absence de données sur le suivi des étudiants diplômés.
- Pas d'UE au semestre 2 en M1 et surcharge de cours au semestre 1.
- Référentiel de compétences par UE pour le master pas encore finalisé.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La structure du master pourrait être améliorée en essayant de regrouper certaines UE afin de rééquilibrer la maquette. Les cours sont délibérément concentrés au premier semestre de chacune des années pour laisser les étudiants s'investir dans des ateliers et des stages au second et au quatrième semestre. Cette organisation inhabituelle en M1 devrait être évaluée par les étudiants mais aussi par l'intégration des étudiants dans le monde professionnel. Par ailleurs ceci peut conduire à une concentration des enseignements parfois lourds pour les étudiants ainsi qu'une concentration des évaluations. Le master cherche à se placer sur un créneau original, même si contrairement aux affirmations portées, d'autres masters (Lyon et Paris-est) proposent des formations assez semblables. Néanmoins, la position de niche au sein de la région lui permet de perdurer et de rester attractif malgré une certaine ancienneté.



## MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissements : Université de Perpignan Via Domitia ; Université Paul-Valéry  
Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Urbanisme et aménagement* est co-accrédité par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD), depuis le début du contrat quinquennal en cours. Le master offre une formation généraliste aux métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat, de l'étude à la réalisation opérationnelle, de l'analyse à l'action sur le territoire. Il comporte deux parcours : le premier, *Urbanisme et projet de territoire* (URBA) est dispensé à Montpellier. Le second, *Urbanisme, habitat, aménagement* (UHA), est dispensé à Perpignan. Ce master est accessible en formation initiale ou en alternance. Le total des heures étudiantes est de 743 heures (dont 228 heures de cours magistraux – CM, le reste étant en travaux dirigés – TD).

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Urbanisme et aménagement* se donne comme objectif de former des étudiants aux métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat, de l'étude à la réalisation opérationnelle, de l'analyse à l'action sur le territoire. La formation propose donc des enseignements théoriques autant que des exercices d'application pratiques. Les contenus scientifiques et les nombreux cours « outils et méthodes » semblent globalement en cohérence avec ces objectifs. Toutefois, si l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'ouvrage semblent bien abordées dans les enseignements, la partie sur la maîtrise d'œuvre n'apparaît pas explicitement dans les contenus de la maquette actuelle. Pour le parcours UHA, quelques unités d'enseignement (UE) semblent peu intégrées à la progression générale des enseignements : l'option *Géo spécialisation interdisciplinaire* n'a pas de lien immédiat (hors explicitation) avec le contenu du master ; l'UE « Environnement paysage et société » mélange des contenus dont les liens entre eux ne semblent pas évidents. La spécialisation « Habitat » arrive tardivement (au premier semestre (S1) de deuxième année de master (M2), mais l'on retrouve 12 heures de CM au second semestre (S2) de première année du master (M1) toutefois) et seulement au sein d'une UE (pour 10 crédits ECTS).

La formation est soutenue par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU), qui a participé à la rédaction et à la labellisation de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les objectifs de la formation, ainsi que les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont exposés aux étudiants lors de plusieurs réunions, et via les documents distribués en début d'année, ou disponibles sur le site internet de l'Université (notamment via la plateforme ORIZ'UP).

### Positionnement dans l'environnement

À juste titre, le dossier d'autoévaluation souligne l'existence de nombreux masters *Urbanisme et aménagement* à l'échelle française, mais justifie son existence par son ancienneté (1989 pour le parcours de Perpignan), son label APERAU (depuis 2017) et la visibilité que lui donne la co-accréditation avec Montpellier.

À l'échelle de l'UPVD, ce master s'articule logiquement avec la licence de géographie. Des mutualisations sont par ailleurs mises en place en M1 avec le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*.

Pour les liens avec la recherche, la formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) ART-Dev, dont sont issus ses enseignants-chercheurs, qui s'appuie sur l'École doctorale 544 (INTERMED).

Les contacts avec l'environnement socio-économique sont assurés par les professionnels intervenant dans la formation. Ceux-ci représentent de nombreuses collectivités territoriales (Région Occitanie, villes de Montpellier, Marseillan, Frontignan, Lyon, Perpignan, Conseil Départemental de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Agglomération du bassin de Thau, Agglomération de Béziers, Perpignan Méditerranée Métropole, Sud Roussillon), des services déconcentrés de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – DREAL, Direction départementale des territoires et de la mer – DDTM), des bailleurs sociaux (CDC Habitat), société d'économie mixte (SEM) d'aménagement (Société d'équipement de la région de Montpellier (SERM), Roussillon Aménagement) et quelques bureaux d'études (Urbanis, Archiconcept). Le parcours UHA bénéficie également de partenariats avec l'Agence d'urbanisme catalane, la mairie de Perpignan (Direction de l'aménagement et de l'urbanisme en particulier), la Communauté urbaine – Perpignan Méditerranée Métropole, la Communauté de communes Sud-Roussillon, le Pays Pyrénées Méditerranée, l'Atelier d'urbanisme, le bureau d'études Archiconcept.

Enfin, la formation a noué des contacts privilégiés avec les Universités de Freiburg et Flensburg en Allemagne, ainsi qu'avec les Universités de Barcelone et de Gérone. Mais ces contacts ne semblent aboutir qu'à une mobilité entrante, enseignante comme étudiante, sans mobilité sortante.

### Organisation pédagogique

Les deux parcours ont un fonctionnement autonome, chacun dans son université, ce qui questionne l'intérêt de la co-accréditation.

Le parcours UHA de l'Université de Perpignan est ouvert à l'apprentissage (9 étudiants en 2018-2019). Les efforts pour développer la professionnalisation sont nombreux : présence d'enseignants issus du monde professionnel, UE spécifiques dédiées à l'insertion professionnelle, *workshop* et atelier, réponse à des commandes de partenaires, stages,...

La recherche semble correctement intégrée à la formation et l'intégrité scientifique est abordée par les enseignements via les UE de méthodologie de recherche, la rédaction d'un mémoire et d'une réflexion sur le plagiat via une charte et l'utilisation du logiciel Compilatio pour l'équipe pédagogique.

Les cours de langue vivante sont obligatoires et une préparation au niveau 2 du Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES 2) est proposée pour l'anglais et l'espagnol, ce qui correspond à un niveau B2 et correspond plutôt au niveau licence. Une place importante est accordée aux enseignements des outils numériques de la représentation et de la formalisation graphiques de la conception spatiale (Système d'information géographique (SIG), modélisation 3D).

La maquette de la formation montre un déséquilibre, voire une déconnexion complète entre les heures enseignées, le coefficient associé à l'évaluation de ces enseignements et le nombre d'ECTS finaux attribués : 12 heures de CM peuvent être de coefficient 1 ou 2 et rapporter 2 ou 3 ECTS, le stage de deux mois ne rapporte

que 2 ECTS, celui de 4 mois 3 ECTS, 24 heures de TD valent moins d'ECTS que 12 heures de CM... La lecture du « poids » respectif de chacun des enseignements est ainsi particulièrement difficile.

Si la question des compétences est bien abordée dans le supplément au diplôme et si elles sont listées dans les syllabus (résumés des cours), les conditions de leur validation ne sont pas explicitées.

### Pilotage

L'équipe pédagogique du parcours de Perpignan est constituée en M1 de cinq Professeurs des universités (PR), (sections 19, 21, 23 et 24 du CNU, Conseil national des universités) et de six maîtres de conférences (MCF) (sections 11, 22, 23 et 24 du CNU), pour un total de 235 heures, et de 9 intervenants professionnels pour un total de 85 heures. En M2, interviennent 3 PR, 2 MCF et 1 Professeur agrégé (PRAG), pour un total de 226 heures, et de 19 professionnels pour un total de 173 heures. Il y a donc de très nombreux professionnels, mais pour un nombre de cours inférieur à ceux assurés par les titulaires.

Le pilotage est revendiqué comme un pilotage de proximité, à l'échelle des parcours, même s'il existe un responsable de mention qui assure la coordination. Un enseignant-chercheur de Montpellier participe au jury pour le parcours de Perpignan, et réciproquement, ce qui signifie qu'il n'y a pas de jury de mention (commun) à proprement parler.

Chaque parcours dispose de son conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme à la réglementation, qui se réunit deux fois par an. Les exemples d'échanges dans les comptes-rendus montrent bien la place laissée aux dialogues avec les professionnels et les représentants étudiants. Cela constitue un point très positif.

L'évaluation des contenus des enseignements pourrait bénéficier d'un système d'anonymisation, dans le retour de celle-ci auprès de l'équipe d'enseignement. Ces évaluations montrent en tout cas que le suivi des étudiants est une préoccupation constante de l'équipe pédagogique.

### Résultats constatés

L'effectif du parcours UHA oscille depuis 2014 entre 16 et 22 étudiants en M1 et entre 14 et 20 étudiants en M2. L'équipe a fait le choix de limiter ses effectifs entre 15 et 20 étudiants par promotion, mais n'indique pas pourquoi dans le dossier d'autoévaluation, alors qu'elle fait état de 50 à 70 candidatures par an. Le dossier indique des taux de réussite de 59 à 77 % en M1 (ce qui semble faible, étant donné la forte sélection opérée) et de 78 à 100 % en M2, mais le nombre exact de diplômés du parcours UHA n'apparaît pas dans l'annexe du dossier d'autoévaluation consacrée aux effectifs. L'insertion professionnelle annoncée est bonne (entre 70 et 92,3 %), mais les taux de répondants sont très aléatoires et généralement faibles, ce qui rend ces chiffres peu fiables. L'insertion professionnelle en termes de salaires moyens semble en outre d'un niveau inférieur à celui d'un master (sur le dernier contrat quinquennal, le salaire moyen oscille entre 1254 et 2033 Euros, en fonction des promotions).

Le suivi des diplômés et ces données sont très peu analysés dans le dossier d'autoévaluation, qui se contente de reproduire des paragraphes communs à toutes les formations sur les services centraux de l'UPVD.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- De très nombreux enseignants issus du monde professionnel et représentant le cœur de métier de la formation.

### Principaux points faibles :

- Deux parcours totalement autonomes, chacun dans son université.
- Déconnexion entre le nombre d'heures enseignées, les coefficients attribués à chaque évaluation et les ECTS finaux.
- Manque de suivi des diplômés.
- Faibles taux de réussite en M1, malgré une sélection importante et des effectifs faibles.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Urbanisme et aménagement* se présente sous la forme de deux parcours totalement autonomes, l'un dispensé à Montpellier, l'autre à Perpignan, avec chacun son conseil de perfectionnement, sa maquette, son jury. Dans cette perspective, la co-accréditation ne semble apporter aucune plus-value à la formation.

Malgré le choix d'effectifs faibles et une forte sélection à l'entrée du master, le taux de réussite en M1 reste insuffisant. L'équipe pédagogique doit se saisir de ce problème et notamment faire suite aux remontées des étudiants, exprimées lors des conseils de perfectionnement, sur le déséquilibre de travail entre les différentes périodes de l'année. Il faudrait aussi repenser la maquette de façon à équilibrer la charge de travail, les temps d'enseignements et les crédits ECTS associés.

Le contenu des enseignements doit également être repensé en fonction des objectifs d'insertion professionnelle. Pour cela, un meilleur suivi des diplômés est indispensable, afin de mieux cerner les difficultés rencontrées par les anciens de la formation au moment de leur insertion dans le monde du travail.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



OBSERVATIONS SUITE AU RAPPORT  
D'ÉVALUATION DU CHAMP DE  
FORMATIONS SOCIÉTÉS, SUJET, TEMPS,  
TERRITOIRES, ORGANISATIONS, SANTÉ

Université Paul-Valéry Montpellier 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

# SOMMAIRE

<b><u>Licences</u></b>	<b>pages</b>
Psychologie	3
Sciences de l'éducation	6
Sociologie	8
<b><u>Masters</u></b>	
Administration et échanges internationaux	10
Ethnologie	13
Gestion des territoires et développement local	14
Histoire	16
Psychologie	18
Psychologie sociale, du travail et des organisations	19
Sciences de l'éducation	20
Transport, mobilités, réseaux	22
Urbanisme et aménagement	23
<b>Liste des formations ne formulant pas d'observation</b>	<b>24</b>

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Psychologie »**

Responsable de la mention : Sophie BAYARD, MCF HDR

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Nous remercions les experts de l'HCERES pour leurs commentaires positifs formulés pour notre formation. Nous détaillons ci-dessous nos éléments de réponse au regard des points faibles/recommandations de l'évaluation externe des experts de l'HCERES

- *Point faible 1. Absence de stage obligatoire en L3*

Le point du stage obligatoire en L3 a été discuté au cours du conseil de perfectionnement organisé fin 2019 au regard des besoins des formations et des contraintes locales du nombre de terrains de stage. Bien que le caractère obligatoire du stage apparaisse essentiel pour certaines spécialités, il ne l'est pas pour d'autres.

Par ailleurs, nous avons été alertés par notre réseau de professionnels cliniciens quant à l'abondance des demandes de stage de la part des étudiants de L3, notamment sur le CHRU de Montpellier et de Nîmes (pour rappel, les 2/3 des étudiants de la L3 sont inscrits dans une option clinique). Rendre le stage obligatoire pour 500 étudiants emboliserait donc une situation déjà très tendue pour certains parcours. De plus, cette décision risquerait également de contraindre un nombre significatif d'étudiants à devoir se déplacer en dehors de l'agglomération de Montpellier, ce qui matériellement ne peut pas être envisagé par tous.

Enfin, comme l'indique la Figure 1, le cadrage établissement n'envisage pas de rendre le stage obligatoire dans la future maquette de la licence (cf. ECUE « Pré Professionnels, 1 au choix CM ou CM/TD »). Le stage sera une UE au choix parmi d'autres.

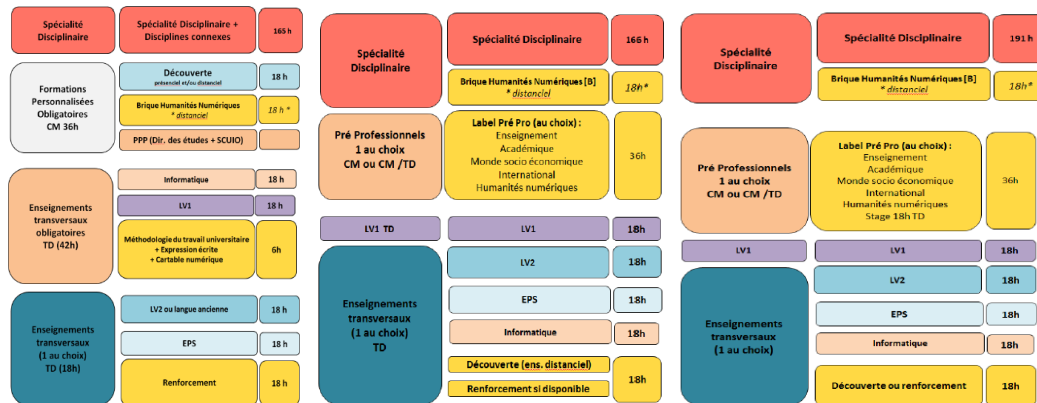


Figure 1. Cadrage établissement de l'UPVM3 semestriel de la L1, L2 et L3 (de gauche à droite)

- *Point faible 2. Déséquilibre important en termes de taux de réussite entre les deux sites sur la L1*

Ce déséquilibre est, en effet, indéniable. Il est d'ailleurs observé pour toutes les mentions de licence délocalisées sur Béziers. Cette donnée n'est donc pas propre à la psychologie. Il est clair qu'il est plus aisé d'accompagner vers la réussite un effectif de 110 étudiants (Béziers) comparativement à 850 (Montpellier). Comme cela a été souligné par vos soins, ce point d'entrée de 850 étudiants sur le site de Montpellier est très élevé. Comme nous l'avons décrit dans notre rapport, nous avons mis en place, cette année universitaire, un dispositif d'aide à la réussite sur les deux sites. Les résultats de ces dispositifs vont être très prochainement compilés. Nous espérons qu'ils amélioreront, d'un point de vue relatif, la réussite des étudiants sur chacun des sites.

- *Point faible 3. Evaluation quasi unique des enseignements sous forme de QCM tout au long de la formation*

Il est vrai que les QCM sont proposés aux étudiants tout au long de leur formation en Licence mais ces QCM sont dans la majorité des cas enrichis par d'autres formes de contrôle des connaissances. Pour illustration, la consultation des modalités de contrôle des connaissances jointes à notre rapport initial indique, à titre d'illustration, que sur le site de Béziers 5% des examens des 20 cours du second semestre consistent en des QCM uniques (20% QCM + autre modalité) ; sur le site de Montpellier 6% des examens des 30 cours du second semestre consistent en des QCM uniques (10% QCM + autres modalités).

- *Point faible 4. Déséquilibre entre volumes horaires et ECTS associés*

Ce déséquilibre a été abordé au cours d'une session de conseil de perfectionnement organisé fin 2019. Dans la prochaine maquette, nous veillerons à une meilleure adéquation entre les volumes horaires et les ECTS associés.

Recommandation. Projet de délocalisation de la licence avec la Chine

L'un des enjeux du projet de délocalisation de la licence de psychologie à l'Université du Henan (Chine) est d'exporter le cœur des spécificités de la formation montpelliéraine, tout en maintenant un projet faisable et soutenable par nos équipes pédagogiques. Ainsi, le groupe de travail a étudié en profondeur la maquette de la formation en psychologie dispensée à l'Université chinoise et, après de nombreux échanges avec les collègues chinois, il a procédé à la validation d'un certain nombre d'enseignements qui compléteront la maquette de la licence délocalisée. En somme, les étudiants chinois qui suivent déjà un cursus en psychologie auront la possibilité de suivre, en plus, les cours dispensés par les EC montpelliérains afin d'obtenir le diplôme de la licence délocalisée. Depuis maintenant presque 1.5 ans, un groupe de 10 enseignants-chercheurs issus des différentes spécialités de la psychologie et coordonnés par Mme Stéphanie Bellocchi (MCF, responsables des relations internationales dans le Département de Psychologie) collaborent à ce projet. Ce projet est notamment conduit en étroites relations avec le Département des Relations Internationales de l'UPVM3 dirigé par la Pr Anne-Marie Motard.



Sophie BAYARD

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisation, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Sciences de l'éducation »

Responsable de la mention : Godefroy Lansade

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

*Les éléments développés ci-dessous ont pour objectif d'une part, d'apprécier les évolutions et/ou améliorations qui seront apportées à la nouvelle maquette à la suite de l'évaluation de la précédente et, d'autre part, d'apporter des éléments de réponse aux recommandations de l'évaluation externe de l'HCERES.*

Les Sciences de l'éducation s'intéressent à toutes les questions qui touchent à l'éducation au sens large et proposent une approche transversale des faits éducatifs : éducation formelle et non formelle dans les contextes spécifiques qui constituent les domaines traditionnels et/ou innovants de professionnalisation en matière d'éducation et de formation (enseignement scolaire, formation des adultes, travail social, médico-social, animation, éducation familiale, etc.). Dans cette perspective, la licence de Sciences de l'éducation proposée dans le cadre de la nouvelle accréditation se déclinera de la manière suivante : après une première année commune à l'ensemble des étudiant.e.s, elles/ils seront amené.e.s à s'inscrire dans un parcours à partir de la deuxième année dans le but de leur permettre de construire progressivement leur projet professionnel. Ils/elles garderont toutefois la possibilité de passer d'un parcours à l'autre entre la L2 et la L3. Un tronc commun sera conservé en L2 et en L3. Les volumes horaires des parcours, plus importants en L3 qu'en L2 (env 100/150h en L2 et 200/250h en L3) ont été pensés ainsi pour marquer la progressivité de la pré-professionnalisation des deux parcours. Au regard de la maquette existante, cette possibilité donnée aux étudiant.e.s devrait leur permettre (à leur demande) de mieux affirmer les deux parcours actuellement proposés mais insuffisamment distingués que sont « Métiers de l'enseignement primaire » et « Carrières éducatives » qui deviendraient « **Parcours 1 : Enseignement primaire** » et « **Parcours 2 : « Métiers de la vie scolaire, de l'éducation et de la formation pour une société inclusive »** ».

**A l'évidence**, cette distinction rendra plus lisible les orientations envisageables à l'issue de la troisième année de licence. Par exemple, pour le Parcours 1 vers un master MEEF (PE) et pour le Parcours 2 vers le master 1 de Sciences de l'éducation et **les deux Master 2 que sont le master ACEF (Analyse et Conception en Éducation et Formation) et EPSI (Education, Pédagogie et Société Inclusive)** proposés à l'Université Paul-Valéry, ou encore, vers un Master MEEF (Encadrement éducatif).

Par ailleurs, la troisième année de licence sera proposée en enseignement à distance (EAD), modalité qui rencontre un succès important à l'Université Paul Valéry malgré un taux d'abandon qui reste à interroger. Celui-ci nous a conduit à formuler plusieurs hypothèses auxquelles il conviendra de rester attentifs lors des prochaines promotions afin de « développer des stratégies de renforcement de la motivation des étudiants et favoriser leur réussite » (tel que recommandé dans le rapport HCERES).

- de nombreux.ses étudiant.e.s en « **double cursus** », décrochent face à l'ampleur du travail que suppose de mener de front les deux formations,
- des étudiant.e.s **salié.e.s** ne parviennent pas à mener de front leur emploi et leurs études,
- certains décrochages sont dus aux **modalités spécifiques de l'EAD** qui nécessitent un travail en autonomie important et une grande rigueur dans l'organisation de son travail,
- des étudiant.e.s s'aperçoivent après quelques semaines que, finalement, les enseignements ne sont pas ceux auxquels ils s'attendaient,
- certain.e.s étudiant.e.s font le choix de la L3 EAD pour bénéficier du **statut d'étudiant.e**.

A la lumière de cette série d'hypothèses, un suivi attentif des étudiant.e.s sera mis en place pour essayer d'anticiper et de mieux comprendre ce phénomène de « décrochage ». Bien que trois journées de regroupement soient prévues par an en « présentiel » sur le site de l'université Paul Valéry, à l'évidence, cela s'avère insuffisant pour pallier les difficultés rencontrées par certain.e.s étudiant.e.s. S'il nous semble nécessaire de maintenir ces journées qui représentent des moments importants lors desquels les étudiant.e.s peuvent rencontrer les enseignant.e.s, il n'en demeure pas moins essentiel de réfléchir à d'autres moyens pouvant aider à leur réussite. Sans doute, cela pourrait-il passer par la diversification des modalités d'enseignement, notamment par un usage plus présent des technologies de l'information et de la communication. À cet égard, la situation de pandémie de cette année 2020 a montré l'importance et la diversité des outils numériques utilisés pour ne pas rompre le lien avec les étudiant.e.s.

Quelques pistes ont déjà été évoquées au sein de l'équipe du département :

- **Susciter des collectifs par des rencontres synchrones** : autour des grandes notions nouvelles à introduire (des « contenus-noyaux »), pour tisser des relations entre (et avec) les étudiants, afin qu'ils puissent échanger entre pairs lors des temps d'autonomie (et ne pas les vivre comme des temps solitaires) et pour répondre aux questions relatives aux travaux en autonomie.

- **Focaliser les activités à distance sur de la consolidation des acquis** : proposer des supports pour préparer des rencontres synchrones (par des activités asynchrones), mettre à disposition des ressources pour consolider les contenus transmis et orienter vers des activités d'autocorrection qui introduisent une rétroaction autogérée (des exercices autocorrectifs autour des notions à travailler qui permettent de faire correspondre les niveaux de compréhension aux attendus)

Enfin, si le département de sciences de l'éducation ne peut envisager de proposer deux parcours en licence 3 EAD (à l'identique de la 3ème année de licence en « présentiel »), le choix a été fait de permettre aux étudiant.e.s ayant opté pour cette modalité de formation de donner une « couleur » particulière à leur 3ème année de licence par l'intermédiaire de la pluralité des UE proposées et en fonction de leur projet professionnel. Ainsi, à l'issue de la licence EAD, il sera possible de s'orienter vers un master 1 de sciences de l'éducation tel que celui proposé à l'UPV, un master MEEF « Encadrement éducatif » sans toutefois écarter la possibilité de s'orienter vers un master MEEF « Professeur des écoles ». C'est la raison pour laquelle nous proposons pour la licence 3 EAD l'intitulé suivant : "**Métiers de l'enseignement, de la vie scolaire, de l'éducation et de la formation pour une société inclusive**".

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau-Vaccarella

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « **Sociologie** »

Responsable de la mention : Fabio La Rocca

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

L'équipe pédagogique de la licence mention Sociologie prend note des remarques de l'HCERES et souhaite apporter des éléments de réponses aux points faibles relevés lors de l'évaluation.

- « Absence de partenariat avec l'environnement socio-économique ».

La licence mention **Sociologie** est une formation généraliste offrant aux étudiants une culture sociologique basée sur l'enseignement des fondamentaux de la discipline tant théoriques que méthodologiques : l'histoire et la théorie de la sociologie, la méthode et la pratique de l'enquête en sciences sociales et la connaissance des faits sociaux contemporains.

Cette formation offre de nombreuses opportunités de poursuite d'études en master dans le champ des Sciences Humaines et Sociales mais donne aussi l'accès à la préparation des concours de la fonction publique pour lesquels les compétences développées au sein de la licence sont vivement recherchées (culture générale, capacité de synthèse, esprit critique, qualités rédactionnelles, expression orale et écrite).

Le partenariat avec l'environnement socio-économique est davantage développé dans la Licence Pro et le Master Pro avec la participation d'intervenants du monde professionnel et ouverture de stages pour les étudiants. Par ailleurs, des relations avec les collectivités locales (Mairie, Région, associations) existent avec des partenariats pour des recherches (niveau master et doctorat) et au niveau licence dans le secteur de l'éducation que nombre d'étudiants choisissent pour effectuer leur stage non obligatoire (L2 – L3).

Le but de la licence de Sociologie est d'améliorer cette relation en essayant d'intégrer l'environnement socio-économique par exemple avec des interventions de professionnels dans des cours, séminaires ou organisation de journées d'étude.

- « Absence de stage obligatoire ».

La licence mention **Sociologie** a pour objectif de former des spécialistes de la discipline par l'étude des concepts et des grands courants en sociologie en dotant les étudiants de solides connaissances propres à la discipline. Des unités d'enseignements sont orientées vers les métiers de la sociologie et sa professionnalisation.

Cependant, la licence mention Sociologie a pour vocation de permettre aux étudiantes et étudiants de développer un esprit critique vis-à-vis du monde contemporain, avec une attention particulière à ses dérives, à ses paradoxes, et aux inégalités qui le caractérisent. En ce sens, elle est *de facto* critique par rapport à la paupérisation progressive du monde social et à la dérégulation néo-libérale du marché du



travail, directement à la précarisation des diplômés. Pour la licence mention Sociologie, la formule « stage obligatoire » est une manière pour soutenir des stages non rémunérés et autres dispositifs participant à la dérégulation du marché. Il s'agit d'un outil controversé par rapport à la mission de l'université publique. C'est pourquoi des stages obligatoires avec des effectifs importants en L1-L2-L3 ne semblent pas une « obligation » à retenir pour la licence de Sociologie. Si nos étudiants (notamment à partir de la L2) sont impliqués dans des stages (dans le domaine de l'éducation en priorité) les obliger en ce sens ne fait pas partie de nos objectifs (sauf pour la Licence Pro et le Master Pro).

- Informations trop imprécises sur les dispositifs favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.

La licence mention Sociologie met en œuvre des outils d'aide à la réussite. Chaque groupe de TD de L1 est encadré par un tuteur pédagogique permettant un suivi de qualité de manière quasi-individualisé, pour une période de 20h TD par semestre.

S'il n'existe pas d'enseignements spécifiques de mise à niveau pour les étudiants entrant dans la formation, en revanche la formation a mis en place depuis 2007 un dispositif de tutorat pédagogique à destination des L1 et L2. Les tuteurs sont attachés aux différents groupes de TD et interviennent dans le cadre d'IDEFI. A partir de la rentrée 2019-2020 un dispositif de remédiation ("oui si") a été mis en place pour les L1, soutenu par la direction des études. Au S1 de 2019, il a accueilli 50 étudiants identifiés suite à un test de positionnement : sur ces 50 étudiants identifiés comme étant en difficulté, 25 ont eu une note supérieure à la moyenne dans les matières disciplinaires.

- Absence d'information sur la mobilité sortante.

Ci-joint vous trouverez le fichier des mobilités sortantes qui n'a pas pu être ajouté pour au dossier déposé.

	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Erasmus+ Entrants	2	3	5	7
Erasmus+ Sortants	5	4	2	3

Il existe un véritable problème pour les mobilités sortantes et cela au niveau des composantes de notre établissement. Souvent, c'est lié à des problèmes de langue et au montant des bourses. La dimension internationale est pourtant bien développée dès la 1<sup>ère</sup> année avec des rappels en cours et des invitations aux étudiants à partir aussi par le biais de nombreuses visites des professeurs étrangers (environ 15 par année universitaire, dont 6/7 de l'UE).

Au niveau de l'établissement des actions sont envisagées pour sensibiliser les étudiants en ce sens. C'est le cas, pour l'année universitaire 2020-2021, de la mise en place du réseau des Référénts Internationaux (REFI) ou encore des doubles diplômes, mais aussi par la sensibilisation via la formation à l'approche interculturel. Nous prévoyons, en suivant la politique de l'établissement, également la création d'étudiants « ambassadeurs » afin de promouvoir nos échanges internationaux. La licence de sociologie s'aligne à la politique de l'établissement en favorisant plusieurs rencontres par an avec les partenaires et étudiants étrangers, et en participant activement aux réunions des coordinateurs Erasmus + pour promouvoir les mobilités internationales de nos étudiants.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Administration et Echanges Internationaux »**

Responsable de la mention : Martial Dupaigne

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Les effectifs en M1 et en M2 font l'objet d'interrogations (rubrique « Résultats constatés », p. 3). Lors de la réforme de l'admission en master, les capacités d'accueil en première année de master ont été dimensionnées dans le but d'alimenter deux parcours de M2 à l'Université Paul Valéry : le parcours de M2 Relations et affaires internationales (RAI, mention Administration et échanges internationaux) et le parcours de M2 Management international des territoires et des compétences (MITE, mention Management des PME-PMI).

En aval, les admis en M1 se répartissent entre ces deux parcours qui constituent la poursuite d'étude privilégiée du M1 mention AEI. Les admis du M1 y sont rejoints par quelques étudiants venant de l'étranger, du LEA à l'Université Paul Valéry ou d'autres universités. Nous notons le souhait d'une communication plus fine sur ces trajectoires.

En amont, les capacités d'accueil de ces deux parcours de M2 (25 chacun) conditionnent celle du M1, fixée à 50. Comme le note l'évaluation, la réduction des effectifs en M1 s'est accompagnée d'une progression des taux de réussite – mécaniquement par une meilleure adéquation des étudiants retenus<sup>1</sup>, et parce qu'un groupe plus réduit est mieux accompagné. L'évaluation souligne que moins de la moitié des étudiants du M1 sont issus du parcours Commerce et affaires internationales de la licence AES de l'université Paul Valéry. Les étudiants sont en effet peu nombreux dans ce parcours de licence, qui est l'un des quatre parcours proposés. La consolidation d'une filière internationale du L1 au M2 fait partie des projets en cours, dans laquelle la licence irrigue le master et le master oriente le choix de parcours des étudiants de licence.

Les experts s'interrogent sur la **place « marginale » de la gestion et du management** dans cette formation (rubriques « Finalité », page 1, et « Positionnement dans l'environnement », page 2). Le master Administration et échanges internationaux ne se positionne pas comme un master de gestion, mais comme un master pluridisciplinaire s'appuyant sur la dimension internationale de l'ensemble des disciplines du premier groupe (droit, sciences politiques, économie et

<sup>1</sup> Le dossier évalué ne quantifiait pas l'attractivité du master. En moyenne, le M1 reçoit plus de 300 candidatures et le M2 plus de 100, dont environ un quart de candidats étrangers dans les deux cas.

gestion), sans d'ailleurs se limiter à celles-ci puisque la maquette comporte également un enseignement d'histoire internationale, des enseignements de traitement de l'information et bien sûr des enseignements de langues. Le volume horaire d'enseignement en gestion et le nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à la section 06 intervenant dans cette formation sont faibles<sup>2</sup>, conformément à ce positionnement. Pour ces raisons, le dossier du master Administration et échanges internationaux ne compare pas celui-ci aux différents masters en gestion internationale existants à Montpellier<sup>3</sup> et Perpignan<sup>4</sup>. Affaires et relations internationales sont appréhendés dans cette formation selon l'acception anglo-saxonne, en tant qu'interconnexion des sciences politiques, économiques et du droit à une échelle globale.

L'**adossement à la recherche** de la formation est mis en question (« Principaux points faibles », page 4, et rubrique « Positionnement dans l'environnement », page 2). L'absence de poursuite en doctorat lors des trois premières promotions du M2 parcours Relations et affaires internationales n'est pas inquiétante pour une formation pluridisciplinaire, ne pouvant par définition espérer que ponctuellement amener des étudiants au niveau de spécialisation nécessaire à la production d'une thèse de doctorat. Ce parcours de master 2 pratique néanmoins la formation par la recherche et ses étudiants sont exposés à des résultats récents de la recherche dans les différentes disciplines qu'il couvre. Le dossier évalué a choisi de ne fournir que trois exemples des travaux menés par les membres de l'équipe pédagogique et alimentant leurs enseignements. De façon exhaustive, les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont membres de l'une des neuf équipes suivantes (par ordre alphabétique) : ART-Dev (*Acteurs, Ressources et Territoires dans le développement*, UMR 5281) , quatre EC en sections 04 (exemple 1 du dossier évalué) et 05 ; CRISES (*Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines Et Sociales*, EA 4424), un EC en section 22 ; CRJFC (*Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté*, EA 3225) , un EC en section 02 (exemple 2 du dossier évalué); CORHIS (*Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale*, EA 7400), quatre EC en sections 01, 05 et 06 ; Dynamiques du Droit (UMR 5815), un EC en section 01 ; IMAG (*Institut Montpelliérain Alexander Grothendieck*, UMR 5149) , deux EC en sections 26; MRM (*Montpellier Recherche en Management*, EA 4557), un EC en section 06 ; RIRRA21 (*Représenter, Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du XXIe Siècle*, EA 4209), un EC en section 05 ; TSE-R (*Toulouse School of Economics-Recherche*, UMR 5314), un EC en section 05 (exemple 3 du dossier évalué).

La part restreinte des **enseignements réalisés par des professionnels** est pointée par le rapport d'évaluation. Après une habilitation, notre formation est encore en phase de construction de ce réseau, notamment auprès d'employé(e)s des organisations internationales. Les conditions de prise en charge au sens large (rémunération et déplacement) font partie des freins que nous rencontrons.

<sup>2</sup> Les enseignants-chercheurs en sciences de gestion de l'Université Paul Valéry animent principalement une mention de master mention Gestion des Ressources humaines et quatre parcours de M2 rattachés, ainsi que deux diplômes d'université (eMBA, eDBA).

<sup>3</sup> Dont le Master Management et commerce international de l'Université de Montpellier et le MSc in International Business de Montpellier Business School.

<sup>4</sup> Le master 2 Management, parcours Commerce international, et le master 2 Management sectoriel, parcours Gestion des activités maritimes et portuaires.

**Autres remarques :**

- Volume horaire et crédits ECTS ne sont effectivement pas proportionnels. Certains des ECUE concernés (notamment ceux de traitement de l'information) sont mutualisés avec une autre mention de master, Gestion des Ressources Humaines, dont les volumes horaires sont plus importants.
- La durée minimale des stages obligatoires est de six semaines en première année et de quatre mois en seconde année. Ces durées sont les mêmes pour l'ensemble des masters de l'UFR.
- Tous les dispositifs d'accompagnement du SCUIO-IP sont proposés (et certains mentionnés dans le dossier): aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation en anglais ; prise de photographie professionnelle ; techniques de recherches de stage ; utilisation des réseaux sociaux professionnels (type LinkedIn) ; préparation aux entretiens de recrutement.
- Les comptes rendus des deux conseils de perfectionnement font apparaître les membres présents aux deux réunions de celui-ci, pas la composition des conseils qui respecte la réglementation.
- Des étudiants suivent le parcours de M2 Relations et affaires internationales en alternance chaque année. Le calendrier de la formation est compatible avec celle-ci.
- Les mobilités sortantes en M1 vers l'Institut Franco-Chinois ne sont données dans le dossier que pour le second semestre de l'année universitaire 2018-2019 (10 étudiants). Pour l'année universitaire 2019-2020, cette mobilité sortante a concerné deux étudiants au premier semestre ; et aurait dû, en l'absence de crise Covid 19, concerner huit étudiants au second semestre.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Ethnologie »**

Responsable de la mention : Bernard Formoso (depuis septembre 2018)

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Suite à la rédaction du rapport d'auto-évaluation Hcéres et à la visite du comité de visite qui reprenait les faiblesses que nous avons nous-même pointées (manque d'attractivité, dilution du cursus dans une pluridisciplinarité dont la cohérence manque de lisibilité, faiblesse des effectifs et des résultats), nous avons restructuré en profondeur l'offre de formation pour y répondre de manière innovante. La fiche d'accréditation en cours d'évaluation détaille le nouveau dispositif. En résumé, nous proposons de créer un parcours de master pluridisciplinaire en humanités environnementales. Celui-ci sera adossé à la création d'une nouvelle unité d'accueil : l'UMR « Savoirs, Environnements et Sociétés » (SENS) regroupant les EC d'ethnologie de l'UPV, les chercheurs IRD de l'UMR GRED et les chercheurs CIRAD de l'UR Green. Ce nouveau parcours prend aussi appui sur un environnement montpelliérain très actif en matière de recherches en agro-écologie. Ce parcours promet d'être très attractif, car trouvant peu d'équivalents en France en matière de formation aux SHS appliquées aux problèmes et dynamiques socio-écologiques, en partenariat avec les spécialistes des sciences de la vie et de l'environnement. D'autre part, le parcours disciplinaire actuel a été repensé dans le sens d'un renforcement de l'enseignement de l'ethnologie. Sans rompre avec la formation aux métiers du patrimoine, il élargit la perspective au cœur de spécialisation des EC ethnologues de l'UPV : étude des dynamiques culturelles, des constructions ou recompositions identitaires, et de l'impact de la mondialisation sur ces processus. Afin d'accroître significativement son attractivité, ce parcours sera proposé en présentiel et en EAD.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Gestion des territoires et développement local »**

Responsable de la mention : Pascal CHEVALIER et Philippe LE GRUSSE

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Les remarques sur le rapport d'évaluation de la mention GTDL concernent essentiellement le parcours GAT (Gestion Agricole des Territoires) et pointent le faible taux d'insertion des étudiants.

Voici les réponses que nous pouvons apporter :

1- Le pourcentage de diplômés qui poursuivent leur étude est de 31% et non pas 13% (erreur de notre part) comme mentionné dans le texte. Cela nous amènent à des taux d'insertion de 69.3% (38% qui trouvent un emploi+31% qui poursuivent en thèse de doctorat souvent très appliquées) en première année et de 84.5% (61% qui trouvent un emploi et 23% qui poursuivent en thèse de doctorat) en deuxième année. -Ces taux d'insertion sont d'autant plus intéressants que les étudiants GAT sont issus surtout des pays du sud de la méditerranée avec deux difficultés majeures:

2- De retour à leurs pays, la demande d'une équivalence pour les diplômes prend en moyenne 1 année avant de pouvoir postuler à un emploi. Pour information, les taux de chômage pour la plupart des pays du sud de la méditerranée dépasse les 40% pour les jeunes diplômés.

Sur le point faible « Un recrutement montrant une attractivité limitée pour le parcours GAT » mentionné dans le rapport : Il y en en moyenne plus de 100 candidats par an pour le parcours GAT pour 20 places. Cette année il y a déjà plus de 130 candidatures, ce qui montre une forte attractivité et une croissance de cette dernière.

Plus largement, le rapport souligne la nécessité de développer l'enseignement par alternance via l'apprentissage. Les responsables de la formation en sont conscients et souhaitent bien évidemment œuvrer en ce sens.

Concernant la gouvernance de la mention entre les deux établissements, il existe déjà des dispositifs communs : **le conseil de perfectionnement est unique**, et l'ensemble de l'équipe des responsables (constituées des deux responsables de la mention et des responsables des deux parcours), se réunit deux à trois fois par an pour organiser et gérer certains enseignements (organisation des tronc commun théorique et méthodologique, gestion de l'emploi du temps, des évaluations, recrutement des étudiants, transfert d'informations sur les stages, etc.).  
L'absence du supplément au diplôme : c'est un oubli de notre part, un tel document existe et est mis à la connaissance des étudiants.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Histoire »**

Responsable de la mention : Jean-François Muracciole

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Le rapport de l'HCERES, tout en rappelant les points forts du master « Histoire », souligne aussi quelques difficultés :

- Déséquilibre important entre les parcours (en termes d'effectifs, d'attractivité, de taux de réussite).
- Forte difficulté d'insertion professionnelle.
- Deux parcours, « Traces » et « Modernité » à mieux articuler avec les 2 autres parcours « Histoire militaire et études de défense » et « Défense et sécurité ».
- Manque de précision sur les liens avec le Master Études Européennes et Internationales.
- Manque de lisibilité, au vu du dossier, du pilotage de l'ensemble des parcours.

Ces points ne nous paraissent pas insurmontables et retiendront toute notre attention dans la préparation de la nouvelle maquette.

Sur le déséquilibre important entre les parcours (en termes d'effectifs, d'attractivité, de taux de réussite) et la « forte difficulté » d'insertion professionnelle : cette remarque nous paraît contestable :

le parcours « Traces », malgré son positionnement très théorique, obtient des résultats plus qu'honorables et le parcours « Défense/Sécurité » a un taux d'insertion remarquable pour un master de sciences humaines au point que nous avons réalisé un annuaire des « anciens » pour aider les nouveaux étudiants à trouver d'abord un stage, ensuite un emploi. De même, l'écart d'attractivité entre les parcours est contestable : la capacité d'accueil des trois parcours variant du simple au double, le seul ratio pertinent est celui qui compare le nombre de candidats au nombre de places et il est quasiment égal pour les trois parcours. Ainsi, pour la session d'inscription 2020/2021 : Traces : 55/25 ; Modernités : 72/25 ; HMED : 130/45.

Sur les deux parcours, « Traces » et « Modernité » à mieux articuler avec les 2 autres parcours « Histoire militaire et études de défense » et « Défense et sécurité » : soulignons en premier lieu que la richesse d'un master (et donc son attractivité) réside dans la diversité de ses formations : sinon, à quoi bon des parcours ? Ces parcours sont le fruit d'une longue histoire scientifique locale qui a elle-même façonné la spécialisation de l'équipe enseignante. Autrement dit, au niveau d'un master, il ne nous paraît pas absurde de proposer aux étudiants des formations qui correspondent aux spécialités de recherche de leurs professeurs.



Cela dit, la question d'une meilleure coordination, au moins méthodologique, entre les parcours est pertinente. Les réflexions que nous avons amorcées en vue de la préparation des futures maquettes envisagent plusieurs hypothèses : nouveau positionnement de « Traces » autour des liens entre sciences humaines et problématiques écologiques (ce qui aurait par ailleurs l'avantage de correspondre à l'un des thèmes forts de la MSH) ; prise en compte plus forte par « Modernités » des dimensions sociales de la question religieuse ; renforcement des enseignements communs aux trois parcours sur les plans méthodologique et professionnel (ex : création d'un séminaire commun de recherche de stage).

Sur le manque de précision sur les liens avec le Master Études Européennes et Internationales : la maquette indique clairement l'existence de cours communs aux deux masters, pour les deux niveaux (parcours HMED et DS du master Histoire). C'est d'ailleurs dans cet esprit d'économie des moyens et de convergence des équipes enseignantes que les deux masters ont été bâtis. Ajoutons que nous accordons une très grande facilité aux étudiants qui désirent se réorienter en cours de master (par exemple, s'inscrire dans le parcours Histoire/DS après une première année EE) et que nous leur offrons la possibilité d'un double diplôme en trois ans en autorisant très facilement, dans les deux sens, une inscription en M2 de l'un des deux masters après l'obtention de l'autre master.

Sur le manque de lisibilité, au vu du dossier, du pilotage de l'ensemble des parcours : si la remarque fait référence au Comité de pilotage (lien enseignants/administratifs/ étudiants), il existe et se réunit une fois par an à la satisfaction de tous. Si elle concerne les liens entre collègues, ils sont excellents et réguliers. Nous avons ainsi amorcé collectivement la préparation des nouvelles maquettes en commençant par des réunions entre les trois responsables de parcours (MM. Rousseau, Amalvi et Muracciole) avant de convoquer une ou plusieurs assemblées plénières des collègues intervenant dans le master, à l'automne, pour débattre des nouvelles propositions.

Jean-François Muracciole  
Directeur du master « Histoire »

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau-Vaccarella

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Psychologie »**

Responsable de la mention : Nathalie BLANC

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

La formation de niveau master de la mention psychologie comprend trois parcours. Les observations formulées suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES sont précisées ci-après pour chacun des trois parcours.

#### 1) **Parcours Psychologie de l'évaluation du fonctionnement cognitif et des comportements (PEFC)**

Le parcours psychologie de l'évaluation du fonctionnement cognitif et des comportements est, comme souligné dans le rapport, un parcours à finalité mixte. Afin de clarifier les débouchés professionnels lorsqu'une poursuite vers un doctorat n'est pas envisagée, le parcours Psychologie de l'évaluation du fonctionnement cognitif et des comportements, va modifier son intitulé afin d'accentuer la lisibilité du parcours tout en conservant sa finalité. En effet le nouvel intitulé, Psychologie Cognitive et Ingénierie des Facteurs Humains, permet de mieux identifier les débouchés professionnels (i.e., contrat CIFRE et Psychologue | ingénieur spécialisé dans l'analyse des Facteurs Humains) et facilitera les interactions avec l'environnement socio-économique.

Par ailleurs, depuis septembre 2017, l'entrée en master s'effectue par une sélection sur dossier en première année. Depuis cette date, le parcours examine en moyenne 160 candidatures avec plus de 70 % des candidatures externes à l'établissement chaque année. Cette proportion est respectée parmi les étudiants admis.

#### 2) **Parcours Dynamiques cognitives et socio-cognitives (DSC)**

Aucune observation.

#### 3) **Parcours Développement, Education, Handicap**

Aucune observation.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Psychologie sociale du travail et des organisations »**

Responsable de la mention : Daniel Gilibert

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

Nous remercions les experts HCERES pour leur lecture attentive de l'ensemble du dossier analysé.

Les points évoqués que nous avons consultés lors de la version transitoire ont donné matière à réflexion et recentrage réciproque par exemple avec le Parcours Dynamiques Cognitives et Sociocognitive (épistémologie différente, compétences acquises et objectifs métiers différents). La diminution des effectifs de la mention découle logiquement de la mise en œuvre de la sélection dès l'entrée en Master 1 dont on peut espérer qu'elle fera baisser le taux d'abandon. La part d'intervention des professionnels dans la formation est de l'ordre de 50% sera équilibrée entre les années dans notre projet en cours. Un effort particulier est prévu dans le sens du numérique en ne s'appuyant pas seulement sur des outils en ligne gratuit mais surtout les outils pédagogiques numériques actuellement en plein développement dans l'établissement. Les avis des experts nous ont ainsi donné matière à améliorer notre formation pour le prochain quadriennal et nous leur en sommes reconnaissants.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

xMaster

**Mention : « Sciences de l'éducation »**

Responsable de la mention : Thérèse Perez-Roux

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Je prends connaissance du rapport d'évaluation définitif et suis déçue de constater que les éléments explicatifs fournis lors de notre rencontre n'aient pas été pris en compte. Il me semblait pourtant que, lors de nos échanges, ces informations vous avaient permis de mieux comprendre certains points relevés dans votre rapport initial.

Je remets donc ci-dessous un ensemble d'éléments qui orientent notre nouveau projet, au regard de vos remarques. En effet, la nouvelle offre de formation 2021-2025 (2 parcours sur 3 reconduits (ACEF et RISO) et création d'un nouveau parcours (EPSI) prend en compte les déséquilibres des équipes pédagogiques et devrait les réduire, surtout pour les deux parcours relevant de la formation initiale.

- **déséquilibre très important des effectifs entre le M1 et les parcours de M2. D'ailleurs, on peine à percevoir l'articulation entre le M1 et les parcours de M2.**

Les effectifs de M1 ont subi des baisses importantes en raison des flux de L3 SE vers les masters MEEF 1er degré (Professeurs des écoles) de l'INSPE rattaché à l'Université de Montpellier.

Le blocage de l'UPVM plusieurs mois au printemps 2018 a aussi renforcé la chute des effectifs à la rentrée suivante. A la rentrée 2019, les effectifs sont remontés à 25 étudiants. Le fait que le nombre de postes mis au concours de PE soit réduit devrait amener un afflux plus important d'étudiants. De plus, la modification de la maquette de licence avec la création en 3ème année de 2 parcours, l'un pour le professorat des écoles, l'autre pour les métiers de la vie scolaire, du travail social, du médico-social, de l'animation et de la formation devrait, par ce dernier parcours, alimenter le M1. D'autre part, dans la nouvelle offre de formation, le M1 va évoluer, non seulement par la modification de la maquette en L3, mais aussi vers une plus grande articulation avec les parcours de M2, en modifiant une partie des contenus et en intégrant un stage de pré-professionnalisation.

Le M1 reste en présentiel avec aménagements pour les salariés qui pourront avoir accès à des supports numériques. Cette initiative pour favoriser le recrutement de professionnels implique aussi des rectifications en amont : les critères d'accès des professionnels au M1 sont à repenser par la commission dossier de sélection pour le M1. Ce changement participe aussi d'une ouverture sur la professionnalisation, ce qui nous a été demandé par l'HCERES.

Un stage de 140h en M1 (4 semaines à 35h) est envisagé. Il correspond à la moitié du stage M2 ACEF (280h) et EPSI (280h) et au triple de ce qui est réalisé en licence.

Une autre façon de raffermir la relation entre le M1 et les M2 consiste à repenser le TER : il offrira la possibilité aux étudiant.e.s de réaliser la première partie d'un travail de recherche plus long, plus ambitieux, qui serait finalisé en M2. Orientation vers les thématiques développées dans les deux parcours du M2 : ACEF et EPSI. La création d'EPSI permettra une plus grande variété de sujets de mémoires M1-M2.

Le Master 2 RISO est un parcours suspendu ouvert exclusivement à la formation continue, à destination uniquement de professionnels en activité. Une partie des contenus et du temps de la formation est constituée par un rappel des bases des sciences de l'éducation en référence à l'expérience des professionnels.

- **taux de réussite en baisse (de 88% à 70% entre 16-17 et 17-18 en M1 et 62 à 53 en M2);**  
En M1, depuis 2 ou 3 ans, un nombre d'étudiants abandonne les études dès les premiers mois. Ce qui relevait d'un ou deux cas isolés est maintenant plus fréquent, les étudiants se cherchant, s'interrogeant sur leur poursuite d'études et leur projet professionnel. D'autre part, une inscription plus importante d'étudiants étrangers ne maîtrisant pas suffisamment le français a fait baisser les résultats. Depuis 2018-2019, le niveau attendu en langues, de B2 est passé à C1, pour l'entrée en M1.

En M2, ces chiffres comptabilisent la réussite académique des étudiants l'année de leur inscription. Ils ne correspondent pas à la réussite effective car de nombreux étudiants en formation continue travaillant à plein temps, réalisent, à leur demande, le plus souvent leur mémoire sur deux années. Quant aux étudiants en formation initiale, le suivi des cours, l'implication dans le stage associé à une activité salariée rend difficile pour certains la soutenance du mémoire sur une seule année<sup>1</sup>.

Etant donné le public d'étudiants salariés inscrits dans nos parcours master 2, le taux de réussite à 1 an n'est pas un indicateur pertinent ; en effet de nombreux étudiants décalent la soutenance de leur mémoire. En prenant par exemple la promotion 2017-2018 du M2 ACEF, son taux de réussite à 1 an est de 31%, pour passer à 72% à 2 ans et atteindre près de 90% à 3 ans.

A noter que cette baisse du taux de réussite ne concerne pas le parcours M2 RISO.

- **deux des trois parcours ne prévoient pas de stage obligatoire**

Si le parcours ACEF est organisé autour d'un stage de 280h, avec adaptation pour les étudiants en formation continue et en emploi, le parcours RISO ne recrute que des étudiants en formation continue qui travaillent à plein temps et qui pour la majorité exercent en libéral dans un cabinet en ville. Il n'y a donc pas de stage obligatoire. Cela étant, dans le cadre de leur mémoire les étudiants du parcours RISO vont sur le terrain pour récolter des données par observations et/ou interviews et/ou questionnaires. C'est impossible d'un point de vue de la continuité des soins et d'un point de vue économique de fermer un cabinet longtemps. Le parcours EPSI, en présentiel, intégrera un stage obligatoire pour les étudiants. Ainsi, la nouvelle offre de formation devrait donner une place plus importante au stage, avec des modulations en fonction des contextes. En M1, ouverture sur la professionnalisation (demande de l'HCERES). Stage de 140h, (4 semaines à 35h), ce qui correspond à la moitié du stage M2 ACEF/EPSI et au triple de ce qui est réalisé en licence.

Mme Thérèse Perez-Roux - Professeure en Sciences de l'Education et de la formation.

<sup>1</sup> Dernier chiffre estimatif, à confirmer en fin de période de soutenances 2020.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Transport, mobilités, réseaux »**

Responsable de la mention : L. CHAPELON, O. BOUHET

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

L'originalité du Master tient à son ancrage dans le domaine de l'aménagement du territoire en lien avec les problématiques de transports et de mobilités. A l'issue de la formation les étudiants sont en capacité de comprendre le fonctionnement du territoire, les enjeux d'aménagement et les besoins de mobilités (voyageurs) et d'échanges (marchandises) pour, au final, adapter l'offre de transport en conséquence (réseaux et services). Les retours très positifs des recruteurs nous incitent à maintenir ce positionnement qui offre de larges débouchés à nos étudiants notamment avec la montée en puissance des problématiques de mobilité durable.

Une réflexion spécifique sur la répartition des enseignements entre le premier et le second semestre de M1 et de M2 sera engagée lors de la conception des maquettes afin de veiller au bon équilibre des charges pédagogiques pour les étudiants et de favoriser leur montée en compétences vers la professionnalisation. Cette réflexion sera menée au sein de l'équipe pédagogique et prendra en considération les retours formulés par les étudiants en M1 et en M2.

Un suivi rigoureux du devenir des étudiants diplômés sera mis en place en complément des enquêtes à 6 mois réalisées par l'université. Pour ce faire nous nous appuyerons sur l'association des anciens étudiants du Master « Transport, mobilités, réseaux » et mobiliserons le service insertion professionnelle de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Environnement (UFR3). Des « fiches métiers » basées sur les fiches de poste des anciens étudiants du Master ont d'ores et déjà été élaborées afin de bien cerner la diversité des débouchés professionnels et d'en informer les étudiants en amont.

Les voyages d'études et expériences de terrain seront renforcés ainsi que les interventions de professionnels en M1 afin d'accroître la visibilité de la formation et son positionnement dans le milieu de l'aménagement. Les liens avec la Recherche sont également en train d'être renforcés via l'implication des étudiants dans les programmes de recherche du laboratoire.

# REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

## Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé

Responsable de champ : Arielle Syssau

Licence

Licence Pro

X Master

**Mention : « Urbanisme et aménagement » ; parcours « Urbanisme et projet de territoire »**

Responsable de la mention : David Giband

Co-responsables du parcours « Urbanisme et projet de territoire » :

Isabelle Berry-Chikhaoui, Alexandre Brun, François Valegeas

### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

Concernant l'organisation pédagogique et le fonctionnement du master sur le contrat 2015-2020, les remarques et recommandations de l'HCERES portent principalement sur le parcours « Urbanisme, Habitat et Aménagement » (UHA) de l'université Perpignan Via Domitia. Nous n'avons pas d'observations à faire pour le parcours « Urbanisme et projet de territoire » (URBA) de Montpellier.

Concernant le portage institutionnel du master, nous confirmons que les deux parcours UHA (Université Perpignan Via Domitia) et URBA (Université Paul-Valéry Montpellier 3) ont tiré les conséquences de la non-pertinence de la co-accréditation (en raison de difficultés financières et organisationnelles). Ces deux parcours reviennent à deux mentions portées par leurs universités respectives. Comme cela a toujours été le cas entre 1998 et 2015, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 portera dans le futur contrat 2021-2026, une mention « Urbanisme et Aménagement » à parcours unique : « Projet Urbain et Modèles Alternatifs » sous la co-responsabilité d'Isabelle Berry-Chikhaoui, Valérie Lavaud-Letilleul et François Valegeas.

## **CHAMP DE FORMATIONS SOCIETES, SUJET, TEMPS, TERRITOIRES, ORGANISATIONS, SANTE**

### **Liste des formations ne formulant pas d'observation :**

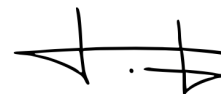
- Licence Administration économique et sociale
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Licence Sciences sociales
- Licence professionnelle Gestion et accompagnement des projets pédagogiques
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
- Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Économie et management publics
- Master Études du développement
- Master Études européennes et internationales
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Géomatique
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Intervention et développement social
- Master Management des PME et PMI
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique
- Master Sociologie
- Master Tourisme
- Pas d'observations sur le rapport du champ Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé



Dépôt du fichier « Observations suite au rapport d'évaluation du champ de formations sociétés, sujet, temps, territoires, organisations, santé »

Montpellier, le 11 juin 2020

Le Vice-Président du CEVU

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with several vertical strokes and a small dot, representing the name Julien VIDAL.

Julien VIDAL

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)